

LE CHAPELET ROUGE
Maurice Leblanc

(1934)

PROLOGUE

Une première énigme se pose

Après son déjeuner, le comte Jean d'Orsacq déposa un affectueux baiser sur la main que Lucienne, sa femme, lui tendait, et l'avertit qu'il ne rentrerait au château que le lendemain dimanche. Son automobile l'attendait devant le perron. Une heure et demie plus tard, il arrivait dans ses bureaux de Paris, qu'il trouva fermés, comme ils l'étaient chaque samedi.**

Tout de suite, il examina les lettres et les documents que son secrétaire, Arnould, avait préparés à son intention. Quelques lignes du secrétaire annonçaient, en outre, que tout marchait bien, et qu'il comptait apporter à d'Orsacq, vers quatre heures, ce que d'Orsacq était venu chercher.

De fait, un moment plus tard, le secrétaire entra et déposait entre les mains de son patron une large enveloppe.

– Alors, ça y est ? demanda d'Orsacq. L'affaire est réussie ?

– Oui, monsieur.

– Intégralement ?

– Oui, monsieur.

– Tous les titres sont là-dedans ?

– Tous. Je les ai comptés soigneusement. Selon la cote d'hier, cela monte environ à six cent mille francs.

– Parfait, approuva d'Orsacq. Vous avez fort bien conduit cette affaire, et je vous en tiendrai compte. Mais, le silence absolu, n'est ce pas ?

– Le silence absolu.

– Un mot encore. Vous vous rappelez que, à mon dernier passage ici, il y a quinze jours, j'ai eu l'impression qu'on avait ouvert, je ne sais comment, les tiroirs de ce bureau et qu'on avait fouillé dans mes papiers. Votre enquête ne vous a rien révélé à ce propos ?

– Rien, monsieur. Cette pièce est toujours fermée quand vous êtes à la campagne, et en dehors de moi et de la dactylographe, dont je suis sûr, il n'y a que deux employés, et ils n'ont pas la clef de cette pièce.

– Évidemment... Évidemment... J'ai dû me tromper, avoua d'Orsacq. D'ailleurs, rien n'a été pris. Donc...

Resté seul, il ouvrit les tiroirs dont il avait parlé, constata qu'en effet rien n'avait été pris et, glissant sa main jusqu'au fond de l'un d'eux, ramena deux plaques de carton blanc serrées l'une contre l'autre par un élastique. Il ôta l'élastique. Il y avait là une vingtaine de photographies de femmes très belles, les femmes qu'il avait le plus aimées au cours de sa vie aventureuse et dont il avait jusqu'alors conservé fidèlement l'image.

Il s'approcha de la cheminée, remonta le rideau de tôle, alluma son briquet et, avec les vieux papiers accumulés sur la cendre, fit un brasier où il jeta tous les portraits.

Tous les portraits, sauf un. Celui-là, il le contempla longtemps avec une expression passionnée, et murmura « Christiane ! Christiane ! Les autres femmes ne comptent plus maintenant. J'ai jeté au feu tout mon passé. Il n'y a plus que vous, Christiane. »

Il se promena de long en large, puis, s'arrêtant devant la table, il frappa du plat de la main sur le paquet de titres, et dit à haute voix, d'un ton de triomphe et de joie exaltée :

– Je la tiens, maintenant... Je la tiens... Comment m'échapperait-elle ?

Jean d'Orsacq fit quelques courses et alla voir plusieurs personnes. Ses affaires étant terminées plus vite qu'il ne le croyait, il résolut de retourner au château. À neuf heures, il y dînait avec la comtesse d'Orsacq.

Lucienne d'Orsacq était une femme d'environ trente-cinq ans, toujours souffrante, et qui remplaçait la beauté et la grâce, dont elle était dépourvue, par une grande distinction. Elle inspirait à son mari beaucoup de respect, de l'estime pour ses qualités de maîtresse de maison, et de l'admiration pour l'existence loyale qu'elle menait depuis quinze ans qu'ils étaient mariés. Il l'entourait de soins et de prévenances. Jamais il n'aurait consenti à la faire souffrir.

Le soir, ils causèrent un moment. Elle lui dit :

– J'ai reçu les réponses de nos amis Boisgenêt et Vanol. C'est convenu. Ils arriveront une semaine avant l'ouverture de la chasse.

– C'est-à-dire dans quinze jours.

– Exactement. J'attends maintenant la réponse du petit ménage Bresson. Ils sont gais tous deux et mettront de l'animation. Et je pense qu'on pourrait inviter aussi ton ami Debrioux et sa femme.

D'Orsacq tressaillit.

– Bernard et Christiane ? Mais tu sais bien que Debrioux a déjà refusé. C'est un garçon sauvage...

– Oui, mais il adore la chasse, paraît-il, et je téléphonerai à Christiane.

Jean d'Orsacq regarda sa femme. Elle parlait fort simplement. Il était hors de doute qu'elle n'avait pas la moindre arrière-pensée.

Il objecta :

– Ni Bernard ni Christiane Debrioux ne sont bien divertissants.

– Non, Mais il est trop tard pour lancer d'autres invitations et je tiens à ce qu'on soit huit à table et que le château soit au complet, pour la fête que tu veux organiser, huit jours après, dans le parc, avec les gens du village.

– Comme tu voudras, dit-il. Personne plus que toi n'a le sens des réceptions.

Lorsque Lucienne d'Orsacq eut regagné sa chambre, il s'installa, lui, dans la bibliothèque qui lui servait de cabinet de travail. Les banques étant fermées à Paris, il avait

apporté la liasse des titres dans une serviette de cuir qu'il n'avait pour ainsi dire pas quittée depuis son arrivée au château.

Ces titres, il les ôta de la serviette et en fit un rouleau qu'il enveloppa d'un morceau de journal et qu'il ficela. Près de lui, dans le mur massif, un placard était creusé où l'on apercevait, par l'embrasure, un énorme et vieux coffre-fort.

Il tira une petite clef de sa poche, puis manœuvra un certain nombre de fois chacun des trois boutons afin de former le chiffre qui commandait la serrure.

La porte fut ouverte. Il déposa le rouleau des titres, referma, et brouilla le chiffre.

Onze heures sonnèrent à l'horloge du château.

Il alluma un cigare qu'il fuma lentement, étendu au creux d'un vaste fauteuil. Jamais il ne s'était senti aussi heureux. Bonheur fait de bien-être d'abord. Il était riche, et il savait jouir de sa richesse auprès d'une épouse attentive, dévouée, qui lui avait consacré son existence et qui s'ingéniait à lui épargner tous les soucis de l'existence quotidienne.

Bonheur fait d'espoir aussi. Il aimait cette admirable Christiane Debrioux, comme on n'aime qu'une fois dans sa vie, et, bien qu'il n'eût encore rien obtenu d'elle, il la devinait touchée, obsédée par cet amour fervent, moins forte, plus accessible enfin.

Une heure s'écoula, dans le silence et l'immobilité. Sa rêverie, peu à peu, s'était changée en une somnolence confuse, lorsque, soudain, il fut tourmenté par un léger bruit, qui se renouvela deux fois, trois fois, et qui le contraignit à se réveiller.

Il prêta l'oreille. Cela provenait de la porte à deux battants qui faisait communiquer la bibliothèque avec le grand salon. Il lui sembla qu'on essayait d'ouvrir, tout doucement... Quelqu'un, évidemment, qui ne le savait pas là...

Jean d'Orsacq était d'une bravoure que nul péril ne pouvait troubler. Avec précaution, il éteignit la lumière et se posta. La pièce était obscure, de grands volets de bois bouchant la large, mais unique croisée du fond.

D'une poussée continue, le battant fut entrebâillé et l'ombre plus noire d'une silhouette se profila dans les ténèbres. Le tort du comte d'Orsacq fut de ne pas patienter et d'agir avant que l'homme n'eût franchi le seuil. En réalité, il craignait que Lucienne n'entendît le bruit et ne s'effrayât. Il saisit donc l'individu à la gorge, le fit reculer et le renversa dans le salon.

La lutte fut violente. Lutte silencieuse, acharnée, qui se déroula par terre, presque sur place. Autant par orgueil que par conscience de sa supériorité, d'Orsacq ne voulait pas appeler les domestiques. Pourtant, il se heurtait à une résistance plus grande qu'il ne le croyait.

– Qui es-tu ? grognait-il. Qu'est-ce que tu viens faire ? Parle, et je te lâche. Sinon, tant pis pour toi, situ reçois un mauvais coup.

Tout son désir eût été d'arracher à l'ennemi quelques secondes de répit et d'allumer l'électricité pour le voir en pleine face. Mais l'autre, sans essayer de prendre l'offensive, se débattait avec une énergie indomptable et une souplesse déconcertante. Il ne cherchait évidemment qu'à échapper à l'étreinte, et à se sauver. D'Orsacq, qui ne s'y trompait pas,

augmentait d'autant plus sa pression dans l'espoir d'épuiser l'adversaire et de le mettre hors de combat.

Il n'y parvint pas. Et tout à coup il arriva que l'homme, par une torsion de tout son être, glissa entre ses mains, rampa sur le tapis et parut s'évanouir dans l'ombre.

D'Orsacq se précipita vers un interrupteur, puis s'élança. Il eut juste le temps d'aviser une silhouette qui s'évadait de la salle à manger voisine par le corridor de service.

Il courut. Ce corridor aboutissait à un petit escalier qui descendait au sous-sol. Et, du sous-sol, on pouvait s'enfuir par une porte basse qui donnait dans le jardin. Mais cette porte basse était toujours fermée par un verrou à clef.

Or, il la trouva ouverte.

Dehors, il aperçut, dans la vague clarté que versait un ciel nuageux, la silhouette qui contournait le château. Il la retrouva, sur la droite, au fil d'une allée qui, entre deux pelouses, atteignait une rivière.

D'Orsacq prit un raccourci et gagna un monticule d'où l'on dominait, à un certain endroit, le cours nonchalant de cette rivière. De fait, l'homme bondit à vingt mètres au-dessous de lui. D'Orsacq, qui avait braqué son revolver, tira. Il y eut un cri. Mais si l'ennemi était atteint, la blessure ne devait pas être grave, car il disparut de nouveau.

Et Jean d'Orsacq ne vit plus rien, ne trouva plus rien, n'entendit plus rien.

D'Orsacq avait un caractère à décisions rapides et à réactions très nettes. Abandonnant la poursuite, il revint au château où il se rendit compte que tout était tranquille, que les lumières étaient éteintes à toutes les chambres, et que sa femme dormait.

Alors il se retira chez lui et se coucha.

Le lendemain, ayant interrogé, il sut que l'incident n'avait réveillé personne, et que le bruit de la détonation n'avait pas été perçu.

Il garda donc le silence. À quoi bon parler ?

Il descendit le long de la rivière, jusqu'à une série de grottes creusées sous les monticules, puis jusqu'au mur qui cernait le parc. Vaines recherches. Mais, ayant suivi le mur, il arriva devant une petite grille renforcée de plaques en fer et que clôturait une ouverture cintrée que l'on n'utilisait jamais. L'individu avait-il passé par là, à l'aller comme au départ ? Mais, en ce cas, il eût été nécessaire qu'il eût la clef de cette issue.

Cependant, il y avait des traces de pas dans l'herbe environnante...

Vers onze heures, une nouvelle se répandit dans le château. À cinq cents mètres au-delà du village, on avait trouvé, en travers de la route nationale, le cadavre d'un homme renversé sans aucun doute par une automobile. Or, ce cadavre portait au bras gauche, sous deux mouchoirs qui formaient compresse et qui étaient rouges de sang, une plaie du fond de laquelle on finit par extraire une balle de revolver.

Il était à supposer que l'homme, blessé, perdant son sang en abondance, était tombé en travers de la route où une automobile l'avait écrasé. Mais qui avait tiré cette balle de revolver ?

L'après-midi, rencontrant un des gendarmes, d'Orsacq apprit le nom de la victime. C'était un sieur Agénor Bâton, domicilié à Paris, rue de Grenelle.

D'Orsacq se souvint. Trois ans auparavant, il avait renvoyé de ses bureaux de Paris un sieur Agénor Bâton, employé chez lui comme homme de peine, et qu'il avait surpris un jour en train de fouiller dans ses papiers.

Était-ce Agénor Bâton son visiteur de la veille, qu'il avait poursuivi et blessé ? Fort probablement.

Était-ce Agénor Bâton qui avait de nouveau fouillé dans les tiroirs de ses bureaux de Paris ? Fort probablement.

Mais alors il aurait fallu qu'il eût :

1° la clef même des bureaux de Paris et celle de la pièce particulière de d'Orsacq ?

2° la clef de la petite grille du château et celle de la porte de service par où l'on pénétrait dans le sous-sol ?

En tout, quatre clefs. Était-ce admissible ?

Et, d'autre part, que cherchait-il, à Paris ? Que cherchait-il au château le soir même où d'Orsacq enfermait les titres dans son coffre-fort ?

Toutes ces questions se présentèrent à l'esprit du comte Jean d'Orsacq durant les jours suivants, et pendant l'enquête que l'on fit aux environs. Mais ni la justice ni lui n'aboutirent à la moindre certitude. La justice ne recueillit aucun renseignement sur l'existence, sur la famille, et même sur l'identité du personnage. Était-ce son véritable nom que ce nom d'Agénor Bâton, inscrit sur une feuille de calepin ? On l'admit, parce qu'il habitait, en effet, sous ce nom, une mansarde à l'adresse indiquée. Mais on n'en fut pas très sûr.

Le hasard fit même, comme tout le personnel des d'Orsacq avait été renouvelé, que l'on ne remonta point jusqu'à cet Agénor Bâton que d'Orsacq avait employé jadis dans ses bureaux de Paris.

D'Orsacq n'était pas homme à se tourmenter pour un problème difficile, ni même à s'y intéresser. Ayant résolu de se taire sur des incidents qui ne concernaient que lui et qui ne pouvaient plus avoir de suite, puisque le personnage était mort, il remit au destin le soin de lui fournir les explications nécessaires, quand le jour des explications serait venu.

Pour l'instant, il n'y pensa même plus. L'existence offrait à ce grand amoureux de la vie des sources d'intérêt constamment renouvelées qui ne lui permettaient pas de s'attarder au passé. Christiane allait-elle accepter l'invitation ? Christiane répondrait-elle à son amour ? Voilà ce qui le passionnait.

Ce n'est qu'au moment le plus intense du drame inattendu qui allait atteindre d'Orsacq, à la minute suprême de son existence, que la clarté jaillit dans les ténèbres.

Et à cette minute-là, le drame était si terrifiant que la solution de l'énigme ne pouvait plus influencer sur l'inévitable dénouement.

Les événements qui suivent, relatifs au crime et au vol que nous allons raconter, furent si rapides, qu'il ne s'écoula pas vingt heures entre les péripéties initiales et le coup de

théâtre qui mit fin brusquement à l'instruction ouverte. Lorsque la nuée des journalistes s'abattit autour du château d'Orsacq, on peut dire que tout était terminé. Ils se heurtèrent à des grilles closes et à des consignes de silence.

À force de recherches patientes, il nous a été possible de reconstituer l'histoire de ces vingt heures avec assez de minutie et de certitude pour que l'on aperçoive tous les faits essentiels, et rien que ces faits ; et pour que l'on entende toutes les paroles qui concoururent à la découverte de la vérité, et rien que ces paroles.

Et ainsi, cette étrange aventure, si nonchalante dans son court, développement judiciaire, mais si ramassée dans le temps et dans l'espace, si chargée de psychologie et si troublante par l'explosion d'instincts ignorés, si logique par l'enchaînement des faits et si bouleversée par les caprices du hasard, est dévoilée ici pour la première fois, en sa simplicité et son horreur.

Ce qu'il y a de plus tragique dans la vie, ce ne sont pas les drames qui naissent de nos seules fautes et de nos seules passions, mais ceux auxquels le destin semble ajouter, inutilement et méchamment, sa part inhumaine d'extravagance, de folie et de fatalité.

PREMIÈRE PARTIE – LA SOIRÉE

Chapitre 1

Ce dimanche-là, ainsi que tous les ans à l'ouverture de la chasse, l'après-midi fut plein d'animation et de gaieté au château d'Orsacq.

C'est un très noble château, dont il ne reste, comme preuve de son origine féodale, qu'une vieille tour massive qui forme l'aile droite et à laquelle s'appuie un long bâtiment sans style qui date du XIXe siècle. Mais la cour d'honneur, toute pavée comme au temps des rois, et gardée par de belles statues, est de grande allure, et l'autre façade où donnent toutes les chambres, domine une vaste pelouse qui descend vers l'eau paresseuse d'une rivière.

Le matin, le comte d'Orsacq et ses hôtes allèrent à la chasse.

Dès trois heures, les grilles de la cour furent grandes ouvertes, et la foule des villages voisins se répandit dans le parc et dans le bois situés sur l'autre rive, tandis qu'arrivaient en automobile les châtelains des environs et les invités de Paris, d'où le château n'est distant que de quatre-vingts kilomètres.

Il y eut d'abord, pour les paysans, des jeux sur la pelouse, mâts de cocagne, courses en sac et autres divertissements. Puis courses à la nage et concours de plongeurs près de la chute où l'eau est plus profonde. Gustave, le neveu du jardinier, s'y distingua. Mais tout le succès fut remporté par Amélie, la femme de chambre de Mme d'Orsacq, camériste avenante dont les formes parfaitement moulées dans un maillot succinct furent très appréciées. À quatre heures trois quarts, sur l'esplanade de la cour d'honneur, un goûter fut servi qui réunit paysans et gens du monde. À cinq heures et demie – le comte était un organisateur féru d'exactitude – des groupes de jeunes filles et de petites filles, jambes nues et bras nus, exécutèrent des danses rythmiques d'une grâce incomparable.

Une heure plus tard, comme le soleil se couchait derrière les collines, la foule et les invités étaient partis, et la comtesse, toujours assez lasse, se retira dans son appartement.

Jean d'Orsacq, avec la demi-douzaine d'hôtes qui habitaient le château depuis une semaine, resta un moment sur la terrasse qui s'étend sous les fenêtres du premier étage, vers la gauche. Il faisait assez lourd, un de ces temps où la pluie menace dans un ciel bleu. Puis, on rentra s'habiller pour le dîner.

Un large vestibule, dallé de noir et de blanc, conduit à l'escalier principal qui débouche sur le long couloir des chambres. D'Orsacq ne monta pas tout de suite, comme ses invités. Traversant les pièces du rez-de-chaussée, c'est-à-dire la salle à manger et les deux salons, il pénétra dans la salle ronde, aménagée en bibliothèque, qui occupait la vieille tour, et d'où la galerie supérieure, à laquelle on accédait par un escalier de bois sculpté, communiquait avec le boudoir de Mme d'Orsacq.

Il fut assez surpris de trouver, dans cette bibliothèque, le neveu du jardinier, Gustave, qui portait une brassée de grandes fleurs.

– Qu’est-ce que tu fais là ? demanda-t-il.

Gustave, un garçon d’une vingtaine d’années, le regard fuyant, la tête trop grosse, gêné dans son costume du dimanche, mais de bonne mine et les joues fraîches, répondit :

– C’est madame la comtesse qui m’avait dit d’apporter des fleurs pour ici.

– Eh bien, il fallait les remettre à la femme de chambre.

– Amélie est occupée avec Madame et n’a pas voulu que j’entre là-haut... alors...

– Laisse tes fleurs sur cette table.

Gustave obéit.

C’est toi, reprit d’Orsacq, qui as ouvert le placard ?

Il désignait, à droite, le placard creusé dans le mur et qui contenait le coffre-fort.

– Non, monsieur le comte, affirma Gustave.

Le comte l’observa, puis ordonna :

– C’est bien. Va-t-en.

Le garçon sortit. D’Orsacq poussa le battant, mais, la serrure fonctionnant mal, il disposa un fauteuil de façon que le placard parût fermé.

Ensuite, craignant de déranger sa femme, il repassa par les salons et le vestibule, monta l’escalier principal et gagna son appartement, lequel était contigu à celui de la comtesse d’Orsacq. Vers huit heures, il sortait de son cabinet de toilette, et, après avoir frappé, entra dans la chambre de sa femme au moment où la cloche du château annonçait le dîner.

– Tu es prête, Lucienne ?

Ce n’est que le premier coup qui sonne, dit-elle en achevant de se coiffer.

Il la regarda dans le miroir et lui dit :

– Tu es en beauté, ce soir.

Ce n’était pas vrai. Lucienne ne pouvait pas être en beauté, ce soir-là plus que les autres, parce qu’elle n’avait jamais l’air aimable, qu’elle portait des lunettes qui grossissaient inégalement ses yeux de myope, et que son visage, trop pâle et maladif, manquait totalement d’expression. Mais Jean d’Orsacq était de ces maris qui, ayant toujours à se faire pardonner, prennent l’habitude de traiter leur femme avec une courtoisie exagérée.

– Tu n’est pas trop fatiguée par la réception de tantôt ? demanda-t-il.

– Je suis toujours fatiguée, dit Lucienne.

– Tu prends tant de drogues !

– Il faut bien... pour me remonter.

– Est-ce pour te remonter que tu avales chaque soir un soporifique ?

– C’est un supplice que l’insomnie ! gémit-elle.

Il tourna un moment dans la pièce, cherchant un sujet de conversation, car il ne savait jamais quoi dire à sa femme. Si liés qu'ils fussent par les habitudes, par la communauté de la vie et par une réelle affection, il n'y avait pas entre eux la moindre intimité. Il vivait près d'elle en amitié et en confiance, et se contentait de savoir qu'elle avait pour lui un grand attachement. À la fin, il prononça – comme s'il poursuivait une idée qui l'eût préoccupé :

– Comment mon pauvre père a-t-il pu jadis choisir un emplacement aussi baroque pour y mettre son coffre-fort ?

– Où l'aurais-tu mis, toi ?

– N'importe où, excepté où il est.

– Qu'est-ce que cela peut te faire, puisque tu n'y enfermes que des paperasses sans intérêt ?

– Tout de même...

– Et encore faudrait-il pour l'ouvrir, reprit Lucienne, que l'on connût le mot de la serrure.

– Ça, évidemment, dit-il, tu as raison... Tiens, voilà le second coup qui sonne...

Il s'arrêta :

– À propos, tu avais bien dit à Gustave d'apporter des fleurs coupées ?

– Oui, mais pas de venir frapper à ma porte au moment où je me reposais. J'étais furieuse. Depuis, Amélie a dû les arranger, ces fleurs...

La comtesse, suivie de son mari, traversa son boudoir, ouvrit la porte qui donnait sur la galerie de la bibliothèque et descendit la quinzaine de marches de l'escalier. Leurs invités les attendaient.

La pièce, circulaire et de grandes dimensions, s'ornait de rayons que recouvraient des milliers de livres à belles reliures de cuir fauve. Une seule fenêtre, mais très large, dominait de deux ou trois mètres l'immense pelouse qui s'allongeait jusqu'à la rivière. Il n'y avait également qu'une porte à l'opposé, celle qui livrait passage vers les salons et la salle à manger.

Les deux battants en furent poussés presque aussitôt par le maître d'hôtel. D'Orsacq le prit à part, tandis que sa femme et les invités allaient à table, et lui dit :

– Comment se fait-il, Ravenot, que ce placard soit toujours entrebâillé ?

– C'est de la faute de la serrure, monsieur le comte, le serrurier doit venir demain.

– Vous y veillerez, n'est-ce pas ? En attendant, laissez ce fauteuil tout contre.

Le dîner fut très gai. Autour de la table, outre les châtelains, il y avait deux vieux garçons, Boisgenêt et Vanol, amis intimes, qui ne cessaient de se quereller, Boisgenêt avec esprit et bonne humeur, Vanol avec amertume et colère, et deux ménages, les Debrioux et les Bresson.

Les Debrioux parlaient peu ; lui, Bernard, d'aspect timide, effacé, avec une expression

inquiète et tourmentée ; elle, Christiane, très belle, de visage passionné sous ses cheveux blonds ondulés, tour à tour souriante et grave, attentive et distraite, amusée et songeuse, assez énigmatique. En revanche, le jeune couple Bresson semblait ignorer le silence.

C'étaient des boute-en-train, par profession, par goût et par nécessité. Avides de luxe, courant les invitations, ils payaient leur écot à force de rires, de clameurs, d'espiègleries et d'inventions plus ou moins cocasses.

Comme à l'ordinaire, Lucienne d'Orsacq somnolait, absente, n'écoutant rien de ce qui se disait, mangeant à peine, toute aux flacons de pilules et aux boîtes de cachets qui s'amoncelaient devant son assiette, dans un plateau de cristal. Son mari contrastait avec elle par son excès de vie, par son appétit, par sa verve, par son exubérance. Carré d'épaules, le torse puissant dans son smoking de bonne coupe, le visage massif, le front haut et intelligent, il avait une physionomie qui imposait la sympathie. Il parlait beaucoup, de lui, de ses affaires, de ses entreprises financières, des coups de Bourse qu'il avait réussis ou qu'il complotait. Mais il en parlait d'une façon si pittoresque et d'une voix où palpait tant d'énergie que l'on ne se lassait pas de l'écouter. Il s'adressait surtout aux femmes, à la sienne d'abord avec une déférence affectée, à Léonie Bresson avec un rien d'ironie amicale, à Christiane avec un désir qu'il ne dissimulait pas de capter son attention et de lui plaire.

En tout cas, il intéressait la jeune femme. Ses réparties la faisaient rire, et elle répondait à sa gaîté en sortant parfois d'elle-même, et en s'abandonnant à des minutes d'exubérance où se révélait un esprit vif, curieux de tout et pittoresque.

– L'essentiel, dans la vie, dit-il, c'est de faire des bêtises. J'en ai fait beaucoup, non pas tant par faiblesse ou entraînement que pour me prouver à moi-même que j'étais capable d'en faire, tout en restant d'aplomb sur mes jambes, les épaules effacées et la tête droite. Bernard n'est pas ainsi, n'est-ce pas, mon vieux ?

– Ma foi non.

– Et vous, chère madame ? dit-il en s'adressant à Christiane.

Posément et gaîment, elle répliqua :

– J'ai plutôt la nature de mon mari. J'aime les limites, les garde-fous, les parapets, les espaces tirés au cordeau, l'exactitude et l'égalité. La semaine a sept jours pour moi, et les heures soixante minutes.

– Quel étrange besoin d'étouffer la fantaisie !

– Je ne l'étouffe pas je la surveille. Sans quoi, sait-on jusqu'où elle nous mènerait ?

– Jusqu'au bonheur.

– Le bonheur est dans la règle. Je ne suis jamais aussi heureuse que quand tout est en ordre autour de moi et en moi.

– Le bonheur est dans l'imprévu ! s'écria d'Orsacq. Je ne suis jamais aussi heureux que dans l'excès et le tumulte.

Chacun exposa sa théorie du bonheur. Vanol prônait la santé, Boisgenêt l'argent, et les Bresson, l'agitation.

– Le bonheur, c’est de dormir, dit Lucienne d’Orsacq en se levant, et vous êtes tous des privilégiés, si vous dormez assez, pour le chercher ailleurs.

Léonie Bresson lui rappela que, sur sa demande, on avait projeté d’illuminer la rivière.

– D’accord, dit-elle. Mais laissez-moi prendre un peu de repos. Vous m’excusez, vous tous ?

Elle s’appuya au bras de Boisgenêt qui l’accompagna jusque dans la bibliothèque. Et elle lui dit, en montant l’escalier intérieur pour se rendre dans son boudoir et dans sa chambre

– Qu’on ne me dérange pas, cher ami, au cas où je dormirais. Je suis assez lasse.

– Mais vous venez avec nous ?

– C’est bien mon intention. Mais surtout qu’on ne s’occupe pas de moi.

Boisgenêt resta seul un moment. C’était un monsieur d’une soixantaine d’années, vert encore, et qui cambrait une taille bien prise. Peu de cheveux, mais tous ramenés et ratissés avec un soin minutieux. Tout en sifflotant une scie de café-concert, il jeta un coup d’œil autour de lui, poussa le fauteuil qui maintenait le battant du placard, passa la tête par l’entrebâillement, et referma après avoir aperçu et examiné le coffre-fort à la clarté des lumières qui venaient de la pièce.

Puis, il prit sur la table un paquet de cigarettes à bout d’or, qu’il vida aux trois quarts dans sa poche. Enfin, il alla vers un guéridon ancien, ouvrit un tiroir, et saisit une boîte de superbes havanes dont il choisit et escamota une bonne moitié.

– Monsieur désire un cigare ? dit la femme de chambre qui apportait le plateau des liqueurs.

– Amélie, je n’ai besoin de personne pour faire ma provision de cigares. Ce n’est pas que je fume. Mais il est toujours commode de pouvoir offrir un cigare de luxe à ses amis.

La femme de chambre proposa des liqueurs à Boisgenêt qui répondit :

– Le café d’abord, Amélie.

– Le maître d’hôtel l’apporte tout de suite, monsieur.

– Alors, versez-moi un peu de fine champagne.

Tandis qu’elle versait, il la regardait avec complaisance. Si simple que fût sa robe, elle prenait sur elle un air d’élégance et de raffinement qui lui donnait l’aspect d’une invitée. Son jeune visage plaisait par son ingénuité et sa coquetterie naturelle.

– Je vous ai vue tantôt sortir de l’eau, Amélie. Fichtre !

– Monsieur dit ?

– Je dis fichtre ! Ce qui signifie, en l’occurrence, que vous êtes rudement bien balancée ! Vous avez dû remarquer d’ailleurs, Amélie, depuis le premier jour, que je vous trouvais à mon goût...

– Monsieur plaisante...

– Je ne demande, en effet, qu'à plaisanter, Amélie. Pourquoi n'est-ce pas vous qui apportez mon chocolat, le matin ?

– C'est le rôle du maître d'hôtel, monsieur.

– J'ai horreur de cet individu. Il y a longtemps qu'il est au château ?

– Quinze jours, comme moi. Nous sommes arrivés la semaine d'avant Monsieur.

– Eh bien, il a la figure qui ne me revient pas. Tandis que la vôtre est charmante, Amélie. Et puis, vous sentez rudement bon...

– Quelle chance dit-elle en riant.

– Un parfum dont je raffole... « Le clair de lune sous la roseraie en fleurs après un jour de pluie »... C'est un peu long mais capiteux.

– Le parfum de Madame.

– Je m'en doute. Et comme je ne peux pas embrasser Madame...

D'un geste vif, il embrassa dans le cou Amélie, qui ne chercha pas trop à se dérober. Malheureusement, le maître d'hôtel entra à la seconde précise, les mains chargées du plateau de café.

– Cré bon sang ! s'écria-t-il.

Boisgenêt se mit à rire.

– Pas de veine ! Je chipe des cigares, la bonne survient. J'embrasse la bonne, le domestique surgit.

– Eh bien, vous en avez du culot, vous ! proféra le maître d'hôtel qui, s'étant débarrassé du plateau, se planta devant Boisgenêt. Qui est ce qui vous a permis d'embrasser Amélie ?

– C'est votre bonne amie ?

– C'est ma femme.

– Crebleu ! mais il fallait me prévenir ! dit Boisgenêt avec calme. Et moi qui voulais vous demander de vous entendre avec elle pour qu'elle m'apporte mon chocolat du matin dans mon lit.

Ravenot était hors de lui. Il grinça, les poings serrés :

– Je vous retrouverai, vous. Si jamais vous me tombez sous la patte ! D'abord c'est vous, sans doute, qui avez dérangé ce fauteuil, n'est-ce pas ?

– Et c'est lui qui barbote les cigares..., plaisanta la femme de chambre.

– Toi, grogna Ravenot, si je te repince à tourner autour de ce vieux-là !...

Une bouffée de musique pénétra dans la pièce avec Vanol qui grogna d'un air exaspéré :

– Zut ! Le phonographe maintenant !

Ravenot s'en allait. En passant, il bouscula Boisgenêt, mâchonna une injure, prit sa femme par le bras, et sortit.

- Quelle brute ! ricana Boisgenêt. Il est furieux parce que j’ai embrassé sa femme. Vanol se moqua.
 - Tu embrasses donc les femmes de chambre ?
 - À l’occasion, et devant les maris.
 - Celui-là aurait dû te remercier.
 - C’est un goujat.
 - Ravenot ? Il me plaît beaucoup.
 - Évidemment, dit Boisgenêt.
 - Pourquoi, évidemment ?
 - Parce qu’il me déplaît. Tu ne penses et tu ne juges que par opposition avec moi. Un cigare ?
 - Avec plaisir.
 - Évidemment. Tu fumes parce que je ne fume pas. Tu ne fumerais pas si je fumais.
 - Alors, pourquoi m’offres-tu ce cigare ?
 - Pour te montrer ton esprit d’opposition. Je suis ruiné, tu es riche. Je ne fiche rien, tu travailles. Je vois la vie en rose poupon, toi en noir corbillard. Je suis bien habillé, tu es vêtu comme un laissé-pour-compte. Bref, toujours le contre-pied de ce que je fais.
 - Qu’est-ce que tu as ce soir ?
 - Comme toujours, de bonne humeur.
 - Pas comme moi. Tous ces gens-là m’embêtent.
 - Moi, je les trouve charmants.
 - D’Orsacq, charmant ? Un homme à femmes, sans scrupules !
 - Qu’est-ce que ça peut te faire ? La tienne t’a quitté.
 - Un spéculateur ! Un gentilhomme qui fait des affaires Et quelles affaires ! Bigre, je ne voudrais pas être entre ses griffes. Heureusement que j’ai du flair !
 - Tu as de la bile surtout. Voyons, quoi, c’est joyeux ici. Les invités sont aimables.
 - Le ménage Debrioux ? Parlons-en ! Elle, Christiane, une tragique ! Lui, Bernard, un sombre, un malchanceux acculé à la faillite.
- Qu’en sais-tu ?
- Des bruits qui courent.
 - Et le couple Bresson ? Voilà de la gaîté...
 - Oui ! Oui ! des gens qui voyagent avec un phonographe, une valise de T.S.F., un accordéon et des feux de Bengale. Tous les talents de société. Petits jeux, lignes de la main, tables tournantes. Rien de plus horripilant. Tiens, les voici. Veux-tu parier que Bresson va nous proposer un tour de cartes ou une charade ?

Ce fut une entrée de music-hall qu'effectua le jeune ménage, tous deux, castagnettes aux poings et buste renversé. Et ils tourbillonnèrent un instant dans la pièce tandis que Jean d'Orsacq les accompagnait en frappant du pied. Boisgenêt protesta.

– Vous allez réveiller la maîtresse de maison. Elle a recommandé qu'on la laissât dormir.

– Ma femme ? dit le comte, quand elle est sous l'action de ses drogues, rien ne la réveille.

Mais Vanol n'en pouvait plus.

– Non, non, cria-t-il, assez de bruit. Passez à un autre exercice.

Les Bresson n'étaient pas entêtés. Le mari déploya un jeu de cartes sous le nez de Vanol.

– Prenez une carte au hasard.

– Qu'est-ce que je vous avais annoncé ? dit Vanol à Boisgenêt... Le coup de la carte forcée...

Bresson posa le jeu sur une table et s'éloigna.

– Pas forcée du tout. Prenez-en une.

– Zut !

– Ce qu'il est poli !

– Ça m'embête.

– Qu'est-ce qui vous amuse ?

– De ne pas m'amuser.

Et Vanol ajouta soudain, en s'apercevant que Léonie Bresson s'était emparée de sa tasse vide et qu'elle en examinait le fond :

– Ah ! non, pas de ça, je vous en prie !

– C'est vous qui avez bu là-dedans, monsieur Vanol ?

– C'est moi !

– Et vous ne voulez pas que je vous dise ?...

– Le coup du marc de café ? Ah ! jamais de la vie. Il y a trois ans déjà, vous m'avez annoncé que ma femme me lâcherait.

– Mais au fait, je vous l'avais prédit. Avouez que c'est drôle...

– Pas pour moi.

La jeune femme se tourna vers le comte d'Orsacq.

– Et vous, cher monsieur... je peux me permettre ?

Il lui tendit sa tasse.

– Tout ce que vous voudrez, chère amie, mais à une condition...

- Laquelle ?
- Vous direz la vérité.
- Vous n’avez pas peur ?
- De rien.

Elle examina la tasse un instant, et garda le silence. Son mari intervint, subitement inquiet.

- Je t’en prie, Léonie, ne dis pas de bêtises.
- Laissez-la donc, objecta d’Orsacq.

– Mais non, mais non... vous ne la connaissez pas... regardez ses joues qui se creusent, ses yeux qui brillent. Elle est capable, dans ces moments-là, de vous prédire des choses extravagantes.

- Des choses qui arrivent ?

Bresson hésita et laissa tomber sourdement :

– Oui... Elle a le sens de l’avenir. Elle voit clair... Certains de ses pressentiments se sont réalisés et, je l’affirme, dans des conditions vraiment troublantes.

Boisgenêt s’écria en battant des mains :

– Bravo, le ménage Bresson ! la scène est supérieurement jouée. Tandis que l’épouse ausculte le marc de café, l’époux se charge du trémolo, et nous fait dresser les cheveux sur la tête... Allez-y ! ma petite Léonie ! Un accident rigolo, hein ? Vanol se casse la jambe...

La jeune femme se taisait, livide, la figure contractée. Le comte insista :

- Eh bien ! qu’y a-t-il donc, chère amie ? Vous avez l’air tout émue.

– Émue, non, prononça-t-elle sans quitter des yeux le fond de la tasse. Mais je ne sais si je dois...

– Mais oui, mais oui... Il s’agit sans doute de pertes d’argent, n’est-ce pas ! Et cela me concerne ?

– Non... non... murmura-t-elle... cela ne vous concerne pas spécialement... il s’agit d’une chose qui se passe ici... ou qui va se passer... qui nous menace tous... un drame...

- Ah ! non, hurla Vanol qui était blême, pas de drame !

– Mais c’est passionnant, au contraire, plaisanta Jean d’Orsacq. La vie serait monotone sans les drames... Et celui-là a lieu ici ?

- Oui.
- L’année prochaine ?
- Ce soir.
- Au bout du parc ?
- Dans ce château.

– Au grenier ?

– À cet étage.

– À cet étage ? Et quelle sorte de drame ? On cambriole ?

– Oui... il y a cela... un voleur... et puis...

– Et puis quoi ?

– Ah ! c'est effrayant... mais sûrement, sûrement... il y a crime...

– À merveille ! s'exclama le comte, qui riait franchement. Un crime ! Mais c'est admirable... Et comment ? Par le poison... Le fusil ?

Elle dit, de plus en plus bas :

– Le poignard... Voyez, ici, sur la droite, cette petite croix... Et puis... et puis... mais oui, regardez cette teinte rougeâtre... Oui..., il y a du sang.

Vanol tomba sur un fauteuil. Christiane Debrioux et son mari souriaient, Boisgenêt perdait son assurance. À ce moment, tous, ils se dressèrent. Un cri avait jailli, aigre, strident, affreux... un cri qui venait d'au-delà des salons, du côté de la salle à manger.

Ils écoutèrent. Rien. Aucun bruit.

– Qu'est-ce qui se passe ? murmura le comte d'Orsacq.

Justement Ravenot apparaissait dans le grand salon, un plateau vide en mains, et l'air tranquille.

– Qu'est-ce qu'il y a, Ravenot ?

– Monsieur le comte désire ?...

– Comment mais nous n'avez pas entendu ? On a crié ?

Ravenot demeurait ébahi et répétait :

– On a crié ? Mais non, monsieur le comte. Si l'on avait crié par ici, j'aurais entendu... J'étais dans l'office avec Amélie...

D'Orsacq et Boisgenêt voulurent se rendre compte. Ils ne virent rien de suspect. Est-ce que réellement on avait entendu un cri ?

Chapitre 2

Cette question, dès qu'ils furent tous deux revenus dans la bibliothèque, ce fut Boisgenêt qui la posa, et qui ajouta d'une voix de plaisanterie :

– Voulez-vous que je vous dise ? Eh bien, je me demande si nous n'avons pas été le jouet d'une illusion. Nous nous trouvions dans un état d'agacement et d'énervement provoqué par les prédictions funambulesques de Mme Bresson, et il se peut fort bien que nous ayons ressenti certaines impressions qui n'ont aucun rapport avec la réalité. Ce qui ne fut qu'un cri d'oiseau ou de bête effrayée, nous lui avons donné la signification d'un cri de détresse humaine. Erreur collective, fort explicable.

Chose curieuse, l'hypothèse de Boisgenêt fut admise sans résistance et avec une telle conviction individuelle que, par la suite, on ne pensa plus du tout à l'incident et qu'il n'en fut plus question jusqu'à la minute où il reprit sa place dans la suite des événements qui constituèrent le drame du château d'Orsacq. Seule, Léonie resta un instant soucieuse. Son mari lui souffla à l'oreille :

– Imbécile ! c'est de ta faute. Quand on n'a que des prophéties de ce genre à faire, on se coud le bec !

Et, comme il la voyait encore tout absorbée, il lui pinça le bras avec une telle âpreté qu'elle gémit de douleur. Réveillée sur-le-champ, elle eut la présence d'esprit de pouffer de rire et d'esquisser un pas de danse.

– Eh bien, vrai ! je crois que je vous ai eus ! Vous êtes tous verts, tous. Vanol, vous allez piquer une crise. Un peu de ressort, voyons sans quoi notre fête vénitienne est à l'eau.

Elle reprenait ses castagnettes et se remettait à pousser des olé et des caramba, lorsque la porte s'ouvrit et Lucienne d'Orsacq apostropha la danseuse.

– Ayez pitié de moi, ma petite Léonie, je suis sûre que vous avez dans votre collection des jeux plus paisibles. Vous ne m'en voulez pas ?

– Tu as raison, Lucienne, répondit d'Orsacq. Mais pourquoi dors-tu à cette heure ? Accompagne-nous dehors...

Il fit quelques pas dans l'escalier, mais Lucienne avait déjà refermé la porte de son boudoir.

– Crac dit-il, le véronal est le grand maître...

– C'est pourtant Lucienne, dit Léonie Bresson, qui nous a priés d'arranger quelque chose au bord de l'eau. Elle avait donc bien l'intention d'être des nôtres.

– Ne nous creusons pas la tête, fit son mari, en l'entraînant. D'Orsacq, j'allume les ampoules de la berge et j'illumine le vieux radeau, hein ?

Bresson et sa femme sortirent. Vanol objecta :

– Et s’il pleut ? Il y a de gros nuages.

– Et après ? dit le comte, ne faut-il pas laisser le champ libre à l’assassin ?

Vanol et Boisgenêt se tenaient sur le seuil du salon.

Jean d’Orsacq s’approcha de Christiane Debrioux et lui dit à voix basse :

– Il faut que je vous parle.

– Qui vous empêche ?... répondit Christiane.

– Mais vous, en évitant tout entretien intime. Pourquoi me fuir ?

– Je ne vous fuis pas.

– Je vous répète que j’ai à vous parler.

– Tout ce que vous avez à me dire, vous pouvez me le dire tout haut.

Il eut un geste d’impatience.

– Mais non... mais non... J’exige cet entretien... Je saisisrai la première occasion.

Elle le regarda, le buste droit, dans une attitude de fierté, où il n’y avait cependant ni antipathie ni colère, mais avec un souci visible de ne pas obéir. Puis, elle se détacha en disant :

– Attendez-moi. Mon mari ne semble pas décidé à venir.

– Nous n’avons pas besoin de lui.

– Vous, peut-être. Moi, oui.

– Christiane !

Elle riposta vivement :

– De quel droit m’appellez-vous par mon nom ?

Bernard Debrioux ne s’était guère mêlé à la conversation. Assis à l’écart, les yeux fixés sur une revue qu’il lisait d’un œil distrait, il écoutait vaguement, comme quelqu’un qui pense à autre chose.

Sa femme vint s’asseoir à ses côtés et lui demanda :

– Tu nous accompagnes, j’espère ?

– Est-ce bien la peine ?

– Il n’y a aucune raison pour que tu restes là.

– Tu sais que le bruit, la gaîté, ce n’est pas mon genre.

– Tu en prends très bien ta part à l’occasion.

– À l’occasion, oui.

– Écoute, Bernard, si nous sommes ici, c’est que tu as accepté l’invitation des d’Orsacq, la semaine dernière. Moi, j’avais refusé... et tu n’y tenais pas non plus. Et puis,

tout à coup, tu as changé d'avis.

– Je regrettais un refus qui t'empêcherait de prendre une distraction aussi naturelle.

– Tu dis cela tristement.

– Mais non, je t'assure...

– Comme tu es bizarre, parfois, et si peu expansif ! Depuis quelques mois, tu as beaucoup changé, et, nous qui étions si unis, je m'aperçois peu à peu que nous nous éloignons l'un de l'autre, sans nous quitter jamais cependant.

Il sourit.

– Crois-tu que ce soit le moment ?...

– Tu as raison, dit-elle, mais je n'aime pas te voir soucieux. As-tu des ennuis ? Est-ce tes affaires qui marchent mal ? S'il en est ainsi, sois plus aimable avec le comte d'Orsacq. Il peut t'être utile, et j'avais même pensé qu'en acceptant son invitation, tu désirais lui parler.

Il ne répondit pas. Il avait un visage maigre, des pommettes saillantes, un front bombé, de beaux yeux noirs, et une expression douloureuse et toujours préoccupée. Elle le vit obstiné dans son silence, et n'insista pas. Elle fit simplement :

– Viens, Bernard.

– Ça te fait plaisir ?

– Très.

– En ce cas...

Il se leva et la suivit jusqu'au groupe des trois hommes. Vanol et Debrioux marchaient en avant. Christiane, d'Orsacq et Boisgenêt suivirent. Dans le vestibule, Christiane prit une mante de laine. Il ne faisait pas froid. Mais un ciel noir pesait sur le parc. Ils longèrent la pelouse centrale, entre deux haies de plantes vivaces où flottait le parfum délicat des phlox. La rivière, à cent cinquante pas du château, coulait toute droite, parallèle à la façade postérieure.

De ce côté, une pergola, faite de branches ployées, la bordait et offrait encore quelques roses du début d'août. De l'autre côté se dressaient les colonnes lisses des grands hêtres.

Les illuminations de Bresson étaient assez sommaires. Quelques ampoules, suspendues à un fil qui courait d'un arbre à l'autre, luttèrent contre les lourdes ténèbres. Mais le radeau s'avavançait avec des guirlandes de lanternes vénitiennes. Bresson le dirigeait à l'aide d'une gaule. Léonie jouait discrètement de la guitare et chantonnait des romances d'une voix qui ne manquait pas d'agrément.

Le couple dut se mettre à plat ventre pour passer sous un pont en bois qui enjambait la rivière. À ce moment, Boisgenêt, qui se plaignait de la fraîcheur, rentra au château pour aller chercher un pardessus et rapporter une pèlerine à Jean d'Orsacq. Quelques gouttes tombèrent, mais il n'y avait pas encore d'averse.

Christiane tâchait de déjouer les efforts du comte pour rester seul avec elle. Un instant, elle prit le bras de son mari, mais Vanol ayant demandé du feu à Bernard, tandis que celui-

ci tirait son briquet de sa poche, Jean d'Orsacq réussit à entraîner la jeune femme sur le pont.

– Je vous en supplie, ne soyez pas si indifférente ! Suivez-moi sur l'autre rive.

– Non, dit-elle fermement.

– Christiane...

– Je vous défends de m'appeler ainsi.

Elle s'effara tout à coup en voyant que son mari et Vanol, tout en causant, s'éloignaient vers la droite et suivaient le cours de la rivière. Jean d'Orsacq lui barrait le passage au milieu du pont, pour l'empêcher de retourner sur ses pas, et, par une pression continue, sans se soucier de ceux qui pouvaient les apercevoir, il tâchait de la mener de l'autre côté qui était plus obscur.

– C'est mal... c'est mal... balbutiait-elle, indignée.

Il ricana.

– Quoi ? Que craignez-vous ? Vous n'êtes pas en sûreté ici ?

Elle fut sur le point d'appeler. Mais qui ? Crier au secours ? Quel scandale ! Et puis, en vérité, c'était enfantin de sa part, et, comme le disait Jean d'Orsacq, elle n'avait rien à craindre à cette heure et en ce lieu. Justement, le radeau revenait. Courant sur la berge, elle dit :

Léonie :

– Je monte avec vous... ce doit être amusant là-dedans.

Dès que ce fut possible, elle monta. Mais Jean d'Orsacq monta également, et aussitôt le radeau s'enfonça de manière assez sensible. On allait passer sous le pont. Ils durent tous se coucher. Léonie poussait des cris d'effroi.

– On coule ! on coule... je le sens bien... tenez, voilà l'eau qui nous atteint.

Son mari, d'un coup de perche, fit aborder sur la rive du château, à la minute même où Boisgenêt débouchait du massif de fleurs.

– Donnez-moi la main, Boisgenêt, demanda Christiane. Je ne tiens pas à me mouiller les pieds.

Mais Boisgenêt s'y prit d'une façon si maladroite que ce fut lui qui pataugea quelques secondes dans la vase.

Exaspéré, il jura :

– Mais c'est fou ! Voyons ! Vous m'avez fait perdre l'équilibre. Eh bien ! me voilà dans un bel état. Crebleu de crebleu !

Il sautait d'un pied sur l'autre comme un pantin que l'on agite. Les nerfs tendus, Christiane fut prise d'un fou rire qui la courbait en deux, et Jean, qui était près d'elle, lui disait à voix basse :

– Que vous êtes délicieuse ! C'est si bon de vous entendre rire. Vous ne riez pas assez

dans la vie. Pourtant vous êtes gaie...

Un nuage creva soudain. On vit s'enfuir vers le château un groupe de domestiques qui, pour assister au spectacle, s'étaient massés sur la gauche, à l'endroit où commençait la pergola.

– Rentrons, dit-elle.

– Nous allons nous faire tremper... Non, il est préférable de s'abriter dans ce pigeonnier.

Il y avait bien eu là, jadis, un menu pigeonnier. Mais il n'en restait que les ruines, que l'on avait respectées et coiffées comme d'un chapeau de paille délabré.

– Moi, je rentre, grogna Boisgenêt, j'ai les pieds gelés.

Elle le retint par le bras, d'une main rigide qui se cramponnait. Pour rien au monde elle n'eût voulu qu'il la laissât avec d'Orsacq dans ce refuge isolé. L'averse redoublait cependant, au point que le toit au-dessus d'eux ne les protégea plus et que la pluie les atteignit par petites rigoles.

Boisgenêt ne décolérait pas.

– C'est idiot de rester ici nous faire tremper.

– Et dehors ? objecta Christiane qui ne le lâchait pas.

– Oui, mais on change aussitôt de vêtements. Moi, je m'en vais.

– Tu as raison, Boisgenêt, approuva le comte. À ton âge, c'est dangereux de rester mouillé. Tiens, emporte donc ma pèlerine.

Christiane s'interposa.

– Mais non, voyons... c'est absurde... ou alors partons aussi...

– Sous cette pluie battante ? ricana d'Orsacq.

Ils se querellaient tous les trois : Boisgenêt résolu à se sauver, Christiane l'en empêchant, et le comte essayant de mettre sa pèlerine sur le dos de Boisgenêt et de le pousser hors du refuge.

L'incident prit fin par l'irruption du ménage Bresson. Léonie se lamentait et plaisantait.

– Je suis trempée ! ça me coule dans le dos. Au secours ! Dieu, que c'est froid !... Mais, dites donc, il tombe des seaux d'eau, ici.

Bresson interpella le comte :

– Vous avez vu ?...

– Quoi ?

– Ah ! c'est vrai, d'ici, vous ne pouvez apercevoir la fenêtre.

– Quelle fenêtre ?

– Celle de la tour... vous savez, la grande fenêtre de la bibliothèque ?

– Eh bien ?

– Elle s’est ouverte brusquement.

– Et après ?

– Après ? Quelqu’un a enjambé le balcon et a sauté dans le vide.

– Ah ! non, s’écria le comte en riant. Vous ne m’aurez pas, cette fois-là, mon vieux. Votre femme a déjà voulu nous mystifier avec son marc de café. Ça ne prend plus.

– Je vous jure, d’Orsacq. Un rayon de lune passait, à cet instant, et j’ai vu distinctement. N’est-ce pas, Léonie ?

– Tu es fou. Je n’ai rien vu, moi.

– Je t’ai avertie trop tard. C’était fini.

– Une lubie que tu as eue... Une hallucination...

– C’est cela ! Une bonne petite hallucination, plaisanta d’Orsacq qui ne pensait qu’à retenir Christiane.

– Je vous jure...

Mais Boisgenêt avait profité de l’inattention et s’était enfui. Le ménage Bresson s’en alla aussi. En toute hâte, Christiane prit sa course, suivie par le comte d’Orsacq.

L’horloge du château sonna le quart après dix heures.

Chapitre 3

À moitié route, ils rencontrèrent le maître d'hôtel et les domestiques qui apportaient des parapluies ; puis la femme de chambre, qui demanda à d'Orsacq

– Monsieur le comte a vu Madame ?

– Comment, Madame est sortie ?

– Oui, monsieur le comte, j'ai aperçu Madame qui sortait du château avant la pluie et qui se dirigeait du côté de la rivière.

– Mais elle est rentrée ?

– Je ne crois pas, monsieur le comte, je n'ai pas vu Madame rentrer. Mais, en tout cas, Madame avait sa grande cape de petit-gris.

– C'est curieux, dit Jean à Christiane... Lucienne qui était si lasse et qui dormait !... Cherchez Madame autour du château, Amélie, avertissez Ravenot, et venez me retrouver dans un quart d'heure pour me mettre au courant.

Aussitôt arrivés dans le vestibule, Boisgenêt et les deux Bresson se dépêchèrent de gagner leurs chambres par le grand escalier. Christiane voulait en faire autant. Mais d'Orsacq le saisit au poignet avec une violence rageuse.

– Où voulez-vous aller ? Vous êtes à peine mouillée, vous. Et puis quoi ?...

Il lui serrait le bras si fortement qu'elle gémit.

– Vous me faites mal...

– Tant pis ! tant pis ! Vous n'avez pas le droit de vous jouer de moi ainsi.

– Je me joue de vous, moi ! dit-elle révoltée.

Cette accusation atténuait l'énergie de sa résistance, et elle se laissa mener jusqu'au salon d'abord, et ensuite jusqu'à la bibliothèque.

Il la jeta, pour ainsi dire, sur un fauteuil, et lui dit durement :

– Maintenant, expliquons-nous. Les domestiques sont dehors. Votre mari et Vanol s'abritent dans le parc. Les autres ne descendront pas de leurs chambres avant un quart d'heure. Nous avons dix ou douze minutes à nous, quinze minutes peut-être. C'est assez. Expliquons-nous.

Ainsi la vie paisible du château, consacrée depuis une semaine aux plaisirs et aux excursions, à peine marquée par les assiduités du comte auprès de Christiane, cette vie prenait subitement un rythme de fièvre et d'agitation. À partir de la prédiction, anodine cependant et oubliée, de Léonie Bresson, les êtres subissaient les effets d'une tempête non encore déchaînée et dont ils ne se doutaient pas, mais qui, déjà, secouait leur équilibre

nerveux et leurs instincts ignorés. Le destin procède ainsi souvent, par sautes brusques et par rafales, inexplicables au moment où elles vous emportent dans leur tourbillon.

Tout de suite, Christiane se redressa, et d'une voix ferme :

– Je n'accepte pas votre façon d'agir. Depuis tantôt, vous me persécutez.

– Je vous persécute ?

– Oui, c'est de force que vous m'avez amenée ici, comme une captive, et c'est malgré moi que je vous écoute, par peur d'un éclat...

– Que je suis prêt à faire, vous l'avez senti, n'est-ce pas, Christiane ?

– Encore une fois, s'exclama-t-elle, je vous défends de m'appeler par mon nom. Rien, dans ma conduite, ni dans nos relations, ne vous a donné ce droit.

Il plia un instant. Il sentait la nécessité d'une attaque plus sournoise et plus habile qui assoupirait la méfiance irritée de la jeune femme. Il domina son emportement. Il imposa le calme, presque le sourire et la douceur de l'amitié, à son masque bouleversé par les passions, et il dit gravement, lentement :

– Excusez-moi. En face de vous, je ne suis plus maître de mes paroles et de mon élan. Oui, cela vous étonne... vous ne comprenez pas cette exaltation insolite, à laquelle je ne vous ai pas habituée. Mais c'est précisément pour cela que je réclamaï une explication. Voulez-vous m'écouter ?

– Oui ! répondit-elle nettement, en se tenant debout sur une défensive dont elle ne cherchait pas à dissimuler l'inimitié.

– Alors, dit-il, ce sera bref.

Consultant sa montre, il reprit :

– Ce sera bref. Nous avons si peu de temps Écoutez-moi, chère amie... Vous voulez bien que je vous appelle chère amie, n'est-ce pas ? Écoutez-moi. Lorsque, il y a huit mois, j'ai retrouvé Bernard Debrioux qui avait été mon camarade de lycée, et qu'il m'a présenté à vous, j'ai senti dès la première minute, le charme...

– Vous m'avez déjà dit tout cela, interrompit Christiane, avec agacement.

– Je vous le redis, et je vous rappelle aussi toutes les paroles que je vous ai dites, chaque fois que j'ai eu l'occasion de vous voir au cours de l'hiver et du printemps. Car je n'eus plus d'autre idée. Patiemment, m'autorisant de mes anciens rapports avec votre mari, me faisant inviter dans les maisons où vous fréquentez, j'ai été l'amoureux obstiné qui cherche, qui s'entête, qui s'affole, qui jette un mot de prière et de tendresse quand il le peut, ou qui regarde et admire de loin, quand il ne peut pas s'approcher.

– Je sais... je sais... prononça Christiane, toujours hostile.

Jean frappa du pied.

– Ah ! c'est précisément cela que je tenais à vous faire dire ! Vous savez, n'est-ce pas ? Mon état d'âme vous est connu ? Vous n'ignorez rien de mon amour, de mon désir, de ma souffrance, de ce que vous êtes pour moi ? Vous savez que j'ai dérobé chez vous une de vos photographies, et qu'elle ne me quitte pas, que je vous porte ainsi contre moi, et que je

vous regarde vingt fois par jour ? N'est-ce pas, je vous ai dit tout cela, brutalement ou à mots couverts, par un regard ou par ma présence ? N'est-ce pas ? répondez... n'est-ce pas ?

Elle hocha la tête et murmura :

– Oui.

– Alors, s'écria-t-il en croisant ses bras devant elle, si vous saviez, pourquoi êtes-vous ici ?

Elle dit à voix basse :

– C'est vous, c'est votre femme qui avez insisté, et mon mari...

– Non ! non ! dit-il vivement. Je ne vous laisserai pas vous dérober. Il ne s'agit pas de ma femme, ni de votre mari, ni de moi. Il s'agit de vous, uniquement de vous, qui êtes venue sans que rien ne vous y obligeât, et qui, en venant, alors que vous connaissiez mon amour, donniez à cet amour un véritable encouragement. Accepter, c'était une réponse formelle. C'était me dire : « Vous me faites la cour : cela ne me déplaît pas. Vous voulez m'avoir près de vous, me voici... »

Elle haussa les épaules.

– Mais jamais ! jamais ! Pas un instant la question ne s'est posée de la sorte au fond de moi.

– Eh bien, dit-il avec force, il fallait refuser. Vous aviez mille prétextes pour refuser, et j'aurais compris. Au lieu de cela, vous êtes venue sans réserve, aimable, joyeuse, amicale, indulgente à mes attentions.

– Indulgente, observa-t-elle, oui, quand elles ne dépassaient pas les limites. Mais indignée lorsque vos procédés...

– Il ne fallait pas venir, alors, répéta-t-il. En venant, vous vous engagiez. Et c'est pourquoi je répète que vous vous êtes jouée de moi.

Elle riposta ardemment :

– Non, mille fois non. Je suis la femme la plus loyale. Je puis vous regarder dans les yeux sans rougir d'une arrière-pensée. Il n'y a pas eu en moi l'ombre d'une coquetterie. Il n'y a pas eu un sourire ou un silence que vous puissiez interpréter comme un encouragement.

– Il y a votre présence ici.

– Et après ? Est-ce que cela vous donne un seul droit ?

– J'ai les droits de celui qui aime, les droits que vous m'avez donnés en ne me mettant pas à la porte de votre vie.

Elle eut un geste de dénégation.

– Est-ce qu'une femme peut mettre à la porte de sa vie un homme qui lui fait la cour ? Je ne suis pas seule au monde. Mon existence ne dépend pas que de moi, de mes caprices ou de mes antipathies. J'ai un mari.

– Ne parlons pas de lui, dit-il. Je le hais !...

– Pourquoi ?

– Parce qu’il est votre mari.

– Croyez-vous que, si j’étais libre, vous auriez plus de chance de m’imposer votre amour ?

– J’en suis sûr.

– Quel est le motif de votre certitude ?

– C’est que vous m’aimez.

Elle tressauta.

– Moi ! je vous aime ! Mais vous êtes fou ! Une telle accusation...

Il sourit. Ce mot d’accusation apaisait sa fougue, et il reprit lentement :

– Je ne vous accuse, en tout cas, de rien de déshonorant, chère amie. L’amour ne se commande pas, et l’on peut fort bien aimer sans le savoir.

Elle avança d’un pas vers lui, jusqu’à le toucher, et scanda d’une voix sèche, avec une conviction qui étouffait toute trace d’émoi :

– Je ne vous aime pas. Tout ce que vous dites et tout ce que vous supposez n’est qu’illusion et erreur. J’avais de l’amitié pour vous, une grande sympathie, de l’admiration même pour votre force et votre audace dans la vie. Mais pas l’ombre d’amour. Auprès de vous, je n’ai jamais éprouvé ce tressaillement d’inquiétude qui est le premier indice. Vous vous trompez, mon ami.

Il ricana :

– Je ne me trompe pas. Vous m’aimez, et vous le savez.

– Je sais que non. Je suis une femme de devoir et d’attachement. En dehors de mon mari, aucun homme n’existe pour moi. Je vous dis cela en toute sincérité, de même que je vous dis, sans qu’il y ait de ma part menace ou punition : vous avez rendu ma présence auprès de vous impossible, je partirai demain.

Il la saisit aux épaules, de nouveau exalté :

– Vous ne partirez pas. Et d’ailleurs, je n’ai pas besoin de vous le défendre. Vous ne partirez pas parce que cela vous serait impossible. Mais oui, mais oui... Vous ne sacrifierez pas une heure de notre vie commune qui est un supplice pour vous comme pour moi, mais qui est un émerveillement aussi. Oui, vous en éprouvez toute la volupté. Quand je vous regarde, vous tremblez de joie jusqu’au fond de vous. Ne dites pas non ! Si ce n’était pas vrai, est-ce que vous auriez peur de rester seule avec moi ? Sur le pont, au bord de la rivière, l’idée de me suivre, à la pensée que personne ne serait là pour vous défendre contre moi, vous terrifiait. Je devinais votre main qui se cramponnait à Boisgenêt. Pourquoi ? Une femme qui n’aime pas n’a pas peur. Et vous avez peur.

Il lui fit plier la taille en arrière. Le buste de la jeune femme fléchissait, elle vacillait sous l’étreinte passionnée, et il chuchotait ardemment :

– Vous avez peur en ce moment. Ma bouche est près de la vôtre, et vous savez que si je prends vos lèvres vous êtes perdue, bien perdue... En pensée, en désir, vous êtes perdue... Tais-toi, ne dis pas non ! Tu es à moi plus que si tu m'appartenais.

Il l'avait fait reculer contre le fauteuil où elle s'écroula. Dix secondes... vingt secondes se passèrent. La jeune femme semblait vaincue. Jean d'Orsacq la serra davantage contre lui et voulut atteindre la bouche qui ne se déroba pas. Mais brusquement, dans un effort suprême, elle réussit à se dégager. Alors, courbée sur elle-même, la figure entre ses mains, elle ne bougea plus, les épaules cependant un peu frémissantes, comme si elle pleurait.

– Oui, dit-il sans plus l'attaquer, cachez vos lèvres et cachez vos pleurs. Si j'en avais douté, je vois maintenant à quel point vous êtes bouleversée... Je n'insiste pas. Réfléchissez, ma Christiane bien-aimée. Entre nous, il ne s'agit pas de rendez-vous furtifs ou de mensonges. C'est votre vie elle-même que je vous demande. Réfléchissez. Dans quelques jours, vous me direz votre décision.

Au bout d'un instant, elle se releva, calme soudain et maîtresse d'elle-même. Ses yeux avaient repris leur expression habituelle de sérénité, si émouvante par la mélancolie légère qui s'y mêlait.

– Ma décision est prise : je vous dis adieu ce soir, car l'adieu de demain sera dit devant les autres, et je ne pourrai pas y ajouter ce que je veux ajouter, gravement et sincèrement. Vous ne m'avez pas comprise, mon ami. Vous avez attribué ma présence ici à des causes qui ne sont pas exactes. Et vous avez attribué mon trouble de tout à l'heure à ces mêmes raisons inexactes. Quand une femme est poursuivie par un homme chez lequel son mari et elle habitent, quand elle est l'objet presque de violences, et qu'elle sent autour d'elle le scandale possible, il se peut qu'elle ait un instant d'énervement et de détresse. Elle n'a pas peur. Mais elle est désemparée par l'insulte qui lui est faite. C'est ce qui m'est arrivé. Croyez-moi ou ne me croyez pas, cela m'importe peu. Nous ne nous reverrons plus...

Il l'observa longuement. Il semblait dominé par son air de grande dignité et par la douceur de sa voix.

– Un mot seulement, dit-il. Si nous n'étions pas séparés par des êtres, si nous n'étions pas mariés l'un et l'autre, est-ce que vous auriez accepté ma vie ? Est-ce que vous m'eussiez donné la vôtre ? J'aimerais savoir cela. Ce serait un réconfort.

Elle déclara, toujours inflexible :

– C'est une question que je n'ai pas le droit de me poser. J'ai un mari. Vous avez une femme. Je ne puis pas sortir de cette réalité.

Il serra les poings. Christiane sentait en lui une souffrance intolérable. Cependant, il se contint, et murmura âprement :

– La seule réalité, c'est l'avenir. Vous pouvez vous en aller, rien ne changera rien à ce qui est mon amour et votre amour.

Elle ne baissa pas les yeux. Elle souriait confusément, amicale à la fois et distante, et elle lui tendit la main.

– Votre main ? dit-il. Non, je ne veux de vous que vos lèvres.

Et en disant ces mots, il avait un tel air de résolution farouche, qu'elle recula un peu. Mais des pas se faisaient entendre dans le salon. Vanol et Boisgenêt entrèrent.

Chapitre 4

- Vous êtes donc revenu, Vanol ? demanda Jean d’Orsacq.
- Comme vous voyez, il y a dix minutes, avec Bernard Debrioux.
- Où est-il, Bernard ?
- Dans sa chambre. Il nous rejoint.

Christiane voulut sortir, mais d’Orsacq lui dit :

– Attendez-le ici, chère amie, puisqu’il nous rejoint... Et alors, Vanol, pas trop mouillé ?

– Pas du tout J’étais sous la première grotte des monticules pendant l’averse. Et nous sommes revenus dès que ce fut fini.

- Vous n’avez pas rencontré Lucienne, de ce côté-là ?
- Mais non. Elle est donc dehors ?
- Elle a été se promener.

– Comment ! dit Boisgenêt, mais elle se reposait dans sa chambre. Pourquoi cette lubie ?

– Tu la connais, dit d’Orsacq en haussant les épaules. Un besoin d’air... de mouvement... Bernard, dit-il à Debrioux qui arrivait aussi, tu n’as pas rencontré Lucienne ?

Christiane, qui s’inquiétait, proposa :

- Nous devrions tous nous mettre à sa recherche.
- Elle est peut-être rentrée à l’heure qu’il est...

Jean d’Orsacq fut sur le point de monter l’escalier intérieur, mais il s’arrêta en disant :

- Inutile, le verrou est toujours mis de ce côté.

Au moment où il allait sonner, Ravenot arriva, bientôt suivi par Amélie.

- Eh bien, fit d’Orsacq... Madame ?

– Je n’ai pas trouvé Madame dans le parc, monsieur le comte.

- Étrange ! Vous avez appelé ?

– Oui. Et il est impossible que Madame n’ait pas entendu mon appel. Il n’y a que le cas où Madame aurait traversé le pont et se serait enfoncée dans le bois.

- C’est invraisemblable. Est-ce qu’il pleut encore ?

– Non, monsieur le comte. Mais le vent s’élève et chasse les nuages, de sorte qu’il y a un peu de lune et que j’aurais certainement vu Madame si elle était passée à portée de mes yeux.

– Cherchez encore, Ravenot. Il n’est pas admissible que Madame se promène seule ainsi dans les bois, par ce temps humide. Il y a là un malentendu... quelque chose qui s’expliquera de soi-même.

– Il paraît qu’Antoine, le jardinier, a rencontré Madame pendant la pluie.

– Où est-il, Antoine ?

– Au village, on est parti le chercher.

D’Orsacq, qui allait et venait avec agitation, s’arrêta brusquement devant le placard du coffre-fort.

– Qui est-ce qui a encore touché à ce placard, Ravenot ? dit-il d’une voix irritée. Je vous avais commandé de coller contre le battant un fauteuil... ce grand fauteuil-là.

Ravenot parut stupéfait.

– Ça fait deux fois, murmura-t-il,... Deux fois qu’on y touche. Ça, c’est raide. En voilà une histoire !

– Deux fois, Ravenot ?

– Oui, monsieur le comte, la première, tout au début, après le dîner... j’ai trouvé le fauteuil pas à sa place...

– Et qui croyez-vous ?...

– C’était M. Boisgenêt.

– M. Boisgenêt ? Vous êtes sûr ?

– Je l’ai vu qui en sortait. Amélie aussi, n’est-ce pas, Amélie ?

– En effet, dit Boisgenêt, j’ai examiné ce coffre. Et après ?...

– Mais vous aviez remis ce fauteuil devant le placard, Ravenot ?

– Oui, monsieur le comte. Ici, à sa place, exactement. Et voilà Monsieur le comte avouera que c’en est là une histoire !

– Mais non, fit d’Orsacq qui semblait plutôt préoccupé par l’absence de sa femme. Tenez, Ravenot, ramassez ce vase, et essuyez cette eau qui a coulé.

C’était un menu vase de cristal avec une rose. Il gisait sur le marbre d’une petite table ronde, et l’eau coulait.

– Quelqu’un est donc entré ici, pendant notre absence ? demanda-t-il.

– Ravenot et moi, dit Amélie, nous sommes venus enlever les plateaux, et c’est tout, Monsieur. Le vase n’était sûrement pas tombé alors.

– Il l’était à mon retour ici, affirma d’Orsacq. Je l’ai vu aussitôt.

Il fit cette remarque distraitemment. L’incident n’attirait pas son attention ni celle des

autres personnes. Cependant on demeurait silencieux, et nul autre sujet de conversation ne semblait susceptible d'intérêt. Il y avait de l'étonnement, un peu de désarroi. Les choses n'étaient pas à leur place. L'absence prolongée de la maîtresse de maison aggravait la gêne. L'irruption du ménage Bresson et leurs efforts de gaieté n'apportèrent aucune animation. Vainement ils proposèrent une charade-pantomime, ou des petits jeux avec gages et pénitences. Ils n'eurent point de succès.

– Enfin quoi ! vous êtes funèbres, protesta Léonie. On croirait vraiment que mes prédictions se sont réalisées, et qu'il y a eu cambriolage et crime. Expliquez-moi ça. Alors, on vous a pris votre portefeuille, Vanol ?

Personne ne répondit. Ces deux petits faits, très simples peut-être, et fort naturels, le dérangement du fauteuil et la chute du vase s'imposaient peu à peu aux esprits comme des phénomènes d'importance. On en parla au ménage Bresson, et Bresson, sur-le-champ, riposta :

– Ça ne m'étonne pas du tout. C'est en rapport direct avec ce que j'ai vu.

D'Orsacq eut un geste de dénégation :

– Mais, mon cher Bresson, vous n'avez rien vu du tout.

– J'ai vu un homme descendre par là.

– Par cette fenêtre ?

– Par cette fenêtre.

La coïncidence était curieuse. À la seconde même où Bresson désignait la vaste baie, les deux battants s'entrouvrirent brutalement sous l'assaut formidable d'un coup de vent, qui les plaqua, avec un fracas de tonnerre, contre les volets de bois intérieurs.

– Bigre ! s'écria Boisgenêt qui ferma les battants, il faut que la tempête soit rude pour fracturer ainsi une fenêtre.

– Une fenêtre ne se fracture pas, déclara Bresson. Il n'y a pas de coup de vent, si formidable qu'il soit, qui puisse ébranler une fenêtre dont l'espagnolette est bien tournée, et par conséquent dont les deux extrémités de fer sont bien entrées dans les trous.

On lui posa des questions en hâte :

Que voulez-vous dire, Bresson ?

– Que la fenêtre n'était pas close...

– Ce qui signifie ?

– Parbleu ! qu'elle n'était que poussée.

– Mais qui l'aurait ouverte ?

– L'homme que j'ai vu enjamber le balcon et sauter dans les massifs... que j'ai vu, de mes yeux vu...

– Mais c'est effarant, insinua Vanol. Si Bresson a vu juste, rien ne nous prouve que sa femme se soit trompée dans ses prédictions.

– Aucune erreur possible, formula Léonie.

D’Orsacq avait sonné plusieurs coups. Ravenot et Amélie accoururent.

– Ravenot, demanda Jean d’Orsacq, cette fenêtre était-elle bien fermée ?

– Absolument fermée, monsieur le comte.

– Vous en êtes sûr ?

– D’autant plus sûr, monsieur le comte, qu’après le départ de monsieur le comte et de ses invités pour la fête sur la rivière, Amélie et moi, comme nous l’avons déjà dit à monsieur le comte, nous sommes revenus ici.

– Pourquoi ?

– Pour enlever les plateaux et ranger. Or, comme la nuit s’éclairait du côté de la rivière, j’ai ouvert cette fenêtre, et Amélie et moi nous avons regardé les illuminations. Amélie me dit que nous ferions mieux d’aller voir du haut du perron. Alors j’ai fermé, en tournant l’espagnolette à fond. J’en répons.

– Donc, quelqu’un, par la suite, a ouvert et n’a pas refermé, conclut Bresson.

D’Orsacq réfléchissait. Comment n’eût-il pas évoqué la mystérieuse chose qui s’était produite dans la même pièce, vingt jours auparavant ? Si quelqu’un avait essayé, devait-on nier la possibilité d’une seconde tentative ? N’y avait-il pas corrélation entre ceci et cela ? entre les intentions de celui qui avait trouvé la mort après son expédition manquée, et les intentions de... ?

Mais d’Orsacq se refusa à suivre davantage sa pensée. Il fallait d’abord éclaircir le présent. Il reprit, à mi-voix :

– Cela fait trois choses anormales. Cette fenêtre... le fauteuil écarté de ce placard... et le vase renversé, Il est évident que les coïncidences sont nombreuses et qu’il est difficile de n’y voir qu’un effet du hasard. Cependant... Voyons, Ravenot, personne n’est entré ici que vous, n’est-ce pas ?

– Personne que moi et Amélie, monsieur le comte.

– Cependant comment expliquez-vous ?...

Vanol et Boisgenêt s’agitaient. Les Bresson et les Debrioux, groupés autour du comte, écoutaient avec attention.

– Comment expliquez-vous de tels phénomènes ? répéta Jean d’Orsacq. Il y a là trois points singuliers et que nous ne pouvons pas négliger. Rappelez-vous bien, Ravenot, vous n’avez pas observé d’allées et venues suspectes ?

– Aucune, monsieur le comte.

– Et vous, Amélie ?

– Moi non plus, monsieur le comte.

Il sembla que la réponse d’Amélie, très précise et tout à fait spontanée, fût accompagnée d’une certaine réticence dans l’intonation, et plus encore dans le regard.

– Qu’y a-t-il, Amélie ?

– Eh bien, monsieur le comte, à un moment donné, comme nous étions sur le perron, une minute après, pas plus, en me retournant, j’ai cru voir de loin... Le vestibule était allumé..., mais pas la salle à manger... Or, j’ai vu une ombre qui passait dans le noir. Mais je n’y ai pas fait attention et je n’en ai même pas parlé à Ravenot...

– Un étranger, alors ? Un malfaiteur ? C’est invraisemblable... Tout cela est du domaine de la fantaisie.

Bresson intervint.

– Fantaisie ou non, avouez, d’Orsacq, que cela s’accorde diablement avec cette vision que j’ai eue d’un homme qui enjambait la fenêtre et qui sautait par là.

– Coïncidence ! s’écria le comte, qui s’insurgeait contre la réalité. Hallucination comme dit votre femme.

Boisgenêt observa :

– D’ailleurs, peut-on affirmer qu’un homme qui se serait enfui par une fenêtre aurait pu ramener suffisamment les battants sur lui pour qu’elle ait l’air d’être close ?

– Essayez, Ravenot, ordonna le comte. Et ensuite vous sauterez dans le buisson et vous verrez s’il y a des traces de pas.

– Oui, monsieur le comte. J’ai justement ma lampe électrique de poche. Mais des traces de pas... après la pluie... c’est peu probable.

– Peu probable, en effet. Mais il y a des massifs... Des plantes ont pu être dérangées, abîmées.

Ravenot ouvrit. Il se glissa dehors, et ramena les deux battants sur lui. La fenêtre fut fermée hermétiquement.

– Vous voyez.... vous voyez.... articula Vanol avec anxiété, la preuve est faite... on peut passer et disparaître...

Boisgenêt frappa du pied.

– Passer, pour quoi faire ? Il y avait vingt autres chemins pour entrer dans le château et en partir sans se servir de cette fenêtre ! Sacrebleu ! un malfaiteur ne s’introduit pas dans une pièce sans aucune raison valable.

– Eh bien, justement, remarqua Vanol, il y avait une raison valable pour qu’il s’introduisit dans cette pièce plutôt que dans une autre.

– Laquelle ?

– Le coffre-fort.

Boisgenêt haussa les épaules.

– Mais puisque ce coffre-fort ne contient rien ! N’est-ce pas, d’Orsacq ? Tu nous l’as dit.

– Je ne l’ai jamais utilisé, fit distraitement d’Orsacq, que pour y mettre des papiers sans

valeur réelle... des baux... des registres d'exploitation... des quittances... Cependant...

– Quoi, cependant ?

– Eh bien, depuis avant-hier...

– Eh bien, depuis avant-hier ?...

Jean d'Orsacq courut vers le placard, dérangea le fauteuil et entra.

– Rien de suspect, dit-il aussitôt. On ne l'a pas forcé, en tout cas.

– On l'a peut-être ouvert...

– Pour l'ouvrir, il eût fallu deux choses, d'abord connaître le chiffre de la serrure, ensuite et surtout, posséder cette clef.

– Et vous l'avez, cette clef ?...

– Elle est toujours sur moi, à mon trousseau. Tenez, la voici. Par conséquent, je suis tranquille.

– Tout de même, ouvrez et vérifiez.

– À quoi bon, puisqu'elle n'a pas quitté ma poche ? Mais, à l'une des vitres on frappa. Ce ne pouvait être que Ravenot. De fait, Bresson ayant ouvert la fenêtre, on aperçut Ravenot, une lanterne à la main.

– La plate-bande a bien été piétinée... deux branches ont été cassées. Et puis surtout...

– Quoi ? fit le comte.

– J'ai trouvé cette clef.

D'Orsacq la prit en hâte, l'examina et dit :

– C'est une vieille clef qui ne ressemble en rien à celle du coffre... Non, le coffre est intact. Cherchez encore Ravenot, s'il n'y a pas autre chose, et revenez par le vestibule.

Il ferma les battants, il déplia et rabattit les volets intérieurs. Puis il dit à ses hôtes :

– Je n'ai pas voulu parler devant ce domestique. Mais cette clef est exactement la même que la mienne. Aucune erreur possible. Donc, aucun doute n'est possible, quelqu'un est venu. Mais il n'a pu rien faire, puisqu'il ignorait le chiffre de la serrure.

– Vérifiez tout de même.

– À quoi bon ?

– À quoi bon ? Mais, vous nous avez fait la même réponse pour la clef. Et cependant une autre clef existait. Je vous en prie, vérifiez, d'Orsacq.

– Puisque vous insistez...

Il courut de nouveau jusqu'au placard, s'agenouilla et introduisit la clef. Il n'eut qu'à tirer pour que le lourd battant de fer s'ouvrît. Il se pencha et murmura :

– C'est inconcevable.

– Quoi ?

– On a pris un rouleau enveloppé d'un journal que j'avais placé sur ce rayon il y a trois semaines, et qui s'y trouvait encore hier soir.

– Et ce rouleau contenait ?

– Des titres... des obligations... pour plus d'un demi-million.

Chapitre 5

La tourmente qui commençait à souffler sur les habitants du château subit un temps d'arrêt. Et ce répit provenait du sang-froid avec lequel le comte d'Orsacq accueillit la découverte du vol. Il arpenta la pièce durant quelques instants, sans mot dire. Le souvenir d'Agénor Bâton se levait de nouveau en lui. Une clef de plus apparaissait dans l'aventure, la cinquième clef. Mais il se tut encore à ce sujet et prononça, en jetant un coup d'œil sur ses invités :

– Je vous demanderai à tous le silence jusqu'à nouvel ordre. Il est inutile de mêler le personnel à cette histoire.

– Mais vous porterez plainte ?

– En dernier ressort, oui. Seulement, qui sait si cette affaire ne peut pas être éclaircie en dehors de la justice ? C'est précisément parce qu'elle paraît inexplicable, à première vue, que nous pouvons espérer que l'explication sortira des faits eux-mêmes examinés avec un peu d'attention.

Christiane Debrioux dit tout bas à son mari :

– Est-ce que tu imagines quelque chose ?

– Non, dit-il. Mais Jean trouvera.

– Comme il est calme, lui si emporté d'ordinaire !

– Cinq cent mille francs... murmura Bernard, cela ne compte guère pour lui.

Vanol et Boisgenêt échangeaient aussi leurs réflexions, à voix basse, avec le couple Bresson. Vanol s'agitait comme d'ordinaire. Léonie était très frappée par l'accomplissement partiel de ses prédictions, et ne cachait pas ses craintes.

– La situation est grave, disait-elle. On doit, dans une certaine mesure, ajouter crédit à ces avertissements du destin...

– Et prendre toutes les précautions, ajouta Vanol de plus en plus inquiet.

Jean d'Orsacq continuait sa promenade. On voyait à sa figure contractée, à ses yeux fixes, tout l'effort de sa réflexion. On aurait pu penser que certains côtés du problème lui apparaissaient, et que, par moments, il entrevoyait l'ombre de la vérité, mais d'autres côtés lui demeuraient impénétrables, et il se heurtait, somme toute, à des obstacles et à des contradictions contre lesquels il ne pouvait rien. Il le dit d'ailleurs en résumant le travail de sa pensée :

– J'en arrive toujours au même point. Toute l'affaire est dominée par des impossibilités et des contradictions. N'est-il pas impossible, en effet, et absurde d'imaginer que quelqu'un au monde connaisse le chiffre de la serrure, puisque je ne l'ai révélé à personne ? Impossible et absurde que l'on ait cherché dans ce coffre des titres dont j'étais

seul à connaître la présence ? C'est incroyable, avouez-le. Et puis cette clef, cette double clef dont j'ignorais l'existence...

Il retomba dans sa méditation et se remit à marcher. Mais Boisgenêt l'interpella :

– Dis donc, d'Orsacq, il y a bien souvent dans les mystères un petit détail que l'on n'aperçoit pas et qui suffirait à tout éclairer.

– Pourquoi me dis-tu cela ? fit d'Orsacq en s'arrêtant.

– Pourquoi ? Je pense que ta femme est peut-être au courant d'un de ces détails ignorés de toi.

Le comte haussa les épaules.

– Lucienne ? Je lui ai parlé avant le dîner du coffre-fort et de la stupidité de cet emplacement.

– Et qu'a-t-elle répondu ?

– Par les mêmes observations qui s'imposent à nous ; personne ne connaît le chiffre et il n'y a là-dedans que des paperasses.

– Tu ne lui avais donc rien dit à propos de ces titres ?

– Ma foi non.

– Tout de même... insista Boisgenêt.

– Tout de même, quoi ?

– Tu pourrais l'interroger.

– Évidemment.

Et le comte ajouta avec impatience :

– Seulement, elle a été se promener je ne sais où... Elle, toujours si craintive pour sa santé !

À son tour, Vanol demanda :

– Ne penses-tu pas, d'Orsacq, qu'il y ait corrélation entre cette absence et le vol ? et qu'on aura profité de ce que tout le monde était sorti, ou sur le perron du vestibule, pour s'introduire ici ?

– Mais non cria d'Orsacq, aucune corrélation ! Ce vol, c'est une chose particulière, et l'on a déjà perdu trop de temps à la discuter... Ce qu'il y a d'urgent, c'est de retrouver Lucienne.

– Cherchons-la tous, dit Christiane... Et sans tarder.

– Oui, dit-il, sans tarder. Car enfin, avec ce vent !...

On sentait qu'il faisait malgré lui toutes les suppositions et qu'il envisageait les pires conséquences d'une telle imprudence.

Sauf Vanol et Boisgenêt qui ne bougèrent pas de la bibliothèque, ils sortirent tous. Mais, comme ils descendaient le grand perron du vestibule, le jardinier Antoine, petit

homme sec et basané, survint, conduit par Ravenot qui s'exclama tout essoufflé :

– Monsieur le comte, c'est Antoine. Il a bien rencontré Madame, il y a une petite heure.

– Parlez vite, Antoine. Où étiez-vous ?

– J'allais au village chercher du tabac, monsieur le comte était encore dehors, et j'ai aperçu madame la comtesse... J'ai reconnu la fourrure grise de Madame.

– Et de quel côté ?

– Du côté de la chute.

– Du côté de la chute ? s'écria d'Orsacq tout de suite alarmé.

– Madame la comtesse se dirigeait vers le petit pont qui passe au-dessus.

– Mais c'était de la dernière imprudence ! Ce pont est aux trois quarts pourri... et le plancher devait glisser avec la pluie...

– Il ne pleuvait pas encore ou très peu, affirma le jardinier.

– N'importe ! qu'on sonne la cloche ! Vite, Ravenot, sonnez la cloche.

D'Orsacq s'était élancé et parlait en courant. Antoine, qui se tenait à sa hauteur, répétait :

– Il ne pleuvait pas encore, monsieur le comte. Et puis le pont est plus solide qu'on ne croit.

– Mais non, Antoine, il y a quelques jours, vous vous êtes plaint, vous-même...

Le jardinier portait une lanterne. Dans la tempête un peu apaisée, la cloche tintait à toute volée, et, soudain, ce fut la grande lumière. Bresson avait tourné l'interrupteur qui commandait la douzaine de lampes disposées le long de la rivière.

– Mon Dieu ! Mon Dieu ! pourvu qu'il n'y ait pas eu d'accident, murmura Christiane.

– Mais non, répliqua son mari, Mme d'Orsacq a l'habitude...

– Mais pourquoi cette promenade ?

– C'est ce que je ne comprends pas, dit Bernard. Cela me paraît si peu vraisemblable !

L'arche du petit pont enjambait la rivière un peu après le pavillon du jardinier, à un endroit où elle formait une chute d'environ un mètre de hauteur. La lumière électrique ne parvenait qu'à peine jusque-là. On projeta la lueur des lanternes. Rien de suspect n'apparut. Sur le pont, aucune trace de glissement.

Le comte appela :

– Lucienne ! Lucienne !

Le jardinier se mit à galoper dans le bois. Les Bresson et les Debrioux suivirent les deux berges de la rivière, et tous ils se retrouvèrent au grand pont sans que leurs recherches eussent provoqué le moindre résultat.

Jean d'Orsacq, hors de lui, perdant tout sang-froid, déambulait et vociférait. Léonie Bresson lui empoigna le bras, impérieuse :

– Voulez-vous que je vous dise mon opinion, cher ami ? Eh bien, il y a dans tout cela un malentendu.

– Qu'est-ce que vous chantez là ? répliqua d'Orsacq avec impatience. Un malentendu ? Mais puisqu'on l'a vue...

– Évidemment... mais tout de même je persiste à croire...

– Moi aussi, dit Christiane, je ne puis admettre... C'est si contraire aux habitudes de votre femme...

La cloche avait cessé son intolérable tocsin. Et ils entendirent tout à coup des appels qui venaient du château en même temps qu'il y avait une grande agitation sur le perron.

– Qu'y a-t-il donc ? s'exclama Jean d'Orsacq.

– On vous fait signe... Tenez, c'est Amélie qui court vers nous... Elle gesticule comme s'il y avait une bonne nouvelle.

Ils allèrent à la rencontre de la femme de chambre, et tout de suite, en approchant, elle balbutia :

– Oh ! Monsieur, pardonnez-moi... je suis si contente !... oui, je me suis trompée... et mon mari aussi... et Antoine...

Elle était suivie par une femme d'un certain âge, à cheveux gris, que l'on nommait la vieille Bertha, et qui, ancienne domestique au château, ne s'occupait plus maintenant que du linge et du raccommodage. Cette femme pleurait à chaudes larmes, et, au milieu de ses sanglots et de ses bégaiements, on perçut quelques mots :

– C'est de ma faute, monsieur le comte... Monsieur le comte me pardonnera... J'avais voulu voir les illuminations... j'ai eu l'idée d'aller du côté de la cascade... Comme il ne faisait pas chaud et que l'on craignait la pluie, alors, en passant près de la lingerie, j'ai attrapé la cape de petit-gris qui était accrochée là... Je ne pensais pas mal faire. Madame ne voulait plus la mettre... et l'autre soir, elle m'avait dit que je pouvais m'en servir, à l'occasion, quand elle m'enverrait le soir au village. Monsieur le comte ne m'en voudra pas... Si j'avais su qu'on pouvait croire !

D'Orsacq précisa :

Pourquoi cette escapade ?

– Mais, monsieur le comte, dès qu'il a commencé à tomber des gouttes, je suis rentrée. Comme Amélie était sur le perron, j'ai retiré la cape et je l'ai mise à l'envers sur mon bras... Alors, Amélie a cru que madame la comtesse n'était pas rentrée et moi j'ai rangé la cape dans la garde-robe de madame. Que monsieur le comte vienne la voir... Elle n'est pour ainsi dire pas mouillée.

– Alors, où se trouverait Madame ? demanda d'Orsacq.

– Dans sa chambre, très probablement, fit Amélie, Madame n'a pas dû sortir.

L'hypothèse était plausible. D'Orsacq et ses amis l'acceptèrent aussitôt. Il n'y avait aucun doute Lucienne d'Orsacq n'avait pas quitté sa chambre où elle devait dormir, toujours assoupie par les doses massives des drogues qu'elle avalait.

Ainsi, il se produisait une nouvelle détente. La dernière. La vision d'une femme qui glisse sur une planche, qui tombe à l'eau, et dont le cadavre est entraîné par le courant d'une rivière où s'accroche aux herbes de quelque anfractuosité, cela s'effaçait dans l'esprit de tous.

– Ah ! fit Mme Bresson, on respire mieux. Vraiment, nous avons perdu la tête comme des enfants.

– Oui, approuva Christiane, nous n'aurions jamais dû concevoir la possibilité de cette promenade.

Ils montèrent le grand escalier et d'Orsacq essaya d'ouvrir la chambre de sa femme, très doucement, pour ne pas la réveiller et la tourmenter. La porte résista. Le verrou, sans doute, était poussé. Il en fut de même à une porte du boudoir vers laquelle il se dirigea par la salle de bains.

– Décidément, elle dort, et profondément !

– Pourquoi la réveillerait-on, dit Léonie, puisque nous sommes rassurés.

– Oh ! tout à fait, dit le comte, qui se laissa mener, redescendit l'escalier principal et traversa les salons.

Dans la bibliothèque, ils retrouvèrent Vanol et Boisgenêt, qui connaissaient déjà la bonne nouvelle par la femme de chambre.

Boisgenêt s'écria :

– Ah ! à la bonne heure. Avouez qu'on a été un peu ridicules de s'inquiéter.

– Je ne suis pas de ton avis, riposta Vanol. Tout cela ne me semble pas très clair.

Boisgenêt haussa les épaules :

– Qu'est-ce qui ne te semble pas clair ?

– Je ne sais pas. Mais quant à moi, je garde une impression désagréable.

– Eh bien, garde-la, mon vieux, et laisse d'Orsacq nous offrir quelque chose à boire avant qu'on aille se coucher. J'ai une soif !

– Pas moi, grogna Vanol.

– Parbleu, répondit Boisgenêt, il suffit que j'aie soif pour que toi...

– Eh ! tu nous embêtes. Va boire à l'office. Amélie te servira.

Boisgenêt fut piqué, et il allait relever vertement l'allusion inconvenante de son ami, lorsque d'Orsacq se mit à marcher silencieusement dans la pièce, puis, au bout d'un instant, s'arrêta devant le coffre-fort qu'il examina :

– Curieux... curieux... dit-il entre ses dents.

– Qu'est-ce qui te préoccupe ? fit Boisgenêt.

– Rien. Maintenant que je suis rassuré, je repense à cette histoire de vol et je me rappelle que, pour ouvrir le coffre tout à l'heure, il m'a suffi d'introduire la clef et de tourner. Par conséquent, les trois chiffres étaient au point. On n'a même pas pensé, le vol

effectué, à brouiller la combinaison.

– À moins, observa Boisgenêt, que le mécanisme ne fonctionne plus, ou plutôt qu’il fonctionne même si le chiffre n’y est pas.

– Je viens d’essayer, fit d’Orsacq, on ne peut ouvrir que si la combinaison est juste.

– Vous trouvez cela tout naturel ? fit Vanol.

D’Orsacq ne répondit pas. Il était manifeste qu’il ne trouvait rien de tout cela naturel, mais on sentait qu’une pensée obscure suivait en lui son cours secret et qu’il cherchait à en surprendre toute la signification et à l’adapter aux circonstances.

Son visage exprimait les sentiments les plus divers, de l’irritation, presque de la colère, et puis de l’incertitude, des doutes. Deux fois, il rencontra le regard de Christiane. Un moment, il essaya de lui parler. Comme elle ne s’y prêtait point, il y renonça.

– Qu’est-ce que vous fichez là, Vanol ? dit-il, tandis que Vanol décrochait le téléphone. La poste est fermée à cette heure-là.

– Alors, envoyez quelqu’un en auto.

– Où ?

– À la ville. À la gendarmerie.

– La gendarmerie ? Pour quoi faire ?

– Nous ne pouvons pas rester dans cette situation déclara Vanol. Le cambriolage s’accompagne d’incidents troublants au dernier chef.

– Vous êtes timbré ! Un vol, c’est un vol. Et ça ne regarde que celui qui a été volé.

– Ça nous regarde tous. Il y a là un ensemble de faits déconcertants que je me refuse à laisser dans l’ombre.

– Quels faits ?

– Mais vous ne voyez donc rien ! s’écria Vanol en s’exaspérant, et tapant du pied comme un énergumène. Enfin, quoi ! ce fauteuil dérangé, ce coffre-fort ouvert, ces cinq cent mille francs volés, cette fenêtre pas fermée, l’affirmation de Bresson qui a vu un homme se sauver par là, ce sont des faits, des faits patents et indéniables, et qui prouvent qu’un malfaiteur est venu pendant que le château était à peu près vide, et que, dans cette partie, il n’y avait personne... personne sauf votre femme...

Et après ?

– Après ? mais le rapprochement s’impose. Ici, un malfaiteur. Là-haut, dans ce boudoir, une femme isolée... Ici, un malfaiteur qui s’empare de cinq cent mille francs. Là-haut, dans ce boudoir, une femme seule, qui possède des bijoux, des perles, des diamants, que sais-je !

D’Orsacq avait pâli. Il chuchota :

– C’est effrayant, ce que vous dites, Vanol et tellement absurde !

– Absurde ? proféra Vanol. Mais réfléchissez donc, d’Orsacq ! Où se trouve cette petite

table sur laquelle le vase était tombé ? Où ? Presque au pied de cet escalier qui monte au boudoir, et sur le chemin direct qui va du bas de l'escalier au coffre-fort. Il faut supposer que l'homme agissait dans les ténèbres, sans avoir allumé l'électricité, et par conséquent que c'est lui qui a pu la heurter.

D'Orsacq fit quelques pas vers les marches. Il titubait. On eût dit qu'il n'osait avancer et qu'il craignait de savoir. Léonie Bresson murmura :

– Oh ! j'ai peur... N'y allez pas, d'Orsacq.

Christiane, toute tremblante aussi, protesta :

– À tout prix, dit vivement Bernard Debrioux... il faut aller voir, tout de suite.

On entendit d'Orsacq qui articulait :

– Cette porte du boudoir doit être fermée au verrou, comme les autres.

– Eh ! notre homme s'en moque bien, des fermetures.

– Mais, si elle était fermée ?

– Eh bien ! s'écria Vanol, vous frapperez... vous démolirez. Mais je réponds qu'elle est ouverte... Tenez, suivez-moi.

Il voulut passer. Les autres également. Jean d'Orsacq les retint.

– Non, laissez... Restez-là tous. J'y vais...

Résolu soudain, en quelques enjambées, il monta l'escalier suivi de tout près par Boisgenêt.

– Mon Dieu ! gémit Léonie Bresson,... pourvu que la porte soit fermée ! Quel cauchemar !...

La porte était ouverte ! De la lumière jaillit, allumée par d'Orsacq. Quelques secondes. Bresson et Bernard s'étaient élancés. Alors qu'ils arrivaient sur le palier, ils entendirent d'Orsacq et, aussitôt, Boisgenêt qui appelaient au secours. Quand ils pénétrèrent dans le boudoir, ils virent d'Orsacq qui embrassait sa femme désespérément.

– Lucienne ! Lucienne ! Je t'en supplie ! Mais réponds. Quoi ? Qu'y a-t-il ?

Il eut un grand cri. Le buste de sa femme, qu'il maintenait contre lui, s'affaissait. Il proféra avec épouvante :

– Morte ! Elle est morte ! Oh ! est-ce possible ! Morte Lucienne ! Oh ! l'horreur...

Bresson et Vanol le reçurent dans leurs bras. Léonie et Christiane voulurent entrer. On les empêcha. Boisgenêt était incliné sur le corps inerte. Lorsqu'il se releva, après un rapide examen, il tenait à la main un stylet :

– Oui... elle est morte... frappée au cou, dit-il à voix basse... voici l'arme... que personne ne touche à rien ! Elle disait son chapelet. Tenez, la plupart des grains sont rouges de son sang, ma pauvre Lucienne...

Il jeta une couverture sur la victime.

Il sanglotait, éperdu.

DEUXIÈME PARTIE – LA MATINÉE

Chapitre 1

À neuf heures du matin, par un beau temps de soleil, le substitut du procureur de la République fit son entrée dans la cour d'honneur du château. Deux gendarmes gardaient la grille. On le mena jusqu'au garage où il y avait une autre automobile.

– Tiens, dit-il, M. Rousselain est déjà là ?

– Mais oui, monsieur le Substitut, depuis une heure.

Un planton veillait au seuil du vestibule. Le substitut se fit conduire près de M. Rousselain. En passant, il vit que tout le personnel du château était groupé dans le premier salon. Le grand salon était vide. Un brigadier de gendarmerie se trouvait à la porte de la bibliothèque, que le juge d'instruction avait choisie pour ses interrogatoires comme la pièce la plus commode et la plus centrale.

Lorsque le substitut entra, M. Rousselain, seul devant une large table qu'on avait apportée et recouverte d'un vieux tapis, M. Rousselain mangeait de gros morceaux de pain trempés au préalable dans un large bol de chocolat. Il avait l'apparence d'un brave homme tout rond, avec une figure rougeaude au crâne dégarni, un air finaud et des yeux vifs. Il était vêtu d'un veston d'alpaga noir et d'un pantalon de toile jaune, et chaussé d'espadrilles en coutil marron. Près de lui, il avait déposé son chapeau de paille en forme de cloche. Il donnait l'impression d'un pêcheur à la ligne.

Les deux magistrats se serrèrent la main. Ils n'avaient pas encore travaillé ensemble. Mais le substitut, récemment nommé, marquait de la déférence à M. Rousselain, vieux routier du parquet qui aurait pu prétendre à des postes brillants, n'eût été son caractère indépendant et original.

– Vous semblez avoir bon appétit, monsieur le Juge d'instruction.

– Excellent ! Comme je suis parti de chez moi de bonne heure pour une autre enquête et que j'ai été prévenu de cette affaire en route, je suis obligé de réparer.

– Vous réparez bien.

– Le mieux possible !

La femme de chambre Amélie entra avec un plateau, une carafe et un verre qu'elle remplit, et que M. Rousselain avala d'un trait.

– Merci, mademoiselle ! Enlevez-moi tout ça. Le personnel est réuni dans la salle à manger ?

– Oui, monsieur le Juge d'instruction.

Amélie put entendre en se retirant :

– Elle est charmante, cette jeune enfant.

Puis, M. Rousselain reprit :

– Vous connaissez l'affaire, monsieur le Substitut ?

– En gros, par le coup de téléphone du brigadier de gendarmerie.

– J'ai déjà relevé quelques indications, dit M. Rousselain, et posé quelques questions, que je puis vous communiquer, tandis que les deux médecins font un premier rapport.

– Sont-ils d'accord tous les deux ?

– Je vous avoue que cela m'est parfaitement égal. Je n'écoute jamais ce que me disent les médecins, ayant l'habitude de ne juger que par moi-même. Malheureusement, dans cette affaire, il y a eu des imprudences. D'abord, on a eu le grand tort de transporter la victime de son boudoir sur le lit de sa chambre. Ensuite, l'arme qui a servi au meurtre a passé de main en main, ce qui interdit tout espoir de relever les empreintes digitales – autre blague, cela dit entre nous. Et puis, il y a eu affolement, temps perdu, retard dans la mise en route de l'auto, de sorte que le médecin de la ville est arrivé à plus d'une heure du matin, c'est-à-dire deux heures après le drame.

– Et cette arme ?

– Un menu stylet, pas bien aigu, du reste, dont usait Mme d'Orsacq pour couper les pages de son livre. On a retrouvé le livre par terre, devant le fauteuil où on l'a tuée, et un chapelet rouge de sang. Quant à la blessure le médecin légiste me l'a fait voir... à peine une incision dans le cou, sur le côté. Une cigarette ?

– Avec plaisir.

Ils se mirent à fumer paisiblement, et M. Rousselain donna quelques détails encore, de l'air le plus nonchalant, et comme s'il eût parlé d'un crime commis vingt ans plus tôt. On eût dit qu'il avait envie de dormir et que sa tasse de chocolat lui pesait lourd sur l'estomac. Le substitut s'étonna.

– Il ne me semble pas, dit-il, que cette histoire vous intéresse beaucoup ?

– Rien ne m'intéresse, dit-il en riant. Je ne me passionne, au fond, que pour la pêche à la ligne. Et c'est à un tel point que j'ai toujours peur de réussir, d'attirer l'attention sur moi, d'obtenir un avancement que je redoute. Pensez donc, monsieur le Substitut, le pays est à cheval sur deux rivières, où le poisson pullule. Je vous indiquerai des petits coins connus de moi qui suffiraient à pourvoir votre table quotidienne. Savez-vous l'affaire idéale, à mon point de vue ?

– Dites.

– C'est l'affaire que l'on peut classer, s'exclama-t-il avec un gros rire.

– Vous espérez que l'affaire d'Orsacq... ?

– Elle m'embête, celle-là.

– Diable ! Pourquoi ?

– Parce que le mobile du crime est trop évident.

– Le vol, n'est-ce pas ?

– Oui, le vol. C’est l’affaire type, le crime par cupidité, et pour les histoires de cette catégorie, je ne parviens pas à m’émouvoir. Chacun sa nature, n’est-ce pas ?

Alors, qu’est-ce qui vous émeut, monsieur le Juge d’instruction ?

M. Rousselain se pencha un peu vers le magistrat, et prononça :

– Le crime passionnel, monsieur le Substitut.

Il se leva, fit quelques pas, et dit d’un petit ton de confiance badine :

– Monsieur le Substitut, j’ai eu la chance, quand je faisais mon droit au Quartier latin, de remporter quelques succès flatteurs. Mon Dieu, oui, de jeunes demoiselles n’ont pas été indifférentes à ce qu’elles appelaient le charme de Georges Rousselain. Marié depuis, en province, quatre fois père, j’ai gardé de mon passé le goût des aventures romanesques, une préférence pour les livres de sentiment, et, en fin de compte, une curiosité sans bornes pour les affaires où l’amour joue le premier rôle. Alors là, je suis captivé, remué jusqu’au fond de l’être, avide de savoir, et tout prêt à donner la mesure de ma perspicacité. Toutes mes aventures d’autrefois me reviennent à la mémoire et me soufflent des solutions. J’analyse avec mes souvenirs d’amoureux et je fouille les cours avec mes yeux d’homme qui fut aimé.

Il dandinait sur ses jambes trop courtes un ventre considérable, et ressuscitait sur ses lèvres le sourire avantageux qui conquérait les midinettes du temps jadis. Puis il mit les mains dans les poches de son pantalon de toile jaune, se haussa sur la pointe de ses espadrilles de coutil, et conclut :

– Et c’est tellement plus facile ! Dans une affaire passionnelle, l’interrogatoire se réduit au minimum. Quelques questions seulement, qui déclenchent tout le mécanisme des instincts, des sentiments, des haines, des colères, des vengeances. Plus rien à faire qu’à écouter. On n’a pas en face de soi ces personnages surnois, qui se méfient et vous mettent dedans, mais des acteurs qui se chargent eux-mêmes de faire l’interrogatoire, qui mettent en lumière, malgré eux, les points obscurs, qui s’accusent les uns les autres, et qui ne savent pas se défendre. Ça, c’est passionnant, monsieur le Substitut ! Ça, ça vaut qu’on se dérange, et qu’on paye sa place aux fauteuils d’orchestre. L’affaire est vivante, tout en réactions psychologiques et en réflexes involontaires. Tandis que celle-ci...

M. Rousselain eut un geste de mépris indicible et acheva :

– Rien à espérer ! Nous sommes sûrs qu’il ne se produira rien de nouveau et que nous aboutirons à cette éternelle question d’argent, qui est bien, en matière judiciaire, le mobile le plus banal et le plus insipide. De tout ce que j’ai recueilli depuis une heure, de tous les propos que j’ai entendus et de la façon dont chacun m’a raconté la chose, il ne ressort rien de frappant, rien que cet intérêt subalterne qui s’attache aux énigmes criminelles comme elles sont exposées dans les romans policiers.

« Pouah ! Six cent mille francs disparus. Et après ? Qu’est-ce que vous voulez que ça me f... à moi ?

M. Rousselain affectait parfois un peu de vulgarité, mais cela demeurait toujours dans la note plaisante et dans un ton de bonne compagnie. Cependant, il sentit qu’il avait été trop loin, et il dit plus gravement :

– Reste le drame en lui-même, car, ne l’oublions pas, il y a une victime. Et c’est la seule considération qui devra nous guider. Voici d’ailleurs ces messieurs de la Faculté.

Ces messieurs de la Faculté n’apportèrent aucun élément, et leurs conclusions, toutes médicales, ne donnèrent aucun indice capable d’aiguiller l’instruction. En tout cas, une certitude formelle : l’hypothèse du suicide était absolument écartée. Il y avait eu crime. Les investigations de la gendarmerie, laquelle venait d’être renforcée par l’arrivée de deux inspecteurs de la brigade mobile, furent également plutôt négatives.

– Pas de traces, dehors ? demanda M. Rousselain au brigadier de gendarmerie, grand bel homme, content de lui-même.

– Non, monsieur le Juge d’instruction. Comme vous le savez, le parc est traversé par la rivière, et entouré par un très haut mur qu’il semble impossible de franchir. Et puis un malfaiteur ne vole pas dans un château plein de monde, ou, tout au moins, il attend la nuit.

– Il n’y a pourtant personne de suspect dans le château. J’ai questionné les domestiques qui m’ont eu l’air de braves gens.

– De braves gens, monsieur le Juge d’instruction, que je connais tous, depuis des années. Hier encore, j’étais au château pour surveiller la fête, et je causais avec eux. Il n’y a que le sieur Ravenot... un nouveau venu depuis quelques semaines, et son épouse.

– Ah ! oui, la charmante Amélie... Une admirable naïade, paraît-il. Vous les avez interrogés ?

– Oui, monsieur le Juge d’instruction. Leur dernier certificat, signé par le comte de Laroche, qui habite tout près d’ici, est excellent... Surtout pour la dame Amélie, femme de chambre remarquable, soigneuse.

– Je croyais que le comte de Laroche était célibataire, brigadier ? dit finement M. Rousselain.

– Oui, monsieur le Juge d’instruction, fit le gendarme qui ne saisit pas la plaisanterie.

Il y eut une légère pause, et M. Rousselain insinua d’un air engageant :

– De tout ce que vous avez entendu, de tout ce que vous savez, brigadier, il ne vous est pas venu la moindre impression qu’il y ait un coin quelconque de cette affaire où l’on puisse relever une intrigue ?

– Une intrigue ? demanda le brigadier assez ahuri.

– Oui, une intrigue passionnelle... un liaison donnant lieu à des rendez-vous ? Il y a là tout un ordre de faits assez intéressants où l’on peut retrouver la racine même des événements...

Mais le brigadier ne parut pas comprendre l’invitation sentimentale de M. Rousselain. Il répondit :

– Des rendez-vous ? Entre qui ? Il y a deux ans, il y a eu une cuisinière qui avait comme bon ami le fils du boucher.

– Mais actuellement ?

– Non, dit le brigadier d’un ton de satisfaction et comme s’il signait un témoignage de

bonne vie et mœurs. Tout le monde se conduit bien au château.

Le substitut se pencha vers le juge :

– Les invités, vous en avez la liste ? On m’a parlé des Bresson, dont le nom est souvent dans les rubriques mondaines des journaux.

– Oui, deux amuseurs...

– M. Vanol ? M. Boisgenêt ?

– Deux fantoches.

– Monsieur le Juge d’instruction, dit le brigadier, toutes ces personnes voudraient bien quitter le château.

Monsieur Rousselain demanda :

– Le comte d’Orsacq est toujours dans sa chambre ?

– Il n’en est pas encore sorti.

– M. Debrioux ?

– Dans son appartement, ainsi que Mme Debrioux qui a veillé le corps toute la nuit.

– Les autres ?

– Dans le grand salon, selon votre consigne.

– Faites-les entrer.

En attendant, les deux magistrats déambulèrent autour de la pièce Le coffre fut l’objet d’un examen ainsi que la fenêtre.

M. Rousselain dit au substitut :

– Regardez donc la rivière d’ici. Tenez, tout au bout à gauche, vous apercevez un vieux pont en bois ?

– Oui, au-dessus d’une chute. Il s’est passé quelque chose de ce côté ?

– Au mois de mars dernier, en l’absence des propriétaires, j’ai pris là une truite énorme.

– C’est du braconnage, monsieur le Juge d’instruction.

M. Rousselain se frotta les mains gaiement.

– Ça double le poids d’une truite !

Il reprit son sérieux. On introduisit le ménage Bresson, Vanol et Boisgenêt, que suivirent presque aussitôt les Debrioux.

Vanol fit irruption, son sac de voyage à la main, fort irrité.

– Monsieur le Juge d’instruction, je compte bien que vous n’allez pas me retenir plus longtemps.

– Votre départ était donc décidé auparavant ?

– Non. Mais vous comprenez bien que je ne peux pas m’éterniser ici. On ne reste pas

chez ses amis après ce qui s'est passé. C'est incorrect, et aussi fort pénible. Moi, ça me rend malade.

– Patientez, monsieur. Je pense que demain...

– Demain ? Mais c'est impossible. Des affaires urgentes me rappellent, et vous n'allez pas me contraindre...

– Les nécessités de l'enquête...

– Mais je n'y suis pour rien !

– Évidemment ! mais votre témoignage peut avoir son importance.

– Mon témoignage ? mais je l'ai donné aux gendarmes, je n'ai rien vu, rien entendu.

– Je n'en doute pas. Cependant je vois dans le rapport du brigadier que l'on n'a pas pu établir exactement l'endroit où vous vous teniez pendant le vol.

– Mais au bord de la rivière, avec tout le monde.

– Vous vous êtes écarté, paraît-il, un moment, selon le brigadier.

Vanol se croisa les bras, indigné. Boisgenêt observa, goguenard :

– Ah ! Ah ! Tu t'es écarté un moment ? Pourquoi ?

– Tu m'embêtes, toi ! s'exclama Vanol, qui déposa son sac, puisque le départ n'était pas possible. Tu m'embêtes. Toi non plus tu n'es pas resté tout le temps là-bas.

– Moi ? Je n'ai pas bougé, protesta Boisgenêt.

Le juge l'interrompit.

– Je vois cependant sur le rapport du brigadier que vous avez disparu pendant dix minutes.

À son tour, Boisgenêt s'irrita :

– Il en a de bonnes, le brigadier ! Alors, brigadier, j'aurais disparu pendant dix minutes ? C'est vous qui avez contrôlé et minuté cette disparition ?

Le juge lui coupa la parole et dit au brigadier :

– Appelez donc le maître d'hôtel et la femme de chambre Amélie.

– Ah ! Ah ! fit Boisgenêt, s'irritant à son tour, c'est Ravenot et sa femme qui ont documenté la gendarmerie ? Il est vraiment regrettable que la justice s'appuie sur des ragots de gens de cette espèce.

Le juge d'instruction étouffa un bâillement et murmura, incliné vers le substitut :

– Il a raison ! Ça vous amuse, ces histoires-là ?

L'un suivant l'autre, Ravenot et Amélie pénétrèrent dans la bibliothèque avec cette gêne confuse que l'on éprouve au moment de témoigner. La femme de chambre avait vraiment de la grâce et de la fraîcheur. Elle souriait.

– Que savez-vous au juste, maître d'hôtel ? demanda le juge d'instruction.

– Rien, absolument rien, n’est-ce pas, Amélie ? déclara prudemment Ravenot.

– Vous n’avez aucune indication à nous donner ?

– Aucune, monsieur le Juge d’instruction, n’est-ce pas, Amélie ? dit le maître d’hôtel qui semblait résolu à s’abriter derrière l’autorité de sa femme.

– Pourtant, je lis sur le rapport du brigadier ces quelques phrases :

Le maître d’hôtel affirme avoir vu le sieur Boisgenêt...

Boisgenêt s’indigna.

– Le sieur !

Le juge continua sa lecture : qui revenait vers le château au début même des illuminations...

Et, s’adressant à Boisgenêt :

– Comment expliquez-vous, monsieur ?

– En effet, dit Boisgenêt, je me rappelle. Il ne faisait pas chaud, je suis revenu prendre un manteau.

– Où ?

– Dans le vestibule. Je n’ai même pas traversé la salle à manger. Par conséquent, cet individu ne peut prétendre...

Le mot individu vexa Ravenot au même titre que le mot sieur avait offensé Boisgenêt. Il riposta :

– Je ne prétends rien, je dis ce que j’ai vu, et c’est mon droit d’en tirer des conclusions.

– Quelles conclusions ?

– Celles-ci, monsieur, c’est que rien ne peut nous assurer que vous n’ayez pas fait le tour du château.

– Le tour du château, et pour quoi faire ?

– Je n’en sais rien. Vous avez pu escalader cette fenêtre...

– Voilà qui est raide ! Une escalade de deux mètres, moi, à mon âge !

– Votre âge ne vous gêne pas toujours ! insinua Ravenot.

– Que voulez-vous dire, malotru ? s’écria Boisgenêt.

Ravenot se rebiffa :

– Je vous défends de m’insulter. Je dis que votre âge ne vous empêche pas, à l’occasion, de vous conduire avec les femmes comme un galopin.

Si Ravenot n’avait été un domestique, il eût reçu une gifle retentissante, mais Boisgenêt avait le sentiment des distances. Retrouvant sa dignité, il articula fortement :

– Monsieur le Juge d’instruction, je proteste énergiquement contre les racontars de cet individu. Il se venge parce qu’il m’a surpris en train d’embrasser sa femme.

M. Rousselain sursauta, soudainement intéressé :

– Vous embrassiez sa femme ? Qu’y a-t-il donc entre cette personne et vous ? Ravenot, précisez vos accusations : Ravenot, vous avez surpris votre femme avec M. Boisgenêt ?

Chapitre 2

M. Rousselain était plein d'espoir. Une intrigue ! Un flagrant délit ! Est-ce donc que l'affaire allait rebondir ?

– Je n'ai pas surpris ma femme, précisa vivement Ravenot. Amélie est l'épouse la plus honnête et je suis sûr d'elle.

– Cependant, si elle se laisse embrasser ? Cela suppose...

– Mais rien du tout ! s'exclama Ravenot avec indignation. Il y a seulement de la part de monsieur une inconvenance inqualifiable.

Amélie répondit avec une gêne pudique et souriante :

– Tout cela n'est pas bien grave. Monsieur a profité de ce que je lui versais de la liqueur. Je suis sûre qu'il n'a attaché aucune importance... Malheureusement, mon mari est entré.

Boisgenêt ricana, ce qui mit le maître d'hôtel hors de lui.

– Et qui est-ce qui avait ouvert la porte de ce placard pour s'approcher du coffre-fort ? Et qui est-ce qui chipait les cigares de Monsieur ? Hein ? Ma femme ne vous a-t-elle pas vu qui emplissiez vos poches ?

– Moi ?

– Monsieur ne se rappelle pas ? fit Amélie conciliante, Monsieur m'a dit qu'il lui en fallait pour offrir à ses amis.

La colère de Boisgenêt éclata :

– Des blagues ! C'est vous qui m'avez avoué que vous chipiez le parfum de votre maîtresse ! Vous en aviez plein le cou. C'est pourquoi je vous ai embrassée. Hein ! vous ne direz pas non ? « La pluie de fleurs sous la véranda » ! Vous m'avez tendu le cou pour que je sente...

Il bégayait, ne trouvant plus ses mots, exaspéré de se sentir ridicule. Vanol et les Bresson le calmèrent.

M. Rousselain, déçu, dit à son voisin :

– Rien que des balivernes ! Mais vous voyez, monsieur le Substitut, dès qu'on s'accroche à une aventure sentimentale ou sensuelle, tout de suite ils sont déchaînés.

Il soupira, avec sa finesse particulière, où il y avait de la plaisanterie, un peu de lassitude sceptique, et toujours de l'intelligence :

– Ah ! c'est que la vérité est si difficile à découvrir ! Pensez donc !

Nous sommes en face de gens qui nous sont totalement étrangers. Ils surgissent soudain

devant nous et il faut démêler leur innocence ou leur culpabilité et trouver la raison de leurs actes, alors que nous ignorons tout de leur psychologie, de leurs goûts, de leurs habitudes, de leur passé, de leur atavisme. Ce sont des ombres que nous évoquons. De quelles silhouettes réelles sont-elles le reflet ?

– Pourquoi donc, observa le substitut, les réunissez-vous pour les interroger ? En général...

– Oui, en général on les questionne isolément pour marquer leurs contradictions... Moi, j'aime mieux le choc immédiat. Ils n'ont pas le temps de réfléchir, et l'étincelle peut jaillir plus aisément.

Le comte d'Orsacq était survenu au milieu du conflit. Il montrait un visage altéré par l'insomnie et par le désespoir. Quelle que fût sa conduite privée dans la vie, il avait toujours entretenu avec sa femme des relations affectueuses, et cette mort affreuse devait le bouleverser.

Il écouta, puis, s'approchant de Ravenot, lui dit :

– Assez parlé, Ravenot. Monsieur le Juge d'instruction, vous n'avez pas besoin d'eux ?

– Pas pour le moment.

– Alors... laissez-nous, Ravenot.

Le ménage Ravenot sortit. Avec l'intervention du comte, l'atmosphère changeait. On sentait en lui la volonté implacable d'atteindre le but et de venger la mort de sa femme. Son visage douloureux et tourmenté exprimait une énergie sans bornes, et un effort de toutes ses facultés pour comprendre et pour savoir. Influencé par cette maîtrise, M. Rousselain prononça, comme s'il avait obéi à un plan d'enquête mûrement réfléchi :

– J'ai réuni ici toutes les personnes qui se trouvaient sur la berge, hier soir. Je fais appel à leurs souvenirs pour que nous puissions tout d'abord établir si le cambriolage a été exécuté par quelqu'un du dehors ou par quelqu'un du château. Ce sont les indices sur le vol qui amèneront les indices sur le crime.

Et le juge d'instruction commença, avec d'autant plus de fermeté qu'il allait tout à fait au hasard :

– Monsieur Bresson, c'est vous qui avez allumé les ampoules disposées de place en place sur les arbres ?

– C'est moi, monsieur le Juge d'instruction. Il m'a suffi pour cela de tourner un commutateur, au coin du vestibule.

– L'expérience sera faite en pleine obscurité. Mais, dès maintenant, vous pouvez me dire si cette partie du parc était suffisamment éclairée pour que l'on pût voir les personnes qui s'y trouvaient ?

– Suffisamment. La rive face au château était en pleine lumière.

– Vous étiez seul sur le radeau avec Mme Bresson ?

– Seul avec ma femme.

– Et vous avez vu arriver ?...

– D’abord nos amis Vanol et Boisgenêt, et ensuite M. d’Orsacq, Mme et M. Debrioux.

– Cette petite fête a duré combien de temps ?

– Environ quarante minutes, n’est-ce pas, Boisgenêt ?

– Oui, environ, dit celui-ci.

– Et, pendant ces quarante minutes, vous n’avez perdu de vue aucune des personnes qui assistaient au spectacle ?

– Je vous avouerai, monsieur le Juge d’instruction, que je ne m’occupais pas d’elles. Le radeau se dirige à la perche et j’étais tout à mon affaire.

– Et vous, madame ?

– Je m’occupais des lanternes vénitiennes.

– Cependant, vous avez pu voir...

– Certes, puisque au début j’ai vu qu’il y avait des personnes contre la balustrade. Je crois bien que Vanol s’était éloigné vers les grottes, n’est-ce pas, Vanol ?

– Oui, répondit celui-ci. J’avais froid et je désirais m’abriter. Bernard Debrioux m’a demandé du feu, et nous avons suivi la rivière ensemble, du côté de la première grotte.

– Et M. Boisgenêt ?

Boisgenêt étendit la main solennellement :

– Je le jure sur l’honneur que j’ai été chercher mon pardessus. Du reste, j’étais avec vous, d’Orsacq ?

– En effet, dit le comte. Vous vous êtes plaint tout de suite de la fraîcheur, et vous êtes parti... juste le temps d’aller et de revenir.

– Vous voyez ! s’écria Boisgenêt, triomphant et soulagé, comme s’il avait échappé à l’échafaud. Vous voyez ! Il en a du culot, le maître d’hôtel !

M. Rousselain se tourna vers Jean d’Orsacq.

– Vous étiez, monsieur, avec M. et Mme Debrioux ?

– Oui, dit le comte, puis seul avec Mme Debrioux quand mon ami Bernard s’est éloigné avec Vanol. Un instant, madame a voulu monter sur le radeau, puis elle a eu peur. La pluie commençait. Nous nous sommes abrités sous les ruines d’un ancien pigeonier, à gauche.

– Et vous n’avez rien remarqué de spécial ?

– Rien.

– Vous non plus, madame ? demanda le juge à Christiane.

– Rien de spécial, monsieur le Juge, répondit Christiane. Je ne pensais d’ailleurs pas à observer quoi que ce fût. J’étais distraite par l’averse et n’avais d’autre idée que de rentrer.

– Quelle heure était-il ?

– Quand nous arrivâmes au château, nous avons entendu sonner dix heures et quart.

– Dix heures et quart, j’en répons, affirma Jean d’Orsacq à son tour.

– Et, ni l’un ni l’autre, ni vous, monsieur Boisgenêt, ni vous, madame Bresson, vous n’avez aperçu quelqu’un sortant de la tour, par cette fenêtre ? Aucun de vous n’a rien vu ?

– Sauf moi, déclara Bresson, et de la façon la plus certaine. Il y a des choses dont l’on peut douter. Celle-là, non. J’ai vu, comme je vous vois, monsieur le Juge d’instruction.

– L’heure approximative ?

– Cela devait être quinze ou vingt minutes avant notre retour.

– Donc, vers dix heures moins le quart ?

– Environ.

– Vous n’avez aucune idée, dit M. Rousselain à d’Orsacq, sur ce qui a pu se passer ?

– Aucune, monsieur le Juge d’instruction.

– Admettez-vous qu’on ait pu franchir le mur ?

– Je ne le crois pas.

– Mais vous n’en êtes pas certain ?

– Si on l’avait franchi, il n’y aurait eu qu’un chemin possible. Les grottes dont nous parlions tout à l’heure sont creusées dans une suite de monticules que vous apercevez d’ici, sur la droite, à deux cents mètres de distance. À cet endroit, le mur qui s’y accroche serait peut-être accessible.

– Il y a, paraît-il, une petite grille fermant un passage pratiqué dans le mur.

– Oui, mais il aurait fallu en avoir la clef.

– Supposons le mur franchi, le malfaiteur aurait dû faire tout le tour du château pour s’y introduire par le vestibule.

– Non, il y a une porte d’entrée plus proche, dans le sous-sol situé au-dessous de la salle à manger.

– Et cette porte était fermée ?

– Elle ne l’était pas, monsieur le Juge d’instruction, contrairement à l’habitude. Cette nuit, obsédé par les événements, avide de vérité et d’action, j’ai visité le sous-sol du château et j’ai fini par découvrir que cette porte basse n’avait pas son verrou poussé comme à l’ordinaire. Il suffisait donc d’avoir la clef de la porte pour s’introduire par là, remonter l’escalier de service, passer par la salle à manger et entrer ici.

– En ce cas, observa M. Rousselain, la femme de chambre Amélie n’aurait pas été victime d’une erreur, et elle aurait vu réellement passer quelqu’un.

– Sans aucun doute, monsieur le Juge d’instruction. Pour la suite, il est facile d’imaginer comment ce quelqu’un a pu accomplir sa besogne et s’enfuir par la fenêtre.

– Exactement à dix heures ?

– Exactement, n’est-ce pas, Bresson ?

Bresson fut catégorique.

– Une fois de plus, je l'affirme. On s'est enfui par là et l'horloge a sonné aussitôt dix heures.

Le juge d'instruction fit venir le brigadier de gendarmerie qui entra accompagné d'un des inspecteurs de la brigade mobile. Et, comme M. Rousselain demandait si l'on avait examiné le mur d'enceinte, et, en particulier, du côté des monticules, l'inspecteur répondit :

– De très près, monsieur le Juge d'instruction, et c'est le motif de ma présence.

– Le résultat ?

– C'est qu'au-dessus de la dernière grotte, dans un bosquet de sapins disséminés, un de mes camarades et moi nous avons trouvé une chaise en fer appuyée contre le mur, lequel, à cet endroit, est moins élevé. Le jardinier Antoine, questionné par nous, a répondu que cette chaise en fer, transportée d'un rond-point voisin, ne se trouvait pas là hier dans l'après-midi.

– C'est donc, nota Jean d'Orsacq, qu'on l'y aurait transportée vers la fin du jour. Mais alors, cette chaise n'a pu être utilisée que pour sortir du parc et non pour y entrer ?

– C'est ce que nous nous sommes dit, mon camarade et moi, répliqua l'inspecteur. Aussi, nous avons franchi le mur. Non loin de là passe un chemin vicinal au bout duquel il y a une vieille chaumière habitée par un couple de paysans. Nous les avons interrogés. L'homme a remarqué, hier au soir, au crépuscule, les allées et venues d'une personne qui s'est approchée du mur et qui s'est éloignée. Elle parut faire le guet à quelque distance.

– Une personne ? dit M. Rousselain.

– Oui, une femme. Le paysan n'a pu nous donner son signalement, mais elle lui a semblé de tournure jeune et plutôt élégante. Nous avons battu un moment la campagne, sans rien trouver d'insolite, mais mon camarade est parti faire un tour à la gare qui est à trois kilomètres.

– Il y avait un train, hier soir ?

– Oui, monsieur le Juge d'instruction. Le dernier train s'arrête à 11h35. On arrive à Paris à minuit trois quarts.

Chacun se tut. On réfléchissait à l'incident assez obscur, mais qui, malgré tout, offrait une première piste.

Ce fut d'Orsacq qui rompit le silence.

– Somme toute, dit-il, les événements se présentent ainsi : l'individu qui a pénétré dans le château par la porte basse et qui s'est sauvé par la fenêtre, a rejoint la rivière du côté droit de la pelouse centrale, c'est-à-dire en face de cette tour, a suivi le chemin des grottes, et a gagné le mur au-dessus des monticules où il a rejoint sa complice. Je crois que voilà un point formellement établi.

– Je le crois.

– Alors, ce que je ne comprends pas très bien, dit le comte en s'adressant à son ami

Debrioux et à Vanol, c'est que vous deux, Bernard et Vanol, qui vous trouviez à droite de la pelouse centrale, sur le chemin des grottes, vous n'avez rien surpris des allées et venues qui se sont produites précisément dans les lieux où vous vous promeniez ?

Vanol objecta :

– Mais je me suis arrêté, moi, à la première grotte à l'entrée du chemin, et je n'en ai pas bougé.

– Mais, Bernard, lui, s'est arrêté aussi ?

– Non, dit Vanol, Bernard Debrioux a continué sa promenade.

– Ah ! reprit Jean d'Orsacq, tu as continué ta promenade. Bernard ?

– Oui, le long de la rivière.

– Et tu n'as rien surpris ?

– Absolument rien.

– Tu n'as rencontré personne ?

– Personne.

– C'est assez curieux.

– En effet, dit Bernard. Mais qui nous prouve que l'individu ait passé par les grottes ? Il a pu traverser les broussailles et les massifs qui rejoignent les monticules.

– Difficile. J'ai vérifié ce matin. Aucune trace de passage.

– Il a pu aussi me voir de loin et se dissimuler.

– Évidemment, murmura d'Orsacq. Et à quelle heure à peu près as-tu rejoint Vanol ?

Vanol intervint :

– Dix minutes après que j'ai entendu sonner dix heures. La pluie tombait fort. Nous avons patienté puis nous sommes rentrés ensemble.

D'Orsacq conclut :

– Par conséquent, il s'est écoulé dix minutes entre l'instant où l'homme descendait de la fenêtre et où toi, Bernard revenant par le chemin des grottes, tu es retourné à la première où se trouvait Vanol ?

– Pourquoi me demandes-tu tout cela ? dit Bernard.

– Oh ! pour rien. Mais je suis étonné que les circonstances ne vous aient pas mis fortuitement l'un en face de l'autre. Combien cette rencontre aurait pu nous être utile

M. Rousselain, par-dessous la table, avait envoyé un coup d'espadrille dans les mollets du substitut et il lui dit à voix basse :

– Qu'en pensez-vous ? J'ai comme l'impression d'une offensive imminente.

– Moi aussi, dit le substitut. Peut-être se poursuivrait-elle avec plus d'ampleur si les autres n'étaient pas là.

Vous avez raison, dit M. Rousselain, qui était assez content de lui.

Chapitre 3

Les autres, comme disait le substitut, avaient écouté avidement, mais sans rien deviner de cette offensive. Ils furent donc surpris qu'on les priât de se retirer dans leurs chambres ou ailleurs, sans toutefois quitter le château.

Ils sortirent. M. Rousselain donna ensuite l'ordre au brigadier, de veiller à ce que la salle voisine restât vide. Il ne voulait pas que des éclats de voix pussent parvenir au-dehors.

Christiane qui s'était tenue à l'écart, non loin de la fenêtre, se rapprocha un peu. Elle paraissait plus attentive et plus grave, étonnée aussi, et cherchait des yeux son mari. Le visage de Bernard, si inquiet d'ordinaire et si mobile, ne trahissait aucune impression.

Jean d'Orsacq s'était replié sur lui-même, comme insouciant des paroles prononcées. Mais comment admettre qu'il ne les eût pas prononcées à bon escient, et que, après avoir, en fait, conduit l'instruction depuis un quart d'heure, il n'eût pas agi avec une intention déterminée et avec la ferme résolution d'atteindre le but qu'il s'était fixé ? Pour cela, M. Rousselain tenait à lui laisser toute latitude. Il pencha son buste au-dessus de la table qui le séparait du comte, et lui dit :

– Veuillez développer toute votre pensée, monsieur.

– Mais, fit Jean d'Orsacq, ma pensée ne va pas au-delà de ce que je vous ai exposé. Nous cherchons ensemble une vérité qui se dérobe.

– Qui se dérobe moins, depuis que vous avez parlé, monsieur. Puisque, dès la première heure, vous vous êtes efforcé de vous renseigner par vous-même, et que vous avez réussi sur certains points, ayez donc l'obligeance de nous faire part de toutes vos constatations...

– Je n'ai rien constaté, monsieur le Juge.

– Disons vos hypothèses, si vous le préférez. Et comme ces hypothèses s'appuient tout de même sur plusieurs faits, par exemple l'existence d'issues possibles pour entrer dans le parc et dans le château, ou pour en sortir, je vous demande si vous n'avez pas relevé d'autres détails ?

– Aucun, monsieur le Juge d'instruction, je vous assure, ou alors, des détails tellement insignifiants !

– Aucun n'est insignifiant, déclara M. Rousselain.

Le comte se décida, mais n'était-il pas décidé dès le premier instant ?

– Eh bien, monsieur le Juge d'instruction, il y a parmi ces détails, celui-ci qui me tracasse. Bernard, quand tu es sorti avec nous, hier soir, tu avais un chapeau ?

– Non, j'étais tête nue.

– Retenez cette réponse, monsieur le Juge d’instruction, M. Debrioux était tête nue. Or, ce matin, au petit jour, comme j’explorais le parc minutieusement, surtout le côté droit qui, le soir, était resté dans l’ombre, puisque la lumière des ampoules ne l’atteignait pas, j’ai trouvé une casquette que j’ai reconnue.

– Comme vous appartenant ?

– Non. Tous les feutres et casquettes de chasse sont accrochés derrière l’office, précisément en haut de cet escalier de service qui vient du sous-sol. En passant, l’individu aura pris cette casquette.

– Pour quel motif ?

– Je l’ignore. Peut-être pour se travestir en cas de rencontre inopinée, et il l’aura jetée dans le parc, une fois son coup fait, c’est-à-dire à dix heures une ou deux minutes.

– Et vous l’avez ramassée ?

– Près d’un buisson sur les premières pentes des monticules, entre la première grotte où s’abritait Vanol et la seconde grotte où aboutit une bifurcation de l’avenue qui va d’ici à la rivière. Vanol, évidemment, ne pouvait ni voir ni entendre un individu passant près de ce buisson, mais – et c’est cela qui me déconcerte – Bernard, lui, devait le rencontrer puisqu’il se promenait entre la deuxième, la troisième et la quatrième grotte.

Bernard s’étonna.

– Je ne comprends pas ton insistance, dit-il.

Christiane le regardait et regardait aussi Jean d’Orsacq. Elle non plus ne comprenait pas.

Bernard ajouta avec un vague sourire :

– L’individu a pu s’en débarrasser après mon passage, car à t’écouter, on pourrait croire que c’est moi qui me suis servi de cette casquette.

– Je ne dis pas ça. Ce qui me déconcerte, c’est qu’elle t’appartient, et que tu chassais hier avec.

– Quel dommage ! dit Bernard en souriant de nouveau. Si j’avais su que ma casquette fût là, je l’aurais mise plutôt que de m’exposer à la pluie.

D’Orsacq laissa tomber ces mots :

– Bresson croit – je dis bien – Bresson croit que l’individu descendant de la fenêtre avait un pardessus et une casquette.

Un silence. La figure de Christiane se crispait. Bernard paraissait assez calme.

Les deux magistrats se consultèrent à voix basse et M. Rousselain conclut :

Ça prend tournure. Il est manifeste qu’il y a là quelque chose d’équivoque, et que le comte, en ayant l’air de cheminer à droite et à gauche suit une route directe... Et avec quelle maîtrise !... Quel chef-d’œuvre de préparation et d’investissement ! Le terrain est prêt pour l’assaut... Ça ne peut pas tarder.

Le substitut murmura :

– Il y a de la haine entre ces deux hommes. Mais pourquoi ?

– La femme ! Toujours la femme, dit M. Rousselain avec un petit tapotement des doigts sur la table.

– Vous croyez ? Jusqu’ici, rien ne permet cette supposition.

– Non, mais regardez-la... Ce qu’elle est belle ! Regardez la flamme de ses yeux... et cette physionomie tragique...

Il parlait en connaisseur, qui sait apprécier la beauté féminine. Il répéta, ravi de son épithète :

– Oui, tragique... C’est une tragique.

Et, reprenant soudain son rôle de juge d’instruction, il demanda à d’Orsacq :

– Alors, vous ne pensez pas, monsieur, que l’individu soit venu du dehors ?

– À la réflexion, non, monsieur le Juge d’instruction. D’abord, s’il est facile pour s’en aller de franchir le mur à l’aide d’une simple chaise, il n’est pas commode d’arriver par là, car, de l’autre côté, le terrain est en pente abrupte et le mur élevé. Ensuite, selon la logique des choses, l’affaire n’a pu être combinée qu’à l’intérieur, par quelqu’un qui suivait, de minute en minute, la vie du château et qui savait que, de telle heure à telle heure, cette pièce serait vide, puisque la petite fête devait avoir lieu sur l’eau dès que la nuit serait venue.

– Donc, ce doit être, ou bien un domestique...

– Je ne le crois pas, fit d’Orsacq, un domestique n’aurait pas eu l’idée d’utiliser l’escalier de service et de laisser ouverte la porte basse.

– Ou bien l’une des personnes qui se trouvaient dans le parc ?

Comme d’Orsacq ne protestait pas, le juge, coup sur coup, formula des précisions :

– Dans le parc, c’est-à-dire sur le bord de la rivière... c’est-à-dire l’un des vos invités... l’un de ceux que nous interrogeons depuis une heure...

Le silence continuait. Le juge insista :

– Le cercle se restreint de plus en plus, monsieur. Si nous procédons par élimination, nous arrivons forcément à une accusation stricte. Est-ce que vous vous y maintenez ?

– Je n’accuse personne, fit vivement d’Orsacq.

– Si le mot vous gêne, mettons que vos paroles désignent quelqu’un à mon attention. Est-ce bien ainsi que je dois les interpréter ?

On attendit la réponse de Jean d’Orsacq. Elle ne vint pas. Et l’on sentait même qu’il était bien résolu à ne pas la donner pour l’instant. Son visage était dur, obstiné. Christiane chuchota :

– Tout cela est odieux.

– Qu’est-ce qui est odieux, madame ? questionna M. Rousselain.

– Tout cela... tout cela... fit-elle vaguement.

À la porte on frappa. Le brigadier passa la tête, puis, sur un signe de M. Rousselain, entra. Il amenait l'agent de la brigade mobile et son compagnon. Celui-ci, un petit maigre, pâle, aux yeux de malice, raconta qu'il avait reconstitué l'itinéraire de la dame aperçue par le paysan de la chaumière. Cette dame, après une heure de marche, avait abouti à la gare et s'était assise sur un banc, loin de la lumière. Le train passait à 11h33 du soir. Elle avait pris un billet de seconde classe pour Paris. Pour le signalement, aucune indication, les employés de la gare ne s'étant pas souciés de cette voyageuse. Cependant, suivant le préposé au guichet, elle portait sous le bras un paquet en forme de rouleau, enveloppé d'un journal, ficelé, et d'où dépassaient des feuilles de papier ornées de vignettes jaunes.

– C'est bien ce que je supposais, dit Jean d'Orsacq, ces titres étaient ornés de vignettes jaunes et enveloppés dans un journal ficelé.

– De sorte que ?...

– De sorte que mon cambrioleur, c'est-à-dire mon invité, filant par le sentier des grottes, a couru jusqu'au mur et, montant sur une chaise qu'il avait préparée, a jeté les titres à sa complice qui les a ramassés de l'autre côté, et, tout tranquillement, rebroussant chemin, il est retourné le long des grottes. Je suis convaincu, monsieur le Juge d'instruction, que si l'on « minutait » le temps nécessaire pour effectuer ces trajets, on aboutirait aux dix minutes employées par l'individu pour sauter de cette fenêtre, courir au mur et revenir.

– Et revenir auprès de M. Vanol, acheva Bernard Debrioux.

Il s'était levé, il demeurait encore maître de lui, mais ses poings crispés, sa pâleur, révélaient une agitation intérieure qui grandissait de plus en plus.

Christiane, toute frémissante, attendit encore une réponse de Jean d'Orsacq. Il allait protester. Il ne se pouvait pas qu'il ne donnât point quelques explications qui balayeraient cette atmosphère de haine implacable. Il y avait là un malentendu. D'Orsacq allait le dissiper, elle l'en suppliait de toute son attitude et de son regard éperdu.

Il ne souffla pas mot. L'accusation était donc nette, sans réticence, irrémédiable.

– Je ne comprends pas... Je ne comprends pas... répéta-t-elle à voix basse.

Et le juge dit à son voisin :

– C'est clair, cependant. Et comme c'est passionnant !

Il ne fallait pas que la véhémence, contenue mais si tenace, de l'accusateur se refroidît. M. Rousselain ne le lâcha pas :

– Vous avez été trop loin, monsieur, pour ne pas aller jusqu'au bout.

– Je le reconnais, dit le comte. Mon intention n'était pas du tout formulée en moi quand cet entretien a commencé, mais certains incidents et mes réflexions me donnent le devoir de dire tout ce que je sais, ou tout ce que l'on peut déduire de mes certitudes.

– Toujours à propos du vol, sans doute ?

– Oui, monsieur le Juge d'instruction, à propos des titres qui m'ont été dérobés. Tout de suite, dès hier soir, une question s'est posée à mon esprit, opiniâtre, obsédante qui pouvait savoir que ces titres avaient été déposés dans ce coffre-fort à peu près inutilisé ? Qui

pouvait connaître le secret de la serrure ? Qui, sinon quelqu'un qui se trouvait ici depuis quelques jours, quelqu'un qui a pu épier, surprendre certains de mes actes, certaines de mes pensées, pourrait-on dire, se poster, un des soirs précédents, à cette fenêtre, parfois entrouverte la nuit, me voir entrer ici et m'agenouiller devant le coffre et compter chacun des déclics de chacun des trois boutons que je tournais, quelqu'un qui a pu enfin devenir le maître de mes secrets et le maître de l'argent enfermé par moi dans ce coffre ?

Jean d'Orsacq fit une pause et continua :

– Le problème ainsi établi s'est résolu aisément, et sa solution devait fatalement éveiller les soupçons et diriger mes recherches vers le coupable.

D'Orsacq avait poursuivi sa route sans dévier d'un seul pas, l'œil fixé sur le but à atteindre et qui devenait de plus en plus distinct. La minute redoutable approchait. Encore un instant, et le nom allait être prononcé.

– Et cette solution ? répéta M. Rousselain.

– La voici. Depuis longtemps, monsieur le Juge d'instruction, je suis en rapport avec un M. Sourdenal, de Paris, qui m'apporte des affaires à mettre sur pied, des affaires mal administrées que je relève, que j'alimente, et que je peux ensuite introduire en Bourse. Il m'apporta, il y a quelques mois, une affaire de ce genre, appuyée sur un brevet, en me priant de ne pas l'interroger sur les personnes qui s'étaient adressées à lui et qui lui avaient demandé une discrétion absolue, cela pour des motifs que l'on ne m'indiquait pas, mais qui n'avaient en somme, pour moi, aucun intérêt. L'affaire était-elle bonne ou mauvaise, c'était l'essentiel. Je l'étudiai consciencieusement, je la fis étudier. J'y mis de l'argent. J'en fis mettre. Et tout s'annonçait bien, lorsque ce brevet, qui n'avait pas été pris avec toutes les précautions nécessaires, fut attaqué. D'où procès, d'où panique en Bourse, et désarroi chez quelques-uns des possesseurs de ces titres. Particulièrement, la position d'un des clients de Sourdenal, du client qui avait présenté l'affaire, devint intenable. Naturellement, Sourdenal, qui était responsable et qui d'ailleurs n'avait prêté que sur couverture, réclama son argent. Le débiteur était insolvable. Restait le paquet de titres déposés en couverture. Comme j'étais de mon côté créancier de Sourdenal, il livra les titres à mon secrétaire qui me les remit. C'était il y a vingt jours, un samedi, à Paris. Les banques étaient fermées. Je remontai en auto pour venir ici. J'emportai ce paquet et le déposai dans ce coffre. Qui a pu s'informer de cette circonstance, sinon tel individu qui avait intérêt à la connaître, qui aura épié mon secrétaire, qui m'aura vu sortir de mes bureaux de Paris, avec un portefeuille sous le bras, et qui, venant ici lui-même, deux semaines plus tard, aura profité de l'occasion...

M. Rousselain dit :

– Le nom de ce client ?

D'Orsacq répliqua :

– Le nom ? Sourdenal me l'a confié. Je l'ignorais jusqu'à dimanche matin.

Bernard Debrioux s'approcha. Il avait le même air résolu que d'Orsacq. De part et d'autre, pas de recul possible. La haine était la même, le désir de combat aussi ardent.

– Tu affirmes que tu ignorais ce nom jusqu'à dimanche matin ? demanda-t-il.

– Je l'affirme.

– Tu mens.

Bernard prononça ces mots avec une violence incroyable. Les deux ennemis se dressèrent aussitôt l'un contre l'autre et Bernard répéta, plus calme d'attitude, mais plus dur encore d'intonation :

– Tu mens. Tu connais le nom de cet homme depuis le premier jour.

– Tu le connais donc aussi, toi ?

– Parbleu puisque c'est moi.

Christiane murmura, toute défaillante :

– Ce n'est pas vrai, Bernard... ce n'est pas vrai... Ce ne peut être !

– C'est moi ! s'écria Bernard, la voix provocante, et face à face avec Jean d'Orsacq.

– Tu avoues donc ? ricana celui-ci.

Bernard haussa les épaules.

– J'avoue quoi ? J'avoue que j'ai été pris dans une mauvaise affaire, que la chance a tourné contre moi, mais que j'ai réglé scrupuleusement et que je suis ruiné.

– Et c'est tout ?

– Que veux-tu qu'il y ait de plus ?

– Tu as perdu et tu as réglé ? rien d'autre ?

– Tu le sais bien, puisque c'est toi, en définitive, qui as été réglé.

– Et où est-il, cet argent ? fit d'Orsacq d'un ton de moquerie. Tu n'as aucune idée là-dessus ?

– Aucune, riposta Bernard.

Le comte fit un pas, et sourdement :

– Écoute, Bernard, je te conseille de ne pas reculer devant l'aveu. Peut-être ne me connais-tu pas ? Si tu me connaissais, tu saurais que rien ne m'arrête. Je m'acharnerai jusqu'au bout, parce que je veux, tu entends, je veux la vérité.

Il frappa du poing et redit :

– Je veux la vérité. Aucune considération au monde ne m'empêchera de la mettre en lumière, quelle qu'elle soit. Donc, réponds. Et tout de suite, sinon j'agis.

Bernard se croisa les bras.

– Tout m'est égal quoi qu'il arrive. Agis.

Se maîtrisant, d'Orsacq alla prendre l'appareil téléphonique, le posa sur la grande table, auprès du juge d'instruction, et décrocha le récepteur.

Une dernière fois, il observa Bernard. Celui-ci demeurait impassible. Alors, il articula :

– Allô Mademoiselle, ayez l'obligeance de me demander Paris... Auteuil 37-57.

Bernard bondit vers lui :

– Je te défends ! Qu'est-ce que tu oses faire ! Mais c'est une ignominie !

– Une ignominie, dit à son tour Christiane indignée. Comment osez-vous ?

– Monsieur le Juge d'instruction, prononça d'Orsacq, je m'adresse à votre autorité. La justice est ici pour faire toute la lumière. Un moyen, un moyen sûr d'y parvenir, consiste à obtenir une réponse téléphonique immédiate dont rien n'ait pu altérer la franchise.

– Tu oses faire une pareille chose ? articula Bernard. Tu oses mêler ma mère et ma sœur ?

M. Rousselain s'était levé. Il s'interposa entre le ménage Debrioux et d'Orsacq.

Le comte lui tendit le second récepteur et reprit :

– Allô... c'est Paris ? Auteuil 37-57 ? Ah ! c'est vous, madame Debrioux ? Ici le comte d'Orsacq.

M. Rousselain écoutait. Il entendit les quelques phrases qui furent échangées.

– Oui, c'est moi, monsieur d'Orsacq, dit une voix inquiète. Qu'y a-t-il donc ? J'espère que Bernard n'est pas malade ? ni Christiane ?

– Non, non, rassurez-vous, fit d'Orsacq. Votre fils va très bien, il est à la chasse. Et sachant que vous étiez toujours chez vous à cette heure-là...

Bernard Debrioux scanda, révolté :

– Quelle infamie ! C'est une honte que la justice puisse se prêter à une pareille comédie.

M. Rousselain ne broncha pas. Jean continuait :

– Il m'a prié de vous demander si sa sœur Germaine a bien fait la commission hier soir.

– Germaine est sortie ce matin, et je ne sais pas de quelle commission vous parlez. Mais je sais que, hier soir, elle s'est absentée à la suite d'une lettre qu'elle avait reçue de son frère, le matin.

– C'est cela. Elle a quitté Paris à six heures ?

– Oui, et elle est rentrée après minuit.

– Avec le paquet, n'est-ce pas ? C'est cela qui tourmente Bernard.

– Je suppose que oui. Avant de sortir, ce matin, elle m'a remis un rouleau enfermé dans un journal et ficelé. Je l'ai rangé dans mon armoire.

– Je vous remercie, chère madame. Je tranquilliserai Bernard tout à l'heure.

Il raccrocha et alla remettre l'appareil à sa place. Puis, il revint en face de Bernard, et lui dit :

– Le rouleau de titres que tu as volé hier soir dans mon coffre-fort et que tu as jeté par-dessus le mur à ta sœur Germaine se trouve actuellement – c'est ta mère qui vient de nous le dire, et M. le Juge d'instruction l'a entendu – dans l'armoire à glace de ta mère, à qui ta complice l'a confié. Je crois maintenant que nous sommes bien d'accord, hein ?

Bernard prononça lentement, les yeux fixes :

– Tout à fait d'accord, Jean.

Christiane gémit, haletante :

– Ce n'est pas vrai... je ne peux pas croire...

– Il faut croire ce qui est, dit Bernard, toujours face à face avec d'Orsacq. J'avoue.

– Tu as bien pris les titres qui m'appartenaient ?

– J'ai pris les titres.

– Tu les as portés à ta sœur qui faisait le guet ?

– Exactement.

– Et ils sont au domicile de ta mère, où il suffit d'un coup de téléphone à Paris de M. le Juge d'instruction pour que la police aille les saisir. C'est bien cela, n'est-ce pas ?

– C'est bien cela.

Chapitre 4

– J’ai le cœur étreint, chuchota le substitut. Cet homme qui accuse son ami... et devant la femme de cet ami...

M. Rousselain avait peut-être, lui aussi, le cœur étreint, car c’était un brave homme, mais l’intérêt que soulevaient en lui les affaires passionnelles étouffait toute autre considération.

– Hein ? fit-il, je vous l’avais bien dit. Quand la passion est en jeu, ça va tout seul. Il n’y a qu’à les jeter les uns contre les autres. Ce sont eux qui mènent l’instruction et avec quelle ingéniosité ! quelle vigueur ! quelle haine Et ce n’est pas fini...

– Vous croyez ?

– Mais non, l’autre va se défendre ! Observez son calme. Sa riposte est prête.

– Cependant, tout le condamne.

– Certes ! Mais l’enjeu est tellement magnifique.

– L’enjeu ?

– Oui... la femme...

– Alors, vous persistez ?

– Vous êtes jeune encore, mon ami... Attendez...

Christiane attendait, elle aussi. Son beau visage, si tragique, selon l’expression de M. Rousselain, se tournait anxieusement vers son mari, et d’Orsacq, comme un assaillant qui a donné tout son effort, se préparait à supporter la réaction de son adversaire.

Elle fut paisible, d’abord, cette réaction, et ne s’adressa ni au comte d’Orsacq, ni à Christiane, mais directement à M. Rousselain.

– Monsieur le Juge d’instruction, dit Bernard, j’estime que je vous dois des éclaircissements rapides sur une partie de ma vie que vous ignorez. Je suis un être extrêmement renfermé, qui ne montre jamais ce qu’il y a en lui-même à ceux qui le touchent de plus près. Mais il y a des heures de crise dans la vie où il faut dire de soi ce qui est essentiel pour qu’on juge certains de vos actes. Voici : je n’ai jamais eu de grandes ambitions, jamais de grands bonheurs, et jamais non plus de grandes douleurs, jusqu’au jour où j’ai rencontré celle qui a bien voulu être ma femme. À dater de ce jour, j’ai souffert et j’ai été heureux, parce que je l’aime, et j’ai eu tout au moins l’ambition de la rendre heureuse, dans la mesure de mes moyens. Or, si raisonnable qu’elle soit, il m’a semblé qu’une des conditions du bonheur pour elle était l’aisance, la facilité de vivre, le bien-être, un peu de luxe même. Pour satisfaire des goûts, somme toute si modérés, j’ai beaucoup travaillé. Malheureusement, la chance ne me favorisa pas, et mes moyens sont restreints. Cependant, l’exploitation de certaines inventions mécaniques que je pus mettre

au point m'a permis de réaliser quelques sommes et j'espérais, grâce à un brevet intéressant, devenir riche, lorsque tout cela, par suite d'obstacles inexplicables que je n'ai pas compris, s'est effondré. Voulant à tout prix tenir mes engagements, j'ai payé, j'ai donné tout ce que j'avais. J'étais ruiné. Voilà, monsieur le Juge d'instruction, la position du problème. À la base de mes actes, il y a cela.

– Il y a cela, interrompit d'Orsacq, mais cela n'a aucun rapport avec mon accusation.

Bernard riposta :

– Je ne t'ai pas interrompu dans ton réquisitoire, Jean. Laisse-moi me défendre sans m'interrompre... jusqu'à ce que j'accuse à mon tour.

– Je suis curieux de savoir...

– Patience.

Bernard Debrioux réfléchit et reprit :

– Donc, j'étais ruiné. Ma femme, que je n'avais voulu tenir au courant d'aucun de mes espoirs, en ignorait l'avortement, et j'allais tout lui révéler, quand un hasard dirigea mon attention sur les causes qui avaient provoqué ma ruine. Je me renseignai, je surveillai Sourdenal, je recueillis certaines informations sur lui, j'appris certains faits équivoques, et peu à peu, en quelques jours, pas davantage car je fus aidé par des circonstances que je dois laisser dans l'ombre -, je me rendis compte que j'avais été trahi.

– Trahi ?

– Oui.

– Par Sourdenal ?

– Sourdenal n'avait été qu'un instrument.

– Entre les mains de qui ?

– De Jean d'Orsacq.

Ces mots furent lancés dans un élan d'offensive nouvelle et avec un air de défi. Et sans attendre que le comte relevât ce défi, Bernard reprit :

– Et c'est pourquoi, Jean, je t'ai accusé de mensonge, quand tu as dit que tu ignorais au nom de qui cette affaire t'avait été proposée par Sourdenal. Dès le début, Sourdenal m'a prévenu qu'il t'avait confié mon nom et que c'était toi, au contraire, qui voulais rester dans l'ombre. Pourquoi ce désir puisque nous étions camarades de lycée, et qu'une rencontre fortuite nous avait remis en présence l'un de l'autre, il y a huit mois ? Pourquoi ? Je l'ai su quand je ne pouvais plus remonter le courant. C'est toi qui as manœuvré contre mon affaire, qui as fait attaquer le brevet, mon brevet, dans les journaux financiers, toi enfin qui, ayant racheté au préalable toutes les actions, les as jetées d'un coup sur le marché, provoquant la panique.

– Mais tu es fou ! tu es fou ! s'écria d'Orsacq. Faire baisser des actions que j'aurais rachetées en sous-main, c'était jouer contre moi.

– Peut-être, mais contre moi d'abord, et c'était cela surtout qui t'importait.

- Qui m’importait ? Et pourquoi ? Dans quel intérêt une telle bêtise ?
- Pour me ruiner.
- Te ruiner ? J’avais donc une raison pour cela ?
- Une raison qui domine toute ta vie.
- Laquelle ?
- Tu aimes ma femme.

L’apostrophe fut jetée avec une rage contenue, et d’une voix qui frémissait. Accusation imprévue, même pour Christiane, même pour d’Orsacq, car rien n’avait pu faire supposer jusqu’ici, un instant, que Bernard eût seulement discerné quelque chose de suspect, la moindre arrière-pensée galante dans la conduite que Jean d’Orsacq tenait à l’égard de Christiane. Alors quoi, il savait ? Il avait suivi cet empressement sournois, ce manège habile, cette passion ardente, si bien dissimulée que personne n’en avait soupçonné l’action secrète ?

D’Orsacq en fut un instant décontenancé. Il sentit en face de lui une jalousie aussi brutale que la sienne, et une exécution qui ne reculerait devant aucune vengeance. À son tour, il murmura :

- C’est une ignominie !
- Qu’est-ce qui est une ignominie ? riposta Bernard.
- De mêler le nom de ta femme à notre débat. Je ne peux pas admettre...

La colère de Bernard se déchaîna :

– Tu ne peux pas admettre ? À quel titre donc parles-tu ? N’est pas un nom qui m’appartient ? Si je le mêle à notre débat, c’est pour le défendre, et c’est mon devoir, puisque son nom est lié au mien, comme sa vie est liée à ma vie. Et c’est cela qui t’exaspère, hein ? nos deux destinées jointes... nos existences entrelacées jusqu’à la mort... Mais avoue donc ! Tout à l’heure, tu m’as contraint d’avouer. À ton tour, fais ton aveu. Dis-moi que tu l’aimes et que tu voulais me la voler. Avoue qu’après m’avoir ruiné pour démolir notre ménage, et pour la tenter avec le luxe que tu représentes, tu me dénonces aujourd’hui pour m’avilir à ses yeux. Avoue donc que tu me hais, moi le mari, moi l’obstacle

Ils se touchaient presque, et il semblait qu’ils fussent sur le point de se colleter. Rien ne pouvait plus les retenir. Pour eux, il n’y avait plus ni juge, ni enquête, ni accusation. C’était de l’amour et de la haine qui s’entrechoquaient, deux adversaires qui s’affrontaient pour une femme, sans qu’aucun des deux songeât à mesurer la portée judiciaire de ses paroles.

- Tu avoues, n’est-ce pas ? Tu ne peux pas ne pas avouer ?

Jean secoua la tête.

- Je ne veux pas te répondre.
- Pourquoi ?

– Ce n’est pas au moment où ma vie est bouleversée par le drame de cette nuit...

Durant quelques secondes, défaillant, il se cacha le visage entre les mains, mais Bernard ne le lâchait pas et reprenait sans pitié :

– Tu as bien eu la force de m’accuser et de reconstituer mon rôle dans cette affaire. Aie le courage de montrer le tien, et les sentiments qui t’ont jeté contre moi.

Toutes les ripostes de Bernard portaient comme des coups directs au cœur même de son adversaire. En vérité, les forces s’équilibraient et l’attaque du comte Jean perdait de sa valeur et de son importance. Bernard pouvait relever la tête.

Ébranlé dans son élan, hésitant tout d’abord, d’Orsacq peu à peu se domina, et comme Bernard insistait, lui disant :

– Avoue donc !... avoue donc que tu l’aimes...

Il se redressa sous une impulsion d’orgueil et déclara :

– Oui.

Et tout de suite :

– Oui, puisque cela te fait plaisir que je prononce ce mot, oui, j’aime, et puisque tu veux que j’avoue, moi aussi, devant elle et devant la justice, je le fais hautement et fièrement. Oui, Bernard, dès le premier jour où je t’ai revu, et où tu m’as amené chez toi, je t’ai détesté, toi qui m’avais été toujours si indifférent. Je t’ai détesté parce que j’ai trouvé ta femme trop belle pour toi, trop belle et trop fine. C’est par ma haine instinctive et brusque que j’ai senti aussitôt mon amour naissant. Tu ne lui donnais pas l’existence pour laquelle elle est faite. Tout est médiocre autour d’elle : le milieu où elle vit, les objets qu’elle touche, les robes qu’elle porte, et toi, toi surtout. Et tout de suite, j’ai rêvé de lui apporter le bonheur, le luxe, tous les raffinements de la vie, et tout ce qu’il y a d’excessif et d’intense dans un véritable amour, et c’est pourquoi j’ai entrepris de lutter contre toi, c’est-à-dire pour elle, par tous les moyens.

Il y avait quelque chose d’égaré et de sombre dans leur duel, un duel immobile, tout en paroles frémissantes exprimées à voix basse.

– C’est cela que je voulais te faire dire, chuchota Bernard Debrioux. Par tous les moyens ! Il n’y a pas d’autre mot. Si tu avais pu me ruiner par des moyens honnêtes, je serais un voleur, un voleur qui aurait l’excuse d’avoir voulu sauver son foyer et protéger sa femme contre l’embûche et la tentation, mais un voleur tout de même. Seulement, tu as employé de tels moyens que j’avais le droit d’agir comme je l’ai fait.

– Ah ! ah ! tu avais le droit de voler les six cent mille francs.

– Je ne les ai pas volés. Je les ai repris. Le voleur n’est pas moi, c’est toi. Tes manœuvres pour me ruiner furent illégales.

– Prouve-le.

– J’en ai les preuves. Je te dénoncerai, je te dénonce dès maintenant devant la justice. C’est toi qui as payé les articles qui ont fait tomber l’affaire.

– Prouve-le.

– J’ai des brouillons écrits de ta main et j’ai un rapport écrit de ta main, et j’ai un bilan que tu as falsifié.

– Des blagues ! des mensonges ! s’écria d’Orsacq. Tu m’accuses pour te défendre. Mais tu ne peux rien. Quoi qu’il arrive, quoi que tu fasses, tu es pris la main dans le sac. Tu es le monsieur qui a fracturé une serrure et barboté dans un coffre. Il y avait là un paquet de titres, il est dans l’armoire de ta mère, volé par toi, volé par ta sœur.

Bernard leva la main et tenta de frapper l’ennemi. Mais Christiane s’était jetée entre eux deux. Elle les sépara et les écarta l’un de l’autre. Et son intervention fut si impérieuse qu’ils se tinrent immobiles soudain, comme s’ils acceptaient qu’elle fût leur arbitre, et comme s’ils attendaient avec une angoisse inexprimable le jugement de la femme qu’ils aimaient tous les deux.

Elle ne dit rien. Il sembla qu’elle n’avait pas eu d’autre idée que d’éviter l’affreuse bataille, et que, pour le reste, elle refusât de prendre parti.

Ils reculèrent encore. Elle s’assit entre eux, à bout de forces. Il y eut un long silence. On aurait dit que la bataille était terminée, et que les deux adversaires avaient prononcé toutes les paroles que l’un et l’autre estimaient utiles à leur attaque ou à leur haine.

Alors le juge se leva. C’était l’instruction qui recommençait. La justice allait tirer les conclusions du débat où elle devait avoir le dernier mot. En faveur de qui le fléau de la balance allait-il pencher ? Car c’était là l’essentiel. Au regard de la loi, il devait y avoir un coupable. Il y en avait un, sûrement, et un seul. Lequel ?

La justice, cependant, sous les traits bonasses de M. Rousselain, avait l’air quelque peu embarrassé. L’affaire était bien obscure et, si quelques clartés éparses luisaient dans l’esprit ingénieux de M. Rousselain, que de contradictions en revanche le détournaient d’une opinion trop exacte ! Il adressa quelques paroles au substitut du procureur, puis il déambula dans la pièce, et comme on frappait à la porte, il ouvrit lui-même à l’inspecteur de la brigade mobile avec lequel il eut un assez long entretien qui parut l’impressionner vivement. Il se retourna vers la table avec une physionomie si sérieuse que l’attente tout à coup devint intolérable. Qu’avait-il appris ? Quelles péripéties nouvelles surgissaient au milieu des ténèbres et de la confusion des faits ? M. Rousselain n’était pas homme à se laisser surprendre par l’émotion. Recouvrant son aspect de quiétude et de nonchalance, sûr de lui maintenant, il commença :

– L’enquête sur le vol qui s’est commis hier et dont je crois que la plupart des éléments nous sont maintenant connus sera poursuivie dans ses moindres détails, et l’on saura également ce qui s’est passé à Paris dans l’histoire Sourdenal. Pour le moment, un point est acquis, sans contestation possible. M. Debrioux, c’est bien vous qui êtes venu ici hier soir, par le sous-sol, par l’escalier de service et par les salons ?

– C’est moi.

– C’est bien vous qui avez pris votre casquette, et qui, plus tard, l’avez abandonnée imprudemment ?

– C’est moi.

– Vous qui avez ouvert le coffre et emporté les titres ?

– Ils m’appartenaient, monsieur le Juge d’instruction.

– La question n’est pas là. Répondez. C’est bien vous qui vous êtes emparé de ces titres ?

– Oui, c’est moi.

– Vous qui avez enjambé cette fenêtre ?

– Oui, c’est moi.

– Vous qui avez jeté dans le massif où vous veniez de sauter la clef du coffre-fort ?

– C’est moi.

– En ce cas...

M. Rousselain fit une légère pause, puis reprit :

– En ce cas, c’est vous qui avez tué Mme d’Orsacq ?

Cette petite phrase, où se révélait toute l’intelligence subtile de M. Rousselain, provoqua une véritable stupeur. Chose bizarre, depuis une heure que durait l’interrogatoire, pas une fois, il n’avait été fait allusion au meurtre de Mme d’Orsacq. On parlait de malfaiteur et de cambrioleur. On établissait la route suivie par l’individu. Jean d’Orsacq dévoilait l’histoire et dévoilait les causes du vol. Mais pas une fois le lien qui unissait ce vol et ce meurtre d’une manière si évidente que Vanol, et après lui d’Orsacq et les autres, l’avaient entraperçu avant la découverte du crime, pas une fois ce lien n’avait été évoqué. Et cependant, était-il possible qu’aucun des trois acteurs de la scène qui se déroulait devant le magistrat eût oublié la terrible relation qui existait entre les deux faits, entre ce vol et ce crime ?

Christiane repoussa l’effroyable hypothèse de toute son attitude épouvantée et de ses lèvres balbutiantes. D’Orsacq lui-même protesta :

– Non... non... le vol, oui, mais pas cela...

Pourtant Bernard Debrioux dit assez calmement :

– Monsieur le Juge d’instruction, après la façon dont le drame a eu lieu, je ne doutais pas que, si les circonstances se tournaient contre moi, il me faudrait faire face à cette accusation. Heureusement elle ne peut s’appuyer sur aucun argument plausible puisque je n’ai pas tué.

– Je ne vous accuse pas d’avoir tué, dit M. Rousselain. Mais j’affirme que les événements se sont passés comme si vous aviez tué.

Et il prononça, toujours logique, pondéré, poli, presque cordial dans ses déductions impitoyables :

– Monsieur, hier soir, Mme d’Orsacq est apparue sur le haut de cet escalier, au seuil de son boudoir, à l’instant où tout le monde se disposait à sortir, et on l’a retrouvée, une heure et demie plus tard, morte. Or, personne n’a pu pénétrer auprès d’elle par les autres portes puisqu’on les a trouvées fermées au verrou, tandis que celle-ci, en haut le l’escalier, est restée sans verrou durant cette heure et demie, puisque toutes les personnes qui étaient dans cette pièce ont pu entrer à la suite de M. d’Orsacq et de M. Boisgenêt. Qui donc

aurait pu frapper Mme d'Orsacq, sinon celui qui a passé dans cette pièce pour y prendre le paquet de titres ?

– C'est-à-dire moi ?

– C'est-à-dire vous.

– Monsieur le Juge, j'avais une raison précise pour venir ici. Je n'en avais aucune pour pénétrer dans l'appartement de Mme d'Orsacq.

– Vous en aviez une extrêmement grave, au point que votre passage ici ne pouvait aboutir à aucun résultat s'il n'avait coïncidé avec un passage dans l'appartement de Mme d'Orsacq.

– Et cette raison ?

– Cette raison, c'était de prendre la clef du coffre là où elle était cachée.

– La clef du coffre ?

– Dame ! pour ouvrir le coffre, il vous fallait une clef. Or, vous en aviez une, puisqu'on l'a ramassée sous cette fenêtre.

– J'en avais une, en effet.

– Comment était-elle venue en votre possession ?

Bernard parut hésiter. Le juge insista :

– Répondez donc, monsieur. Comment cette clef du coffre était elle en votre possession ?

Bernard hocha la tête :

– Je ne puis le dire.

– Alors, c'est moi qui vais vous le dire.

Et M. Rousselain articula :

– Au cours d'investigations qui viennent d'être effectuées, sur mon ordre, dans l'appartement de la victime, on a remarqué, dans la salle de bains, une armoire dont la porte, contrairement à l'habitude, était franchement ouverte. On a fouillé cette armoire, laquelle contenait des médicaments dont s'était servie Mme d'Orsacq, et qu'elle conservait, bien qu'elle ne s'en servît plus. Or, certaines de ces fioles, de ces flacons à moitié remplis ou vides étaient renversés, comme si on avait précipitamment cherché quelque chose tout au fond d'un des rayons. Et là, on a recueilli une étiquette usée et salie avec cette inscription à peine lisible « Clef du coffre-fort ». La ficelle qui tenait l'étiquette avait été récemment – je dis récemment – coupée en deux à l'aide de ciseaux qui se trouvaient d'ordinaire sur la coiffeuse et que l'on a trouvés sur le même rayon. Voici l'étiquette avec son bout de ficelle, et voici la clef du coffre-fort utilisée par vous. On y voit l'autre bout, fraîchement coupé, de la ficelle.

Le visage de Bernard se creusait. Il murmura :

– Et vous en concluez, monsieur le Juge ?

– Mon Dieu ! c'est très simple, dit M. Rousselain. J'en conclus que cette clef, jadis oubliée dans un endroit qui n'était jamais rangé, comme le prouve la poussière des flacons, que cette clef, dis-je, dont M. et Mme d'Orsacq ignoraient l'existence, était connue tout au moins de quelqu'un qui, pour ouvrir le coffre, est allé hier soir la chercher où elle se trouvait. Mme d'Orsacq, qui disait son chapelet, à moitié endormie, réveillée en sursaut, a voulu lui barrer le chemin. Il y a eu lutte. Il a frappé.

Le silence fut affreux. Il fut d'autant plus affreux et parut d'autant plus long que Bernard n'eut pas une de ces explosions de révolte par quoi s'exprime l'innocence. À la fin seulement, il répliqua :

– Monsieur le Juge d'instruction, j'ai à répondre des actes que j'ai commis, et vous avez vu que je sais le faire sans détour. Je n'ai pas à répondre des actes que je n'ai pas commis.

– Personne, monsieur, n'a passé par cette bibliothèque que vous. Personne n'a pu entrer dans le boudoir et dans la salle de bains que vous.

– Je n'ai pas tué.

– Pourtant la preuve est formelle. Voici une étiquette avec sa ficelle coupée. Voici une clef avec l'autre bout de la ficelle.

– Je n'ai pas tué...

– Alors, dites-nous comment vous avez eu cette clef ?

– Je n'ai pas tué.

M. Rousselain haussa les épaules.

– Donc, votre système de défense, consisterait à prétendre que vous avez volé, mais que c'est un autre qui a tué ?

– Je n'ai pas de système de défense, monsieur le Juge d'instruction.

Christiane s'approcha vivement de son mari, et, la voix brisée, supplia :

– Bernard... Bernard... défends-toi, je t'en prie

– Tu ne me crois donc pas ?

Elle gémit :

– Ce n'est pas moi qu'il faut convaincre, mais les autres. C'est atroce !... Tu ne comprends donc pas que tout est contre toi ? Pense à cela, Bernard. (Et plus bas encore) Si tu ne te défends pas, par des preuves, tu es perdu.

Il vacilla sur lui-même. Il sembla inquiet, effaré. On l'entendit qui répétait : « Perdu..., perdu... », puis, se reprenant, il dit à haute voix :

– Tu ne m'as pas répondu, Christiane. Ne peux-tu pas m'affirmer que tu as pleine confiance en moi ? C'est cela seul qui m'importe.

Ils se regardèrent longuement. Jean d'Orsacq se taisait, les yeux fixes, comme un homme qui cherche la vérité, qui se débat, et qui ne comprend pas.

Les deux magistrats attendaient l'issue du dialogue pathétique entre la femme et le mari.

Christiane demeurait impassible, maintenant. Des larmes s'étaient arrêtées au bord de ses yeux et ne coulaient plus. Partagée sans doute entre l'horreur de ce crime et l'impossibilité d'y croire, elle devait chercher, comme d'Orsacq, et se débattre, comme lui, contre une vérité obsédante et monstrueuse.

Bernard, cependant, implorait un mot de confiance et d'assistance, qui pût lui faire supposer qu'elle croyait en lui, ou du moins qu'elle hésitait à ne plus croire en lui. Ce mot, elle ne le dit pas.

Le juge d'instruction appela le brigadier.

– Brigadier, ordonna-t-il, conduisez monsieur dans la salle de billard. Il y déjeunera. Un de vos hommes près de lui, n'est-ce pas ?

– C'est l'arrestation ? demanda Bernard.

– Je désire que vous restiez à ma disposition durant quelques heures, déclara M. Rousselain.

Sur le seuil, Bernard se retourna vers Christiane. Elle était accoudée, les mains au menton. Elle ne leva pas les yeux...

TROISIÈME PARTIE – L'APRÈS-MIDI

Chapitre 1

Il était alors onze heures. Le comte d'Orsacq proposa aux deux magistrats de déjeuner au château.

– Avec plaisir, monsieur, accepta le juge d'instruction. Nous déjeunerons ici, dans cette bibliothèque, pour ne pas interrompre notre travail, et la femme de chambre, Amélie, nous servira. Un repas frugal, surtout ! J'aurais même plaisir à m'entendre avec votre chef... à cause de mon régime, n'est-ce pas ?

Ce régime, le cuisinier-chef put s'en apercevoir, consistait à ne manger que les mets les plus lourds, arrosés des vins les plus généreux. Le château d'Orsacq était réputé pour sa table. M. Rousselain ne voulait à aucun prix manquer une telle aubaine.

En attendant, il chargea le brigadier de vérifier certains points de l'enquête, par exemple de mesurer dans le parc quelques distances et de « minuter » la durée du trajet effectué par Bernard Debrioux. Ensuite, il conféra avec les agents de la brigade mobile et leur donna maintes indications. Il pensait d'ailleurs à tout autre chose, la partie technique d'une instruction lui semblant dénuée de tout intérêt et de toute efficacité.

Christiane Debrioux s'enferma dans sa chambre, Jean d'Orsacq dans la sienne. Le ménage Bresson, Vanol et Boisgenêt élurent comme domicile la salle à manger où l'on devait leur servir à déjeuner et y transportèrent leurs bagages.

Les deux magistrats déambulèrent à travers le château, examinèrent le boudoir, la chambre, les diverses communications des pièces entre elles. Enfin à midi, ils s'atablaient. Menu anguille sauce tartare, lièvre, perdrix aux choux, pâté de campagne.

– Ça vous va ? demanda M. Rousselain. Avec ça du sauternes et une vieille bouteille d'un pommard qui passe pour fameux.

Le repas, comme il convenait dans un lieu attristé par un tel drame, fut grave, mais allègre comme il sied quand on est servi par une souriante femme de chambre. M. Rousselain faisait des grâces, racontant ses aventures du Quartier latin et tâchant d'éblouir ses auditeurs par des histoires de pêches miraculeuses.

De temps à autre, il s'excusait de son entrain.

– Que voulez-vous ? la vie continue. Entre les acteurs du drame, évidemment, c'est l'épouvante et l'horreur. Mais pour les autres, on ne peut cependant pas arrêter leur existence. Vanol et les Bresson, si avides qu'ils soient de s'enfuir, dégustent comme nous un bon déjeuner. Chacun parle. Chacun songe à ses petites affaires. Et regardez Amélie, toute de noir vêtue, et l'air un peu contrit, cela l'empêche-t-il de sourire au bon vivant que je suis ? Amélie, vous êtes charmante. Un verre de pommard, Amélie ? Parfait... ça vous étourdit un peu, hein ?... Amélie, vous êtes plus que charmante.

Ce n'est qu'au café que, la table débarrassée, le substitut réussit à mettre la

conversation sur l'enquête. Il le fit en termes délicats, exaltant l'habileté et la prudence avec lesquelles l'affaire avait été menée.

M. Rousselain trancha aussitôt, en sirotant sa fine champagne :

– Elle est réglée, l'affaire.

– Comment, réglée ? se récria le substitut, abasourdi. Il y a du nouveau ?

– Rien du tout.

– Vous entrevoyez donc une lueur ?

– Aucune. Cependant, la vérité sur le vol – que ce vol soit justifié ou non – nous est connue. Reste le crime. Eh bien, ne pensez-vous pas que nous avons la preuve que Bernard Debrioux a pénétré dans la chambre de Mme d'Orsacq ? Mettons que l'on se heurte encore à des contradictions et à des difficultés... tout de même, quel point de départ pour atteindre le but !

– En suivant quels chemins ?

– Eh ! mon Dieu ceux qui nous ont déjà réussi, mon cher ami répliqua M. Rousselain que le bourgogne avait le don de rendre affectueux et familier. Les chemins par où nous ont menés les acteurs mêmes du drame ! N'est-ce pas eux qui nous dirigent ? Et n'est-ce pas naturel ? Comment ! voilà des gens, ainsi que je vous l'ai dit, sur lesquels nous ne possédons aucune donnée psychologique, dont nous ignorons tout, caractère, goût, habitudes, ambitions, et nous voudrions que, dans un crime aussi passionnel que celui-là, nous puissions nous diriger nous-mêmes ? Mais il faut des semaines à la justice pour déchiffrer l'énigme des sentiments cachés et des instincts dissimulés ! Tandis qu'eux, ceux-là, ils savent, ils ont des points de repère, des souvenirs communs, un passé où furent mêlées leurs existences. Ils débrouilleront l'écheveau.

– De quelle façon ? L'un est enfermé. Les deux autres sont chacun dans une chambre.

– Mais ils travaillent pour nous ! À quoi bon nous creuser la tête, échafauder des hypothèses, alors qu'ils sont, eux, en pleine réalité ? La pensée de chacun d'eux est obsédée par le problème. Bernard Debrioux ne songe qu'à détourner les soupçons. D'Orsacq veut le déshonorer sans pourtant le croire capable du crime. Et la belle Christiane se débat au milieu du naufrage.

Le substitut insinua :

– Je me demande malgré moi, monsieur le Juge d'instruction, s'il n'y a pas partie liée entre ces deux-là, entre Mme Debrioux et d'Orsacq. D'Orsacq aime Mme Debrioux. Supposons que celle-ci aime d'Orsacq...

– C'est fort plausible.

– En ce cas, qu'est-ce qui les sépare, ou plutôt les sépareit ? Mme d'Orsacq. Alors, ne devons-nous pas envisager leur complicité, leur action commune en vue de supprimer cet obstacle, et ensuite de se débarrasser du mari par cette affaire de vol ? *Fecit cul prodest...*

– Cette idée m'est venue, répondit le juge d'instruction. Si le crime a été commis par eux, il est hors de doute qu'il l'a été par les deux, puisqu'ils ne se sont pas quittés un instant, de la minute où Mme d'Orsacq apparut en haut de cet escalier, à la minute où

l'assassinat fut découvert par d'Orsacq et Boisgenêt. Mais, d'autre part, de cette minute à cette minute, ils ne sont pas restés seuls ensemble un seul instant.

– Pardon. Après la pluie, ils sont rentrés au château à dix heures et quart, et ils sont restés seuls environ quinze ou vingt minutes. Ravenot et Amélie ont bien fait une brève apparition. Mais ne suffit-il pas d'un moment pour grimper cet escalier, s'introduire là-haut, tuer et redescendre ?

M. Rousselain réfléchit.

– Matériellement, ce n'est pas inadmissible, et le fait qu'ils ne se sont pas quittés de la soirée montre bien que si l'un a agi, l'autre ne peut pas ne pas le savoir. Et pourtant, je n'ai pas eu l'impression de leur accord pendant que le comte d'Orsacq accusait Debrioux. La femme m'a semblé réellement indignée.

– Comédie, peut-être...

– Peut-être. Elles sont si comédiennes, les dangereuses créatures soupira M. Rousselain, dont l'œil agrandi évoquait de jolies silhouettes d'autrefois... si dangereuses et si déroutantes, mon cher ami ! Il est difficile de ne pas relever l'aisance avec laquelle celle-ci, qui semblait soutenir son mari, se détourna brusquement de lui à la fin de l'interrogatoire.

– Vous voyez bien...

– Pas de conclusions hâtives, mon cher ami ! s'écria M. Rousselain. Laissons-les manœuvrer. S'ils sont complices, et s'ils veulent manigancer quelque chose entre eux, ils se verront. J'ai voulu leur en laisser toute latitude... Sous réserve de les surveiller, ajouta-t-il en riant.

Les deux magistrats se dégourdirent les jambes avant de reprendre l'instruction. Ils allèrent dehors en utilisant et en examinant l'escalier de service et la porte basse par où Bernard Debrioux avait pénétré dans le château le soir précédent. Ils rejoignirent ainsi le côté droit du parc, qu'ils traversèrent du pied de la tour à la rivière.

Cette avenue, que Bernard avait suivie la veille, était bordée d'une double haie de lauriers, et comme ils en avaient parcouru la moitié, M. Rousselain fit une halte brusque et chuchota :

– Qu'est-ce que c'est donc que cela ?

À droite, par-dessus les lauriers plus bas, ils apercevaient dans l'épaisseur des taillis un homme qui semblait à l'affût.

– C'est Ravenot, murmura le substitut.

– Le maître d'hôtel !... Oui, en effet... On dirait qu'il cherche, qu'il épie...

Ravenot, toujours penché en deux, fit quelques pas vers la rivière, en prenant de telles précautions, que les brindilles sèches et les feuilles mortes ne craquaient point sous ses pieds. Il s'arrêta et repartit, la tête en avant, comme s'il flairait une piste. Nouvelle halte. Il prêta l'oreille.

– Vous entendez quelque chose ? souffla M. Rousselain.

– Rien du tout. Et je ne vois rien non plus.

– Pourtant, il a bien l’air de guetter... Ne pensez-vous pas que c’est un drôle de type que ce Ravenot et qu’il n’a pas une mine très catholique ? Et puis, pourquoi abandonne-t-il son service ?

– Il est une heure et demie. Le personnel a fini de déjeuner et Ravenot se promène.

– Drôle de façon de se promener !... À quatre pattes. Que peut-il faire là ? Surveille-t-il quelqu’un ?

Ravenot rampait presque, se soulevant parfois sur ses bras tendus et regardant.

Soudain, il s’aplatit parmi les hautes herbes et on ne le vit presque plus. En même temps, un bruit léger venait de la rivière, ou plutôt des monticules qui la dominaient, un bruit qui s’accroissait, pareil au galop d’une bête lâchée à travers les feuilles et les branches.

– Crebleu ! dit le substitut en reconnaissant un gros chien de garde qu’il avait remarqué à l’attache, près de la maison du jardinier, Ravenot est en mauvaise posture.

Le chien piquait droit vers le maître d’hôtel, comme s’il eût voulu précipiter sur lui. Mais, en approchant, il jetait des jappements qui ressemblaient plutôt à des cris de joie. Et il sauta, piétina et lécha l’homme étendu qui ne bougeait pas, et auquel il se mit à prodiguer des démonstrations de l’amitié la plus folle. Un coup de sifflet jaillit là-bas. Et une voix de femme appela :

– Fédor !... Fédor !... Où donc es-tu, animal ?

Entre les monticules sous lesquels les grottes étaient creusées, il y avait des dépressions de terrain qui descendaient jusqu’à la rivière. C’est par une de ces dépressions couvertes de ronces que la femme de chambre apparaissait, tenant une laisse à la main. De l’endroit où elle se trouvait, elle ne voyait ni les magistrats, cachés derrière les lauriers, ni son mari enfoui sous les herbes. Mais on l’apercevait, elle, sur la hauteur, à une distance qui ne devait pas dépasser quatre-vingts mètres.

Elle souriait comme toujours, nu-tête et gracieuse de lignes, avec son tablier noir serré à la taille. Et elle dit assez haut pour que l’on perçût ses paroles :

– Pas tant de bruit, Fédor. Aujourd’hui, il ne faut pas aboyer comme ça, ni faire le fou... Allons, finie la promenade, on va rentrer comme un Fédor bien sage.

Elle agrafa la laisse au collier du chien et disparut avec lui au revers du coteau.

Or, cinq minutes plus tard, elle n’avait pas encore débouché à l’extrémité de l’avenue où s’amorçait le chemin des grottes qui suivait la rivière.

Elle s’était donc arrêtée ? Cependant Ravenot avait repris sa marche, toujours silencieuse, mais plus rapide.

– C’est assez bizarre, tout cela, dit M. Rousselain. Je ne serais pas étonné qu’il y eût quelque galant sous roche. La demoiselle a des yeux de perdition.

– Bigre ! mais alors ce serait inquiétant.

– Pourquoi ?

– Dame ! Si le mari est jaloux ! Rappelez-vous son altercation avec Boisgenêt.

Justement, Ravenot, tout en avançant, avait ramassé une racine d'arbre, taillée en massue. Et tout à coup, il se mit à courir vers l'emplacement où l'on avait aperçu sa femme. Celle-ci demeurait toujours invisible. Ravenot se glissa au creux de la dépression, courant, mais avec des précautions encore.

– Hâtons-nous, dit M. Rousselain. Le galant va « écoper ».

Ils n'eurent pas le temps d'aller bien loin. Des cris étouffés leur arrivèrent qui partaient, cette fois, d'un lieu situé plus à gauche, aux environs sans doute de la première grotte. Et presque aussitôt Amélie bondit dans l'avenue. Elle les aperçut et les appela, en gesticulant. Elle tenait en laisse Fédor, qui aboyait furieusement. Et tout de suite, elle disparut de nouveau, retournant vers la grotte.

Les deux magistrats s'essoufflèrent. M. Rousselain courait avec un mouvement précipité de ses petites jambes. Entre deux aboiements, ils entendirent des exclamations, le bruit d'une querelle acharnée.

– Si c'est le Boisgenêt, l'autre n'en fera qu'une bouchée.

– Non, non, répliqua le substitut, Boisgenêt fumait tout à l'heure avec Vanol, dans la salle à manger.

– Alors, qui ?

Ils atteignirent la rive et tournèrent à droite. Devant l'entrée de la grotte, le chien, maintenu par Amélie, tirait comme un forcené sur sa laisse pour se précipiter sur les combattants. Tout de suite, ils avisèrent deux hommes qui luttait à bras-le-corps, au-dessous d'un banc renversé. Une paire de jambes serrées dans une culotte d'uniforme et chaussées de bottes s'agitait. C'étaient les jambes du brigadier de gendarmerie, lequel avait plié sous le choc du maître d'hôtel.

Le substitut les apostropha vivement. Ils se relevèrent, sans toutefois que Ravenot cessât d'invectiver contre son adversaire, en termes que la rage rendait peu appropriés :

– Misérable, tu n'es qu'un suborneur, un suppôt... Oui, un suppôt... Bien la peine d'avoir des galons !

Il décocha un coup de poing au brigadier, et prenant à témoin le juge d'instruction, hors de lui, il proféra :

– Savez-vous où j'ai trouvé ma femme ? Sur les genoux de cet oiseau-là, et ils s'embrassaient. C'est-il pas dégoûtant ! Un gendarme !

Le brigadier se défendit :

– Des mensonges ! monsieur le Juge d'instruction. On se parlait, la dame et moi.

– Oui, à même la bouche ! Mais je m'en doutais qu'elle avait un rendez-vous avec le gradé ! Hier, au bain dans la rivière, il la bouloittait de l'œil. Ah ! si je me retenais pas...

– Maître d'hôtel ! s'écria M. Rousselain, qui avait fort envie de rire.

Ce rappel à sa dignité professionnelle calma Ravenot, dont le masque sévère se détendit un peu.

– Quant à vous, brigadier, reprit le substitut, je m'étonne que vous ne gardiez pas le respect de votre uniforme. Car, enfin, Amélie était-elle, oui ou non, sur vos genoux ?

– Je n'ai pas fait attention, monsieur le Substitut.

– L'avez-vous embrassée ?

– Pour être certain, je ne le suis pas. Quand on se parle, on ne rend pas compte, et on fait des choses...

– Des choses qu'on ne devrait pas faire. Rentrez au château.

L'instruction va recommencer, et vous avez déserté votre poste.

Le brigadier épousseta son uniforme, ramassa et brossa son képi, s'en fut, très penaud. Les deux magistrats se fuyaient des yeux pour ne pas s'abandonner à une hilarité de mauvais goût. Amélie détacha Fédor, le renvoya à sa niche, et se mit à brosser son mari avec le revers de sa manche.

Elle souriait, très à l'aise, et le grondait doucement

– Tu n'es pas honteux de te mettre dans des états pareils ? On n'a pas idée de ça ! Voyons, quoi ? Un domestique qui va se colleter avec un représentant de l'autorité

– Une fripouille ! un malandrin !

– Un brigadier de gendarmerie !

– Tu en as du culot, Amélie ! C'est donc parce qu'il est brigadier que tu te faisais caresser le museau ?

– Allons ! allons... pas tant d'histoires ! Qu'est-ce que ça peut te faire que je me laisse embrasser quelquefois dans le cou ?

– Ou sur la bouche.

– Oh ! rarement. Ou alors il faut que ça me plaise. Voyez-vous, messieurs les Juges, il fait le méchant comme ça. Mais c'est un brave homme. Le sang lui tourne d'abord pour des balivernes, et puis après, il s'aperçoit que ça ne tire pas à conséquence avec moi... Mais non, messieurs les Juges, on est jeune, les hommes rôdent autour de vous. Alors, on ne peut pas toujours les envoyer promener. De quoi aurait-on l'air ?

Elle riait gentiment avec une coquetterie ingénue dans son naturel. Ravenot semblait presque lui donner raison.

M. Rousselain, qui s'amusait beaucoup, dut la réprimander :

– Tout de même, Amélie, vous ne devriez pas vous laisser embrasser par un gendarme.

– Mais ce n'est pas de ma faute, gémit-elle. Il m'a dit qu'il voulait m'interroger sur l'affaire, qu'une femme de chambre en savait toujours long, et que ça pourrait lui servir pour son avancement.

– Et il vous a « assignée » dans la grotte ?

– Oui, comme ça on serait tranquilles.

– Pour s'embrasser, grogna Ravenot.

– Mais non ! pour que je lui dise ce que je sais à propos de l'affaire.

M. Rousselain demanda vivement :

– Vous savez donc quelque chose ?

Elle se reprit aussitôt :

– Mais rien du tout... ou du moins rien de sérieux.

– Enfin, quoi ?

– Ça n'a aucun rapport.

– Qu'est-ce qui n'a aucun rapport ?

– Et puis j'ai promis le secret.

– À qui ?

– À quelqu'un qui s'est confié à moi.

– Quand ? Aujourd'hui ? Hier ?

– Il y a trois jours.

– Comment ! Avant le drame ? Mais c'est extrêmement important, et je vous prie d'achever, Amélie.

Elle observa M. Rousselain et se mit à rire sans beaucoup de respect.

– Monsieur le Juge d'instruction, vous avez de l'astuce. Sans en avoir l'air, vous me tirez les vers du nez. C'est la troisième personne ce matin qui veut me faire parler.

– Ah ! Et quelles sont les deux autres ?

– Mme Debrioux, d'abord, ensuite M. le comte. Mme Debrioux pleurait. M. le comte ordonnait. Mais si je veux bien dire tout ce qu'on veut sur moi, que je suis une coquette, que je fais enrager mon mari, pour le reste, bouche cousue. Une promesse, c'est sacré.

– La justice a des droits... dit-il.

Elle le regarda d'un si drôle d'air qu'il ne continua pas. Il dit à son voisin :

– Ah ! si j'avais vingt ans ! Elle parlerait, la coquine.

Ils s'en retournèrent au château. Dans la salle à manger et le salon, invités et personnel attendaient la reprise de l'instruction. Les Bresson et Vanol, qui ne quittaient pas leurs valises, s'accrochèrent à M. Rousselain. Tous, ils étaient excédés et voulaient partir. Vanol avait un poids sur l'estomac. Léonie, pleine de pressentiments, s'offrait des crises de nerfs.

M. Rousselain les fit patienter. Tout serait fini dans une heure et ils pourraient coucher à Paris. Le substitut le regarda : M. Rousselain parlait aussi sérieusement que s'il avait eu en mains tous les éléments de la vérité.

Un des inspecteurs le rejoignit.

– Monsieur le Juge d'instruction, dit-il, Mme Debrioux a fait demander un entretien à M. le comte d'Orsacq. Il n'y a pas d'inconvénient ?

– Au contraire, fit vivement le juge. C’est bien ce que j’espérais. Où se retrouvent-ils ?

– Ils sont dans le bureau de réception du comte, près du vestibule.

– Mon cher ami, dit M. Rousselain au substitut, voilà une conversation que j’aimerais bien entendre. Qu’est-ce qui unit ces deux êtres l’un à l’autre ? Quelles répercussions produisent sur leurs sentiments secrets la mort de la comtesse et l’accusation de d’Orsacq contre le mari ? Redoublement d’amour ? Explosion de haine ? Et de tout cela, que sortira-t-il pour l’instruction ? Problèmes bien émouvants !

Et M. Rousselain, très agité, arpenta la pièce de ses petites jambes courtes qui semblaient plier sous le fardeau de son ventre.

Chapitre 2

Depuis la scène affreuse du matin, Christiane Debrioux n'avait pas bougé de sa chambre. Elle y demeurait prostrée, essayant de comprendre une situation que le tumulte et la fièvre de son cerveau ne lui permettaient même pas de se représenter. Une idée confuse et lointaine essayait bien parfois de se dégager du chaos, mais aussitôt, elle s'échappait avant que Christiane eût pu la saisir ou l'apercevoir.

Alors, la jeune femme allait et venait dans sa chambre, avec des plaintes et des gestes de révolte, qui s'achevaient par de tels accablements qu'elle tombait évanouie sur un fauteuil. Sa nature, si calme jusque-là, et sa paisible existence de femme très raisonnable, en lui épargnant les grandes émotions, la privaient maintenant du soutien que donne l'habitude ou seulement la connaissance de la douleur. Toujours maîtresse d'elle-même dans la quiétude, elle ne l'était plus dans le bouleversement imprévu de sa vie. Pour la première fois, son visage pathétique, qui n'était que l'apparence de l'âme la plus sereine et la plus résignée, s'accordait à la réalité des doutes et des angoisses qui se déchaînaient sur elle comme sur un champ de bataille.

Boisgenêt et Vanol, qui, depuis la quasi-arrestation de Bernard Debrioux, n'avaient pas tardé à donner aux événements leur véritable signification, frappèrent à sa porte ainsi que Léonie. Elle les reçut, écouta distraitement leurs commentaires, mais ne répondit pas aux questions qu'ils lui faisaient, dans leur avidité de savoir. Ils s'en allèrent.

Avec Amélie cependant, qui venait lui demander ses ordres pour le déjeuner, elle reprit un peu de sang-froid. Peut-être Amélie pourrait-elle révéler quelque incident ignoré.

Aux interrogations anxieuses de Christiane, Amélie répondit comme elle devait le faire plus tard avec le juge, par des demi-confidences enveloppées de mystère, Christiane redoubla d'efforts, supplia, pleura. Ce fut en vain. Amélie pleine de pitié, et désireuse de la distraire, parla d'elle-même, du plaisir qu'elle éprouvait d'être courtisée et de sa faiblesse quand un homme voulait l'embrasser.

Christiane la renvoya, toucha à peine aux aliments qui lui furent apportés, s'assoupit pendant vingt ou trente minutes, et se réveilla plus tranquille.

Elle passa ainsi une heure, immobile sur une chaise longue, réfléchissant, évoquant sa vie des derniers jours et des dernières semaines, écoutant de nouveau les paroles prononcées, retrouvant les inflexions de voix, confrontant les uns aux autres les moindres incidents. La lueur apparue dès le matin persistait, s'amplifiait même, et donnait à certains faits plus de relief. Mais autour d'eux, que de brume encore !

– Quel supplice ! murmurait-elle avec désespoir... Comme je voudrais tout comprendre !

Elle alla vers la fenêtre, la vérité était-elle sous ses yeux, parmi ces paysages et parmi les êtres qui habitaient le château ? Le drame, qui avait éclaté soudain, ne s'était-il pas

préparé dans l'ombre ? Elle vit des gens passer, Vanol et Léonie qui surveillaient l'installation de leurs bagages dans une camionnette, d'Orsacq et Boisgenêt qui s'entretenaient avec animation.

Elle regagna sa place, et, les paupières closes, fit encore un long effort de méditation. La même idée dominait son esprit. Mais elle sentait que, si la vérité palpait en elle, elle ne l'atteindrait pas seule, sans l'aide de quelqu'un ou sans l'appui du hasard. C'est alors qu'elle avait sonné et fait demander un entretien à Jean d'Orsacq. La réponse fut immédiate. Le comte l'attendait dans son cabinet de travail.

Pourquoi, à l'instant d'aller à ce rendez-vous, se regarda-t-elle dans son miroir, et se mit-elle de la poudre sur les joues et du rouge aux lèvres ? Elle eut horreur de ce geste instinctif. Elle saisit un mouchoir et s'essuya le visage.

Le bureau du rez-de-chaussée ne servait au comte que pour recevoir les visites de ses fermiers ou de ses hommes d'affaires. Il était sommairement meublé et de dimensions restreintes. Une porte-fenêtre ouvrait sur la cour.

Dès l'entrée, Christiane eut une défaillance qu'elle dissimula, et dut s'asseoir pour ne pas vaciller. Jean d'Orsacq n'osa pas lui tendre la main, de peur d'être rebuté par cette femme dont il avait dénoncé le mari. Ils se turent assez longtemps. Puis, à voix basse, il lui dit :

– Je vous demande pardon.

– Oh ! fit-elle avec cette même intonation, hésitante et sourde... je n'ai pas à vous pardonner. Votre foyer détruit... ce crime... la mort affreuse de votre compagne... vous n'avez pas su ce que vous faisiez. Seulement...

– Seulement ?...

– À quoi bon cette vengeance inutile contre Bernard ? Qu'il y ait eu vol ou non, son déshonneur, le mien... est-ce cela qui peut changer quelque chose... à ce qui fut ? Le châtement de Bernard ne redonnera pas la vie à celle qui n'est plus.

Il s'approcha un peu, et dit humblement :

– Si j'avais agi par vengeance, je ne vous demanderais pas pardon. Ma détresse excuserait tout. Mais un autre motif m'a fait perdre la tête et Bernard l'a bien discerné, lui. J'ai voulu l'avilir à vos yeux. Éloigné de vous par la disparition de ma femme, plus encore que je ne l'étais par votre volonté, je n'ai pas pu souffrir qu'il échappât au désastre, lui, et qu'il demeurât près de vous, heureux.

Elle s'écria durement :

– Taisez-vous !... Je n'admets pas une allusion...

– À ce qui s'est passé entre nous ? Il ne s'est rien passé. Et, pour ce qui est de mon amour, qu'en reste-t-il... puisque je n'ai plus d'espoir ?

Elle rougit de honte. Il lui semblait que d'Orsacq, malgré tout, l'interrogeait de ses yeux fixés sur elle et de sa voix indécise. Alors, le regardant âprement, scrutant le fond de cette âme qui lui demeurait obscure, elle articula :

– Soyez loyal. Pas un mot de mensonge ou de réticence. Bernard a-t-il volé ?

– Vous le savez bien, puisqu’il avoue.

– Il avoue le geste, mais il proclame son droit. S’il n’a fait que reprendre ce que vous lui aviez pris, comme il l’assure, il n’est plus coupable. Et c’est là ma question. Est-il coupable ?

– Absolument et sans conteste. Oui, j’ai commis la faute de le ruiner, volontairement et sans pitié, pour vous conquérir, car toute ma vie, depuis quelques mois, est dominée par mon amour. Mais mon acte, si odieux qu’il soit, ne repose sur rien qui ne soit juste, légalement juste, moralement juste.

– Vous me le jurez ?

– Je vous le jure.

Elle plia sur elle-même. Il prononça :

– Vous me croyez, n’est-ce pas ?

– Oui... oui...

Et, se redressant aussitôt, reprenant contact avec les yeux de Jean, elle lui dit :

– Soit, n’en parlons plus... Tout de même, c’est abominable à vous d’avoir parlé... L’affaire devait être réglée entre vous deux, entre nous trois... J’aurais forcé Bernard à vous rendre l’argent. Mais encore une fois, n’en parlons plus. Seulement, il y a l’autre chose, la plus terrible. Et c’est celle-là qui m’affole... Répondez sans crainte de me faire souffrir. Répondez avec toute votre souffrance à vous... avec votre haine contre celui qui a tué... Répondez. Est-ce Bernard ?

Il réagit, de toute sa force.

– Non, non... il est impossible qu’il ait tué... Non... non... il n’avait pas de raison pour tuer... Bernard assassin pour de l’argent ? Comment admettre une telle supposition ?

– Votre femme a pu se défendre...

D’Orsacq se révolta.

– Non, Bernard n’a pas tué. Un homme comme lui ne tue pas. L’argent ? Voyons ! Bernard est jeune. Il aurait travaillé...

– Malheureusement, il y a des preuves.

– Des preuves qui ne peuvent pas tenir contre la vérité. Et cette vérité est irrésistible. Bernard n’a pas tué.

– Si la justice se trompe ?

– Si elle se trompe, nous sommes là. C’est à nous de lui montrer son erreur.

Christiane parut soulagée.

– Oh ! dit-elle, ce sont ces paroles-là que je voulais entendre. Si je suis venue près de vous, c’est pour être secourue. Je ne veux pas que mon mari soit arrêté et qu’il aille en prison. Aidez-moi. Cherchons ensemble.

D’Orsacq se prit le visage entre les mains, avec découragement.

– Je ne pense qu'à cela. Je veux réparer le mal que je lui ai fait... que je vous ai fait... Mais comment ? De tous côtés on se heurte à des coïncidences... Tant de choses l'accusent ! Que faire ?

Il s'assit près d'elle, et il commençait à reprendre les événements un à un, pour les examiner et découvrir en eux le petit détail qui pourrait indiquer la bonne route, quand elle l'interrompit :

– Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder. Cela c'est la besogne de l'instruction et de la police. Nous, ce sont les êtres mêmes que nous devons évoquer. Puisque Bernard n'est pas coupable, c'est un autre qui l'est. Cette idée n'évoque-t-elle rien en vous ? Réfléchissez... Interrogez votre mémoire...

Elle se rendit compte qu'il hésitait et s'écria :

– Parlez ! il me semble qu'il y a quelque chose.

Il murmura :

– Un souvenir seulement... un souvenir sans importance.

– Je vous en prie...

– Voilà. Il y a quelques semaines, un homme s'est introduit dans la bibliothèque, un soir. J'y étais. Nous nous sommes battus. Il s'est enfui sans que je puisse le voir.

Elle s'exclama :

– C'est peut-être lui ! c'est sûrement lui qui est revenu.

– Ce n'est pas lui... j'ai su son nom depuis... il est mort...

– Il est mort, mais l'entreprise qu'il a commencée, un autre l'a continuée, un complice au courant de sa tentative, et qui savait qu'il y avait un coup à faire ici. C'est ce complice qui l'avait introduit dans le château, et c'est ce complice qu'il faut chercher.

Elle reprit haleine et poursuivit, toute frissonnante d'espoir :

– Réfléchissez... le complice était ici hier soir. Il ne pouvait pas ne pas se trouver parmi les autres. Or, ces autres-là, ils sont en nombre limité. N'y en a-t-il pas un que votre souvenir ressuscite ? Parmi ces figures qui se présentent à vos yeux, n'y en a-t-il pas une qui s'associe au drame, à ce qui le précéda ou à ce qui le suivit ? Quelqu'un n'a-t-il pas agi autrement qu'il ne devait agir ? N'a-t-il pas été autre part qu'il ne devait aller ?

Pour la seconde fois, elle le vit pensif, indécis, et elle répéta, haletante :

– Parlez ! parlez ! Si une image a traversé votre esprit, dites-le moi. Si ce n'est pas celle du coupable, peut-être en appellera-t-elle une autre à sa suite, et la véritable. Parlez, je vous en prie.

Avec quelle ardeur elle s'adressait à lui, exigeante et suppliante à la fois !

Il hocha la tête tristement :

– Ce à quoi je pense ne signifie rien. Aucun rapport possible...

– Parlez. Il suffit que l'image soit sortie de l'ombre pour qu'il y ait présomption.

– Non, dit-il, les deux faits ne peuvent être rapprochés...

Cependant, je vous répondrai... Hier, la fête finie, à la fin de l'après-midi, quand nous sommes rentrés tous, au lieu de passer par le grand escalier, je suis venu dans la bibliothèque, sans raison très fixe. Or, j'y ai trouvé, près du coffre-fort, du moins près du placard, Gustave, le neveu du jardinier Antoine. Comme je lui demandais ce qu'il faisait là, il m'a montré une gerbe de fleurs coupées qu'on lui avait demandées. Il avait frappé à la porte du boudoir, mais Amélie avait refusé de lui ouvrir, sa maîtresse se reposant. J'ai été surpris, l'aide-jardinier n'ayant jamais accès dans le salon, et puis je n'y ai plus pensé...

Christiane parut déçue...

– En effet, dit-elle, je ne vois pas bien ce qu'on pourrait conclure... Comment est-il ce garçon ?

– Justement pas très sympathique d'aspect... plutôt sournois...

– Grand ?

– Moyen... mince... la figure colorée...

– Mais je le connais ! dit Christiane. C'est celui qui a eu le prix de natation, n'est-ce pas ?

Peu à peu, son visage s'éclairait, et elle dit, toute songeuse, rassemblant ses souvenirs :

– Serait-ce possible ? Écoutez... nous l'avons revu, ce Gustave, un peu plus tard, après le dîner... Oui, j'en suis sûre... Hier soir, rappelez-vous... Comme nous sortions d'ici, Bernard, vous et moi, pour aller voir les illuminations de la rivière.

– Où était-il ?

– Dans le vestibule.

Elle ouvrit la porte.

– Tenez, là-bas, au coin de l'escalier, dans le renforcement...

– Mais oui, mais oui, dit-il, s'efforçant de reconstituer la vision entraperçue, oui, je me rappelle... Il a fait tout de suite semblant de vider un vase de fleurs.... celui qui est là sur cette table. Je me rappelle fort bien. Boisgenêt était même avec nous. Mais nous marchions assez vite, et je ne me suis même pas demandé ce qu'il faisait là, ce garçon, où rien ne justifiait sa présence...

Ils se turent, les regards mêlés, mais pensant à la chose évoquée et à la signification qu'elle pouvait prendre. Ils avaient un élan d'espoir en face de l'hypothèse imprévue qui leur apparaissait, et ils tâchaient l'un et l'autre de se maintenir dans cette allégresse et de se diriger au milieu des objections et des contradictions. Mais Christiane prononça :

– Ne faisons pas d'hypothèses. N'essayons pas de débrouiller par nos seuls moyens ce qui est encore inextricable. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a là un fait. Deux fois, en cette fin de journée, l'aide-jardinier a pénétré dans ce château à des heures où il n'avait rien à y faire. L'instruction s'occupera d'éclaircir ce point.

Ils étaient retournés au bureau. Christiane marchait avec agitation, reprise de fièvre.

D'Orsacq la suivait des yeux. Sa beauté acquérait un caractère nouveau et plus humain, qu'il ne lui connaissait pas, et qui provenait de sa peine et de sa terreur. Cette physionomie, un peu trop fixée d'ordinaire dans une expression d'ardeur presque tragique, trahissait soudain les émotions les plus diverses, les plus confiantes comme les plus désespérées.

– Oh ! dit-elle en se rasseyant, je suis brisée. Est-ce le salut ? Y a-t-il un chemin qui s'ouvre ? Quelle torture et quelle joie ! Si cela pouvait être ! Voyez-vous, non seulement je ne veux pas que mon mari soit un assassin, mais je ne veux même pas qu'on le suppose. Cela, c'est horrible ! Il aurait tué, que je ne sais pas ce que je penserais de lui... Mais puisqu'il n'a pas tué, je ne veux pas... ce serait trop injuste.

Au bout d'un instant, il murmura :

– Vous l'aimez donc ?

Elle s'impatienta...

– Il ne s'agit pas de cela, mais je ne veux pas que mon mari soit un assassin.

– Mais vous lui pardonnez son vol...

– Taisez-vous ! dit Christiane. Il faut oublier...

– Pourrez-vous oublier ?

Elle balbutia :

– Le pourrai-je ? Oui... je ne sais pas... C'est un autre être maintenant pour moi... J'avais tant de confiance en lui ! une telle estime ! Et puis voilà qu'il a commis une pareille action ! Mon Dieu Pourquoi l'avez-vous dénoncé ? Sans vous, on n'aurait rien su...

Elle se tordait les mains, elle gémissait et des larmes coulaient de ses yeux.

Il pensa qu'elle ne pardonnerait jamais à son mari, et que jamais, quoi qu'il advînt, elle ne retrouverait au fond d'elle l'image intacte de l'homme dont elle portait le nom.

Il s'approcha. Un silence plus grave les unit. Ils ne le rompèrent ni l'un ni l'autre, car aucune parole ne pouvait être prononcée et aucun regard jeté vers l'avenir. Mais une grande douceur descendait en lui. Il avait l'impression que l'abîme qui le séparait à jamais d'elle n'était plus aussi profond. Un jour lointain, ils pourraient... dans l'oubli du passé... Ses mains tremblaient. Ses yeux se mouillaient de larmes.

Christiane le regarda, puis brusquement se leva. Ils allèrent de nouveau dans le vestibule. Et d'Orsacq affirma :

– Nous le sauverons, soyez-en sûre. La conduite de ce Gustave est tout à fait équivoque. Il faut diriger les recherches de ce côté.

Il aperçut Boisgenêt et se hâta vers lui. Ils s'entretinrent un moment, revinrent ensemble, et Boisgenêt déclara aussitôt :

– Si je me rappelle ! Mais oui, j'ai remarqué ce grand garçon, et je me rends très bien compte aujourd'hui qu'il essayait de se dissimuler. C'est d'une importance considérable, et il n'y a pas une minute à perdre. Venez donc, d'Orsacq. Nous allons prévenir le

brigadier et les policiers...

Christiane attendit sur le seuil du grand salon. Elle semblait distraite. Tout près d'elle, Ravenot se querellait avec sa femme.

– Gueuse, va ! Ah ! ce que tu le reluques ton brigadier !

– Il est bel homme, dit Amélie goguenarde.

– Je lui tordrai le cou. Et aux autres aussi.

– Tu as du travail sur la planche.

– Tu n'as pas besoin de le dire, grinça Ravenot. On n'a qu'à se présenter. Entrée libre...

– Pas toujours, dit Amélie exaspérée. Je choisis. Tiens, Boisgenêt a de l'allure.

– Un vieillard !

– Il y en a de jeunes aussi...

Boisgenêt, de retour, entraîna Christiane dans le parc.

– Tout va bien, dit-il. J'ai fait avertir le juge d'instruction. L'inspecteur avait déjà son idée sur cet aide-jardinier.

L'inspecteur et son collègue marchaient devant eux, avec le brigadier et avec d'Orsacq.

Christiane murmura :

– Vous croyez vraiment qu'il y a de l'espoir ?

– Plus que de l'espoir, affirma Boisgenêt. Nous suivons la vraie piste.

Le pavillon du jardinier se trouvait sur la même rive que le château. Un petit enclos de fleurs le précédait avec une terrasse, une table et des chaises. Sur l'autre rive, à laquelle on accédait par le vieux pont de la cascade, un vaste potager ceint d'une haie d'épines s'étendait, entre les bois à droite et le mur à gauche.

Le brigadier de gendarmerie entra dans l'enclos. Il n'y avait personne. Pour gagner la chambre où couchait Gustave, il monta sur un balcon de bois vermoulu qui contournait le pavillon et, de là, il aperçut Gustave qui travaillait dans le potager, tout au loin. Il appela :

– Eh ! Gustave !

Le garçon leva la tête, avisa l'uniforme et soudain, laissant tomber sa bêche, sauta par-dessus la haie et s'enfuit du côté du mur.

Le brigadier cria :

– Attention ! il se sauve.

Les agents et d'Orsacq coururent, franchirent le pont et se mirent à sa poursuite.

Chapitre 3

– Ça y est, dit Boisgenêt à Christiane, quand on décampe, c'est qu'on n'a pas la conscience tranquille.

Ils croisèrent le brigadier qui partait en chasse également et montèrent sur le balcon d'où ils purent voir toutes les péripéties de la poursuite.

Ce fut assez long. Gustave essaya d'escalader le mur, retomba et se jeta dans le bois. Il fallut une demi-heure pour le cerner et pour lui mettre la main au collet. Docilement, il se laissa ramener vers le pavillon, où il entra sous bonne escorte, alors que le jardinier lui-même, Antoine, y arrivait.

– Qu'est-ce que tu as encore manigancé, garnement ? s'écria l'oncle qui ne semblait pas avoir pour son neveu une sympathie bien vive.

Le garçon, bousculé, épuisé par la course, pleurait. On n'obtint pas de lui une réponse.

On le fouilla. Puis il dut accompagner les inspecteurs dans la soupente qu'il occupait au grenier. On secoua ses vêtements et son linge. Sous la paillasse de son lit, on trouva un vieux portefeuille usé que le comte reconnut pour lui avoir appartenu jadis. Dans ce portefeuille, il y avait neuf billets de cent francs.

– Tiens ! tiens ! lui dit-on. D'où viennent-ils, ces billets ? Tes économies ?

Mais le jardinier entra dans une colère terrible.

– Où que tu les as eus ? C'est pas de l'argent de côté avec le peu que tu gagnes, et tout ce que tu dépenses ! Hein ? Tu as chapardé ça quèque part ? Vaurien ! Pour sûr, t'es pas le fils de mon défunt frère, le pauvre homme !

Les pleurs de Gustave redoublèrent. Il collait contre les yeux ses poings noircis de boue.

On n'essaya même pas de l'interroger. Il fut conduit au château. Certes, M. Rousselain n'était pas un juge d'instruction de grande lignée. Trop de fantaisie et de nonchalance. Le dédain des investigations et des preuves matérielles. Une tendance obstinée à chercher dans la passion le mobile des actes les plus divers. Mais que de finesse, en revanche ! Quelle psychologie pénétrante, amusante, primesautière ! Et quelle méfiance !

– La méfiance, avait-il coutume de dire, doit être à la base de toute enquête. Il faut penser que les gens n'ont qu'une idée, c'est de nous rouler. Je n'aime pas qu'on me roule, moi.

Aussi, dès que Gustave lui fut amené, et dès l'entrée de Christiane et de d'Orsacq dans la bibliothèque, il dit au substitut :

– Ils sont d'accord.

– Vous croyez ?

– Parbleu ! notez le calme inattendu de la belle Christiane, et l'air déterminé, presque farouche, du comte. Pas de doute. Ils sont d'accord.

– Mais sur quoi ?

– Sur le plan de la bataille qu'ils vont nous livrer.

– Dans quel but ?

– Mais pour sauver Bernard Debrioux. Le vol ? D'Orsacq n'a pas déposé de plainte et il mettra toute l'histoire sur le compte d'une erreur.

– Mais le meurtre ?

– C'est ce que nous allons voir. Ils ont déniché un comparse en ce Gustave qu'ils me lancent dans les jambes, cherchant ainsi à m'infliger quelques doutes sur la culpabilité du sieur Debrioux. S'ils s'imaginent qu'ils vont me faire marcher !

Il affecta de ne prêter qu'une oreille distraite au récit que lui firent sur la capture de Gustave les inspecteurs et le brigadier. On eût dit que tout cela n'avait pour lui aucune importance. Que Gustave se fût enfui comme un coupable, qu'on lui eût mis la main au collet, qu'on l'eût trouvé possesseur d'une somme dont il ne pouvait indiquer la provenance, autant de faits insignifiants. M. Rousselain continua, et fort paisiblement, à poser des questions au ménage Ravenot, puis à Bernard Debrioux, dont l'interrogatoire avait recommencé.

– En résumé, monsieur, conclut-il, vous ne nous donnez de tous les faits qui vous concernent aucune explication. Vous vous êtes servi d'une clef qu'il n'était possible de se procurer qu'en allant la prendre où elle était, et vous refusez de répondre.

À la vue de sa femme, Bernard s'était rembruni. Ayant une fois de plus, et vainement, tenté de rencontrer le regard de Christiane, il eut en face de M. Rousselain un mouvement d'irritation, et répliqua avec rudesse :

– Mais enfin, à quel titre suis-je ici, monsieur le Juge d'instruction ? Comme témoin ou comme accusé ?

– Jusqu'ici, comme témoin peu soucieux d'établir une vérité qui lui serait peut-être désagréable.

– Je suis donc ici comme inculpé possible ?

M. Rousselain sourit :

– Toute personne est un inculpé possible.

– Alors, dit Bernard, je refuse de répondre.

– C'est votre droit absolu. Vous répondrez en présence de votre avocat.

Bernard sursauta :

– Mon avocat !

– Dame !

C'était la menace directe et immédiate. Quelques mots d'entente échangés avec le substitut, un paraphe sur le papier que M. Rousselain tenait à sa portée, un signe au brigadier... et l'acte redoutable s'accomplissait.

Christiane ne broncha pas. Avait-elle décidément abandonné son mari ? Jean d'Orsacq, lui, semblait plus nerveux, moins maître de lui, et sur le point de rappeler au juge d'instruction que l'on paraissait négliger un élément nouveau de l'enquête. À voix basse, Boisgenêt lui conseilla de patienter.

M. Rousselain se tourna vers le jeune Gustave. Celui-ci paraissait mal à l'aise. Il portait un pantalon et un veston trop courts, rapiécés, et des galoches boueuses. Deux choses le gênaient infiniment, ses bras qu'il ne savait dans quelle position tenir, ses yeux qu'il ne savait où poser. Son frais visage rougissait de timidité. Sa bouche entrouverte montrait de belles dents aiguës et blanches comme des dents de jeune chien. Près de lui, Antoine, son oncle, montrait une physionomie dure et sévère.

M. Rousselain demanda à celui-ci :

– Savez-vous quelque chose sur les événements d'hier soir ?

– Ma foi non, monsieur le Juge. À neuf heures j'ai été au château prendre la commande de légumes pour aujourd'hui. Après quoi, je suis rentré. Ma femme était couchée, un peu souffrante. Tout ce que j'ai vu de ma fenêtre, c'est les illuminations, et puis, j'ai aperçu Mme la comtesse... ou plutôt la lingère, qu'on m'a dit, qui s'en allait vers le pont de la chute... Et puis j'ai été au village chercher du tabac.

– Et votre neveu ?

– Gustave m'a dit qu'il ne savait rien.

– Où était-il pendant la fête ?

– Nous ne l'avons pas vu de la soirée.

– Comment ! il n'a pas dîné avec vous ?

– Ma foi non. À la demie de six heures, il a porté des fleurs au château... et on ne l'a pas revu.

Un silence suivit ces paroles.

– Tiens ! Tiens ! fit le juge entre ses dents.

Et il reprit :

– Mais il est rentré se coucher ?

– Je suppose, n'est-ce pas, Gustave ? Il devait dormir, quand ma femme et moi, on a été réveillés par le bruit du château, par l'auto qui filait chez le médecin, à la gendarmerie... Ce matin, je l'ai entendu qui se levait au-dessus de notre chambre, et je l'ai retrouvé au travail.

– Il ne vous a rien dit ?

– Non, monsieur le Juge. On ne cause guère à la campagne.

– C'est bien, vous pouvez vous retirer.

L'oncle parti, M. Rousselain se tourna vers le neveu et lui dit :

– Regardez donc droit devant vous, mon garçon, au lieu de vous tortiller le cou.

L'embarras de Gustave redoubla. Il baissa la tête et ses yeux ne quittèrent plus le tapis.

Enfin le juge d'instruction s'adressa au comte d'Orsacq :

– Monsieur d'Orsacq, ce jeune homme est depuis longtemps à votre service ?

– Depuis cinq ou six ans, monsieur le Juge d'instruction. À sa sortie de l'école, orphelin, il a été adopté par son oncle.

– Vous êtes satisfait de lui ?

– Oui et non, dit-il. Il connaît son métier, mais il est paresseux, assez menteur, et il braconne. La gendarmerie lui a même dressé procès-verbal l'an dernier. Si je ne l'ai pas mis à la porte, c'est en faveur de son oncle.

– Hier soir, vous l'auriez rencontré, paraît-il, deux fois au château ?

– Deux fois. À sept heures, d'abord, ici même. Amélie avait refusé de lui ouvrir le boudoir.

– Madame reposait, fit Amélie. J'ai dit à Gustave de déposer les fleurs et je les ai arrangées plus tard.

– Il était naturel, monsieur d'Orsacq, dit le juge d'instruction, que Gustave pénétrât dans la bibliothèque ?

– Non, monsieur le Juge d'instruction...

– Et vous l'avez rencontré ensuite ?...

– À neuf heures et demie, comme nous sortions. Il se dissimulait dans le vestibule, parmi les plantes. Mme Debrioux et Boisgenêt l'ont vu également.

– Votre conclusion ?

– Ma conclusion n'est qu'une hypothèse. Gustave a pu profiter de ce que le château était vide pour monter l'escalier principal et pour pénétrer dans l'appartement de Mme d'Orsacq.

– On a trouvé fermées au verrou la porte de la chambre et celle de la salle de bains qui donne sur le boudoir.

– Peut-être y en a-t-il une qui n'était pas fermée, et dont, une fois à l'intérieur, il aura poussé le verrou lui-même, pour ne pas être inquiété de ce côté.

– Ensuite ?

– Ensuite, il aura quitté le boudoir en descendant ici, par cet escalier.

– Ce serait donc lui le coupable, selon vous, et il se serait enfui par cette fenêtre, immédiatement après M. Debrioux.

– Monsieur le Juge d'instruction, déclara Jean d'Orsacq, je ne puis en dire davantage sur le rôle de Gustave. Une certitude : sa présence au château deux fois constatée à des heures insolites. Une hypothèse le détour qu'il aurait fait par le boudoir. Tout le reste n'est

que présomptions et suppositions.

– Fichtre, souffla M. Rousselain à l'oreille du substitut, la situation ne s'éclaircit pas.

Il se tourna vers Gustave, lequel ne quittait pas le tapis de l'œil, et, brusquement :

– À toi, mon garçon. Qu'as-tu fait après avoir apporté les fleurs ?

Gustave marmotta d'une voix à peine intelligible :

– Je suis sorti.

– On t'a vu sortir du château ?

– Non...oui... j'sais pas.

– Et ensuite où as-tu été ?

– Dans... dans le parc... dans le bois.

– Où personne non plus ne t'a vu ?

– Non.

Et tu n'as pas dîné ?

– Si... un morceau de pain que j'avais dans ma poche.

– Mais tu es revenu au château ?

– Non.

– Comment, non ? Trois personnes ont remarqué ta présence dans le vestibule, à neuf heures et demie.

Gustave se fit répéter la question et chuchota :

– Je n'étais pas dans le vestibule, j'étais dans le parc... dans le bois...

– À quoi faire ?

– Rien. Je regardais la fête.

– Ah ! tu assistais à la fête ?

– Oui.

– Et tu as vu le feu d'artifice ?

– Oui.

– Et les feux de Bengale ?

– Oui.

– Comment se fait-il que tu aies vu un feu d'artifice et des feux de Bengale alors qu'il n'y en a pas eu ?

Le garçon balbutia. Il s'épongea le front avec le revers de sa main.

– Donc, après avoir vu un feu d'artifice qui n'a pas été tiré, et des feux de Bengale qui n'ont pas été allumés, tu es rentré dormir ?

– Oui.

– Et tu n’as rien entendu de tout le bruit qui a été fait au château ?

– Non.

– Par qui as-tu su qu’il y avait eu un crime ?

– En voyant les gendarmes ce matin et puis en écoutant.

– Parfait. Donc tu n’as été mêlé à rien de toute cette histoire ?

– Non.

– Alors comment se fait-il que tout à l’heure, quand on est venu te chercher au pavillon, tu te sois enfui du potager où tu travaillais, que tu aies sauté par-dessus la haie, que tu aies tenté de franchir le mur, et qu’on ait eu toutes les peines du monde à te rattraper ?

Gustave ne souffla pas un mot.

– Ainsi, pas de réponse, constata M. Rousselain. Autre chose. On a fouillé ta chambre, devant toi, et on a trouvé sous ta paillasse un portefeuille contenant neuf billets de cent francs. Où les as-tu ramassés, ces neuf billets ?

La sueur ruisselait sur le front et sur les joues de Gustave. Ses lèvres ébauchèrent quelques syllabes, mais il ne répondit pas.

– Il nous faut pourtant une explication. Neuf billets de cent francs, ça ne se trouve pas, comme on dit, sous les pas d’un cheval. D’où viennent-ils, ceux-là ?

Et comme Gustave s’obstinait dans son silence, le juge, se soulevant sur sa chaise, prononça :

– Réfléchis bien, mon garçon. Est-ce que par hasard, ils ne viendraient pas de la chambre ou du boudoir de ta pauvre maîtresse ? Rassemble tes souvenirs... N’as-tu point passé par là, hier soir, sur le coup de dix heures, après t’être caché dans le grand escalier ou bien dans le couloir ? Rappelle-toi...

Gustave avait fini par lever la tête et il considérait M. Rousselain avec un œil effaré.

Vraiment la scène changeait de tournure. Gustave n’était plus le comparse que l’on essayait, au dire de M. Rousselain, de lui jeter dans les jambes, mais un être dont le rôle semblait réellement équivoque. Le juge répéta :

– Rappelle-toi... n’es-tu point passé par la chambre de ta maîtresse ?

Dans le silence, une voix douce, la voix d’Amélie, s’éleva :

– Parle donc, mon petit, disait-elle en s’approchant.

Elle posa la main sur l’épaule de Gustave comme si elle le prenait sous sa protection, et répéta :

– Parle donc, mon petit. Il ne faut pas te laisser faire... Sans quoi, tu ne sais pas où il va te mener, ce bon monsieur de l’instruction. Il a de l’astuce, tu sais !

M. Rousselain sourit aimablement :

– Ah ! vous avez donc votre mot à placer sur l’incident, Amélie ?

– Un peu plus qu’un mot, monsieur.

– Placez-le, Amélie. Je vous donne toute latitude pour intervenir.

– Alors, je vous avertis tout de suite que vous faites fausse route, monsieur le Juge.

– En vérité !

– Oui, je sais ce que ce petit-là a fait de sept heures à onze heures.

– Vous le savez ?

– Oui.

– Et pouvez-vous nous le dire ?

– Hier, après avoir arrangé les fleurs qu’il avait déposées ici, j’ai été chercher de l’eau à l’office. Il m’y attendait.

– Ah ! Et pourquoi vous attendait-il ?

– Eh bien, voilà... Depuis quelques jours, le petit court après moi. C’est même pour ça qu’il avait frappé à la porte du boudoir où il savait que j’étais.

Elle s’arrêta. Près d’elle, soudain, elle apercevait Ravenot qui s’était glissé jusqu’à la table.

– Continue, dit-il âprement à sa femme. Faut pas s’arrêter à mi-côte.

Les colères de son mari la mettaient toujours en joie. Elle aimait le braver.

– Je n’ai pas du tout l’intention de m’arrêter à mi-côte, dit-elle. Je répète donc que le petit courait après moi. À son âge, ça n’a rien de drôle. En plus, on avait pris son bain l’après-midi, ensemble, dans la rivière. Ça l’avait émoustillé.

– Et toi aussi, sans doute ?

– Ça m’amusait, évidemment.

– Amélie, je vous prie de vous adresser à moi, ordonna M. Rousselain. Ainsi, Gustave vous guettait dans l’office ?

– Oui, monsieur le Juge. Il était comme fou. Il ne voulait plus me lâcher. Alors, pour m’en débarrasser, j’ai monté avec lui un étage de l’escalier de service.

– Il eût été plus logique de descendre au lieu de monter, et vous l’auriez fait sortir par la petite porte.

– C’est ça que je voulais.

– Et alors ?

– Il a refusé. Aussi, crainte d’un scandale, je l’ai enfermé dans la lingerie.

– D’où il s’en est allé vers neuf heures et demie, puisqu’on l’a surpris dans le vestibule ?

– Non, monsieur le Juge.

– Comment, il ne s’en est pas allé ?

– Non.

– Qu’en savez-vous, Amélie ?

– J’avais la clef... Et, de temps à autre... quatre ou cinq fois... j’ai été le voir pour qu’il patiente... Oh ! une minute ou deux... On bavardait...

– On s’embrassait !... rugit le maître d’hôtel.

– Il est si jeune ! Un enfant...

– Et le Boisgenêt, c’est un enfant ? Et le gendarme, et Antoine, le jardinier ?

– Antoine, le jardinier ! s’exclama M. Rousselain avec joie. Comment ! lui aussi ?

Amélie se mit à rire, de bon cœur.

– Mais non, monsieur le Juge. Hier, j’avoue qu’Antoine m’a embrassée dans le cou, mais je me défendais. Seulement Ravenot, qui me guettait comme toujours, a pris ça au sérieux et m’a sauté à la gorge. C’est alors que j’ai poussé un cri que tout le monde a entendu ici... Même qu’on a cru qu’il y avait quelqu’un d’égorgé...

Ravenot la secoua par le bras.

– Je me fiche d’Antoine. Quant à ce galopin de Gustave...

Amélie se dégagea et d’un air courroucé :

– Voyons, quoi, Ravenot, je devais le laisser accuser par la justice ? Comment ! Voilà un brave petit qu’on persécute et qui ne souffle pas mot de nos rendez-vous, parce que ce serait me compromettre... Et je le laisserais dans le pétrin ? Ce n’est pas mon genre, Ravenot. Un garçon qui a du chic comme ça, on lui tend la main.

Ravenot resta confondu par la logique de cette argumentation. Mais Amélie reprenait :

– Tout ça, c’est du mal qu’on lui veut. Et je suis sûre, monsieur le Juge d’instruction, que vous devinez le dessous de l’histoire.

– Ce qui signifie ?...

– Eh bien, oui, s’écria la femme de chambre en s’animant. Il y a des gens qui cherchent à égarer la justice pour en sauver d’autres. Pendant que le petit m’embrassait, il ne pouvait pourtant pas être dans le couloir ou dans l’escalier.

– Je l’ai vu dans le vestibule, affirma d’Orsacq, d’une voix irritée.

– Monsieur le comte a fait erreur, monsieur le comte a mal vu... il a confondu...

– Et j’aurais confondu aussi ? s’écria Boisgenêt, indigné.

– Oh ! vous, marmotta Amélie, vous êtes une vieille baderne.

– Une vieille baderne, répéta Ravenot, ma femme a tout à fait raison.

– Je jure... déclara le comte d’Orsacq.

Mais il se retint, et tourna le dos à la femme de chambre, ne voulant pas se quereller avec elle.

Amélie insista.

– Je n'accuse personne. Qui est-ce qui a pénétré dans l'appartement de Madame ? Qui est-ce qui a pris la clef du coffre ? Qui est-ce qui a frappé ? Je n'en sais rien... Ce n'est pas mon affaire et je n'y comprends pas un mot. Mais j'affirme que ce petit-là n'a pas quitté la lingerie. Je l'ai fait filer par la porte d'en bas, à onze heures du soir environ, c'est-à-dire un peu avant le moment où l'on a découvert Madame dans son boudoir.

Elle parlait avec une assurance et une conviction impressionnantes. M. Rousselain objecta :

– Puisque vous défendez ce garçon, comment expliquez-vous qu'il se soit enfui lorsqu'on a pénétré dans le pavillon ?

– Oh ! c'est bien simple, monsieur le Juge. Il a eu peur.

– On n'a peur que lorsqu'on est coupable.

– Il a été coupable, monsieur le Juge, puisqu'on lui a déjà dressé un procès-verbal, l'année dernière, et il en a gardé un tel souvenir qu'il s'est sauvé dès qu'il a aperçu la silhouette du brigadier de gendarmerie. On ne raisonne pas dans ces cas-là.

– Et les neuf billets de cent francs ? D'où viennent-ils, selon vous ?

Elle saisit la main de Gustave et le supplia, d'une voix insinuante :

– Parle, mon petit. Tu ne veux pourtant pas passer pour un voleur ? Tu m'as dit, l'autre jour, que tu savais certaines choses que tu ne voulais pas raconter. Et tu me l'as redit ce matin, à propos du crime, en me demandant le secret. Est-ce que cela se rapporte à l'argent que tu possèdes ? Qui est-ce qui te l'a donné, cet argent ?

Gustave secouait la tête. Il regarda la femme de chambre, qui implorait, et qui ordonnait aussi, avec son sourire si engageant. Mais il ne desserra pas les lèvres.

M. Rousselain se pencha vers le substitut.

– Qu'en pensez-vous, cher ami ? Moi, je ne sais plus. Qui des deux se trompe, ou tente de nous tromper ? Amélie ou d'Orsacq ? Ils ont si bien réussi à embrouiller encore la situation que les charges qui pèsent sur Debrioux sont moins lourdes et que les preuves contre Gustave ont plus de vigueur.

– Et alors, monsieur le Juge d'instruction ?

– Et alors, je veux croire que les plateaux de la balance ne peuvent pas rester longtemps au même niveau. À droite, côté Gustave, ou à gauche, côté Debrioux, il faut bien que cela penche.

Il examina les deux suspects. Gustave demeurait taciturne et têtue. Bernard Debrioux ne cachait pas son angoisse : tourné vers sa femme, il essayait de déchiffrer cette figure énigmatique. Devait-il espérer ? L'idée qu'elle s'était concertée avec Jean d'Orsacq le faisait pâlir de haine.

– Monsieur d'Orsacq, vous êtes sûr de ce que vous avancez ?

– Absolument, monsieur le Juge d'instruction.

– Vous avez vu ?

- J’ai vu.
- Gustave, hier soir, à neuf heures et demie, se dissimulait au bas de l’escalier ?
- Oui.
- Vous l’affirmez ?
- Je l’affirme.
- Monsieur Boisgenêt, vous avez vu également Gustave ?
- Oui.
- Vous l’affirmez ?
- Je l’affirme, prononça fortement Boisgenêt.

À son tour, Christiane subit l’examen attentif de M. Rousselain. Le beau visage gardait un calme qui ne paraissait pas simulé. Pourquoi tant de certitude ? Et pourquoi même cette sorte de sourire, ou plutôt ce reflet de sourire qui donnait à sa physionomie un apaisement inaccoutumé ?

- Rien ne modifie votre déposition, madame ? dit-il vivement intrigué.
- Oui, monsieur le Juge d’instruction.
- Ah ! les événements ne vous apparaissent plus sous le même jour ?
- Sous un jour identique, mais... la vérité m’oblige à dire que Gustave, quand nous sommes sortis tous les trois, ne se trouvait pas dans le vestibule...
- Gustave ne se trouvait pas dans le vestibule hier soir, à neuf heures et demie ?
- Du moins, personnellement, je ne l’y ai pas aperçu.
- Comment ! s’écrièrent à la fois Boisgenêt et d’Orsacq. Comment ! mais vous nous avez dit vous-même l’y avoir vu.
- Je l’ai dit, mais en disant cela...
- En disant cela ?
- J’ai menti.

Chapitre 4

Ce fut de la stupéfaction. Mme Debrioux reniait son témoignage !

Elle défendait tout à coup celui qu'elle avait accusé, et, trahissant la cause de son mari, passait dans le camp adverse !

Amélie se mit à rire, d'un rire triomphant, et Ravenot lui serra la main avec une énergie admirative, comme s'il participait à la victoire de sa femme.

D'Orsacq et Boisgenêt étaient déconcertés. D'où venait un tel revirement ?

– Crebleu ! murmura M. Rousselain. Voilà qui est palpitant. Où diable veut-elle nous conduire, cette fois, la jolie dame ?

Il dit à haute voix :

– Fichtre ! il n'est pas commode de mener une enquête si l'on se heurte à de tels revirements ! Autant, madame, vous avez été affirmative dans un sens, autant vous l'êtes, un moment plus tard, dans un sens opposé. Ainsi, Gustave ne se trouvait pas là ?

– Non.

– Quelle valeur prendrait votre déclaration si vous pouviez nous dire où il était !

Christiane ne lui laissa pas le loisir de la questionner plus longtemps. Elle le pria de convoquer la lingère Bertha, c'est-à-dire la personne que l'on avait confondue, la veille au soir, avec Mme d'Orsacq. Christiane expliqua que cette femme pourrait peut-être donner un renseignement utile sur un point secondaire que l'on avait négligé.

Le brigadier amena la lingère. Et tout de suite Christiane lui demanda :

– Bertha, quand vous avez couru au-devant de M. d'Orsacq dans la soirée, vous avez avoué que vous étiez sortie auparavant pour assister aux illuminations et que vous aviez été prendre un vieux vêtement de fourrure dont votre maîtresse avait promis de vous faire cadeau ?

– Oui, une pelisse qui était à raccommoder.

– Bien. N'avez-vous pas dit que cette pelisse était pendue dans la lingerie ?

– Oui, madame.

– Comment se fait-il que vous ayez pu entrer, puisque la pièce était fermée à clef ?

– J'ai toujours la clef à mon trousseau.

– Il y en a donc une autre ?

– Oui, une autre qui est accrochée près de la porte, dans l'ombre.

Et vous avez trouvé quelqu'un à l'intérieur ?

– Oui, Gustave, qui se cachait derrière un vieux paravent. Il n’a pas pu croire que je le voyais dans une glace.

– Qu’avez-vous pensé de trouver là Gustave ?

La brave femme bafouilla quelque peu.

– Rien... Je ne pense pas aux affaires des autres. Ça ne me concerne pas. Je me suis dit tout de même qu’Amélie avait dû l’enfermer là pour lui faire une farce. Amélie... n’est-ce pas, c’est une jeunesse. À la cuisine, elle met tout le monde en train. Et puis Gustave courait bien un peu après elle...

– Ah ! Qu’est-ce que je vous disais ? s’écria la femme de chambre, de nouveau triomphante, et que son mari approuva. Vous voyez, Gustave courait après moi.

La sincérité de Bertha ne faisait aucun doute. M. Rousselain la congédia et dit à Christiane :

– L’incident est donc clos selon vous, madame ? Amélie a déposé selon la vérité, et ce garçon ne peut être suspecté ?

– C’est mon opinion.

M. Rousselain la fit répéter.

– C’est bien votre opinion ?

– Oui, monsieur.

– En ce cas, je vous demanderai pourquoi ce ne fut pas toujours votre opinion.

– Je vous l’ai dit, monsieur le Juge, parce que les faits m’ont éclairée.

– Pardon, madame, votre explication fut différente. Vous nous avez dit qu’en affirmant la présence de Gustave dans le vestibule, vous aviez menti. Pourquoi ce mensonge ?

Christiane parut hésiter. Le juge insista.

Après une hésitation, Christiane répliqua :

– Je vous le dirai tout à l’heure, monsieur le Juge.

– Soit, fit M. Rousselain. Mais moi, je vous dirai dès maintenant que, Gustave écarté, la justice se trouve en présence du seul Bernard Debrioux. Est-ce cela que vous avez voulu ?

– Monsieur le Juge, formula Christiane en scandant chaque mot, pas un instant, au fond de moi, alors même que j’ai affecté de le croire, je n’ai cru mon mari coupable de quoi que ce fût qui pût ressembler à un acte criminel ou seulement équivoque. Ne parlons pas du crime. Parlons du vol. Je suis sûre qu’entre M. d’Orsacq et mon mari, il y a un malentendu qui se dissipera au premier examen et que M. d’Orsacq reconnaîtra qu’il a eu tort. Mais le fait seul d’avoir ouvert ce coffre, dans les conditions où il semblerait que mon mari l’eût ouvert, est une chose vilaine dont je n’accepte pas la possibilité pour sa part.

– Votre mari l’a avoué cependant.

– Il n’a pas avoué cela. Non, il a reconnu avoir emporté des titres qui lui appartenaient, mais il n’a pas reconnu avoir pris la clef dans l’armoire des médicaments, ni même avoir

ouvert le coffre qui contenait les titres.

– C’est alors qu’un complice aurait agi pour lui ?

– On n’a de complice que si l’on est coupable soi-même. En cette occasion, il y a eu simplement quelqu’un qui a inspiré la conduite de mon mari, qui l’a renseigné et qui l’a dirigé.

– Qui accusez-vous ?

– Je vous supplie de ne chercher dans mes paroles ni accusation, ni insinuation, ni même jugement. Il y a un fait, voilà tout.

– Un fait que vous connaissiez, et que vous interprétez maintenant ?

– Un fait que j’ai deviné peu à peu depuis ce matin, à force de réfléchir, et dont je puis, à présent, établir l’exactitude absolue.

– Expliquez-vous.

Christiane garda le silence. Les mots qu’elle était résolue à dire devaient être d’une gravité exceptionnelle, pour que, sur le point de les émettre, elle parût indécise et prête à se dérober.

– Vous êtes contrainte d’aller jusqu’au bout, madame, insista M. Rousselain.

– Je le sais.

Et elle articula :

– Monsieur le Juge d’instruction, on a interrogé tous les habitants du château... sauf une personne qui, hélas, ne pouvait plus répondre – et c’était la seule qui eût été à même de donner des renseignements utiles sur cette question des titres.

D’Orsacq eut un haut-le-corps.

– À qui faites-vous allusion ? dit-il. Ma femme n’eût pu savoir le moindre détail à ce propos.

Christiane ne répondit pas et continua :

– L’enquête est entravée par deux obstacles : le silence de mon mari et le silence de Gustave. J’estime que le silence de l’un comme le silence de l’autre proviennent des mêmes motifs.

– Qui sont ? demanda M. Rousselain.

– Des motifs de discrétion. L’un et l’autre se taisent parce qu’ils ont promis à Mme d’Orsacq de se taire.

– De se taire sur quoi ?

– Sur tous les actes qu’elle a commis, pour arriver à ce qu’elle considérait comme juste.

– Et qui était ?

– De défendre mon mari contre les attaques dont il était l’objet dans ses affaires.

Elle fit une pause. Du coup, le drame retrouvait toute sa violence. Bernard considérait

éperdument sa femme. Jean d'Orsacq, dérouté, semblait ne pas comprendre.

– Mais alors, dit-il, c'est contre moi que ma femme aurait agi ? Voyons, l'hypothèse est inconcevable.

– Inconcevable à votre point de vue, monsieur d'Orsacq, mais nous devons d'abord mettre en lumière la conduite de Mme d'Orsacq, avant d'en chercher les mobiles. L'essentiel c'est ce qu'elle a fait, et non pas pourquoi elle l'a fait. Or, elle seule pouvait connaître le chiffre de la serrure, soit que vous le lui ayez dit autrefois, soit qu'elle ait perçu d'elle-même, de là-haut, le nombre de déclenchements que vous opéreriez en ouvrant le coffre. Elle seule a pu garder du passé une seconde clef dont vous aviez oublié l'existence. Elle seule a pu la prendre hier dans son armoire. Elle seule a pu rejoindre mon mari à qui elle avait donné rendez-vous dans la bibliothèque – n'est-ce pas elle qui avait prié intentionnellement les Bresson d'organiser cette fête, laquelle éloignait tout le monde du château ? Elle seule a pu ouvrir le coffre et c'est d'elle seule, enfin, que mon mari a pu recevoir les titres qui lui appartenaient, mais sur lesquels il n'aurait jamais consenti à faire main-basse lui-même.

Jean d'Orsacq n'en revenait pas.

– Mais c'est abominable ! C'est contraire à ce que vous pensiez tout à l'heure, dans mon bureau !

– Je le confesse. Mais il n'y a pas d'autre vérité. Elle m'est apparue peu à peu et elle éclaire tout.

– Vous avez des preuves de ce que vous avancez, madame ? demanda M. Rousselain.

– J'ai celles que mon mari ne peut manquer de nous fournir. N'est-ce pas, Bernard ? Je ne me trompe pas ? Les avertissements qu'on t'avait donnés à Paris provenaient bien de cette source ? C'est bien ainsi que tu as appris ce qui était comploté contre toi, et que M. d'Orsacq ne peut pas nier puisqu'il l'a avoué ? C'est ainsi que tu as su que les titres étaient dans ce coffre-fort ? Et c'est bien ainsi qu'ils sont rentrés en ta possession ? Parle sans scrupules. Tu as tenu ta promesse de secret, mais le secret n'existe plus. N'est-ce pas, c'est ainsi ?

– Oui, dit-il.

– Tu as reçu des lettres qui t'ont prévenu ? des télégrammes qui t'ont pressé de venir et qui ont fait que tu avais d'abord refusé et que je n'ai fini par accepter, moi, que sur ton insistance.

– Oui.

– Ces lettres, monsieur, ces télégrammes, vous les avez ? dit le juge d'instruction.

Bernard répondit :

– Je n'avais pas le droit de les garder, puisque je n'avais pas le droit de m'en servir. J'ai tout brûlé.

– Dommage ! De tels documents eussent eu un grand poids.

– Monsieur le Juge, affirma Christiane, Mme d'Orsacq n'a pu envoyer elle-même les lettres ni surtout les télégrammes. Elle a dû utiliser les services de quelqu'un.

– Que vous pouvez désigner ?

– Gustave.

Et elle reprit aussitôt :

– Gustave avec qui il lui était loisible de parler sans que personne le remarquât, Gustave qu'elle envoyait à bicyclette jusqu'à quelque village lointain et qui mettait les télégrammes de la sorte sans attirer l'attention. Tout restait dans l'ombre. Comme gage de sa discrétion il recevait de fortes récompenses, si fortes que, ébloui, plein de gratitude, et d'ailleurs de nature très délicate, il a gardé obstinément le silence auquel il s'était engagé.

Christiane s'approcha du garçon et lui dit tout doucement, employant la même expression qu'Amélie :

– Tu vois, mon petit, tu peux parler, puisqu'on sait tout. Tu n'avais pas le droit de révéler ce que tu avais promis de ne pas dire. Mais puisqu'on le sait, ton devoir est de répondre. N'est-ce pas, tu as porté des télégrammes adressés à M. Debrioux ?

Il avoua de la tête.

– Et, chaque fois, Madame te donnait de l'argent ?

Même signe d'affirmation.

– Et l'on avait réclamé le secret ? Et c'est bien ce que tu as été sur le point de confier à Amélie ?

– Oui, madame, fit-il.

On entendit un sanglot. C'était Amélie qui pleurait d'émotion

– Est-il chic, hein, ce gosse ? Il se laissait accuser plutôt que de trahir sa maîtresse... de même que, pour moi, il n'avait pas voulu me compromettre. Qu'en dis-tu, Ravenot ? Il en a du cran !

Sa gorge s'étranglait à l'énumération de tant de prouesses. Elle prenait son mari à témoin. Elle félicitait Gustave et, pour un peu, l'eût embrassé.

Sur l'ordre du juge, Ravenot l'emmena. Il la soutenait par un bras, tandis que le jeune Gustave s'empressait de l'autre côté. Ils sortirent tous les trois. Il y eut une longue pause. Bernard ne quittait pas sa femme des yeux. D'Orsacq réfuta les déclarations de Christiane, sans emportement et d'un air qui laissait voir sa tristesse étonnée.

– Si Mme Debrioux avait mieux connu ma femme, elle saurait que Lucienne était incapable de jouer ce jeu-là. Elle m'eût averti tout simplement, et se fût contentée de me montrer mes torts. Je demanderai donc seulement à Mme Debrioux pourquoi, suivant elle, Mme d'Orsacq eût agi derrière moi, en ennemie, en ennemie implacable.

– Parce qu'elle avait peur.

– De quoi ?

– D'être abandonnée par vous.

D'Orsacq haussa légèrement les épaules.

– Ce n’est là qu’une hypothèse.

Il s’écarta un peu comme un homme dont le rôle est fini et qui laisse aller les événements sans consentir à les discuter.

Ce fut M. Rousselain qui reprit :

– Votre intervention, madame, si nous en admettons les termes comme acquis, aboutirait à deux résultats, qui sont de mettre hors de cause, au point de vue du vol, d’abord l’aide-jardinier Gustave, et ensuite votre mari. Mais il reste le meurtre. Que supposez-vous à ce sujet ? L’hypothèse du suicide étant considérée comme inadmissible, il y a eu crime. Qui l’a commis ?

Christiane se tut. Hésitait-elle à parler ? ou bien ne pouvait-elle apporter de réponse à cette question redoutable ?

Mais M. Rousselain y tenait, à sa question. Cette réponse, il l’exigeait. C’était le grand point à élucider. Il s’adressa donc à Bernard Debrioux.

– Traçons autour de vous un cercle restreint, voulez-vous, Debrioux ? et n’en sortons pas. À dix heures moins cinq environ, Mme d’Orsacq écoute au seuil de son boudoir. Vous entrez par cette porte. La pièce est éclairée confusément. Pas un mot n’est d’abord échangé entre vous, toutes les phases de la scène étant au préalable convenues. Elle vous remet les titres qui vous appartiennent. Vous vous en allez. C’est bien cela, n’est-ce pas ?

– Exactement.

– Bien. Maintenant, première question : pourquoi ne reprenez vous pas le même chemin ?

– C’est Mme d’Orsacq qui me suggère de fuir par la fenêtre. Elle craint que je ne rencontre quelqu’un qui me voie avec le paquet.

– Deuxième question : pourquoi emportez-vous la clef du coffre ?

– Par suite d’une erreur, d’un geste machinal de Mme d’Orsacq qui me la remet. De même, c’est par maladresse que je la laisse tomber sur la plate-bande. J’étais fort troublé. C’est ainsi qu’ayant pris sans raison ma casquette, je l’ai jetée stupidement sous un buisson.

– Troisième question : qu’aviez-vous prévu l’un et l’autre pour expliquer la disparition de ces titres ?

– Mme d’Orsacq prenait tout sur elle. Ma femme et moi, nous devions partir au milieu de la semaine, avant certes que M. d’Orsacq eût songé à vérifier le contenu de son coffre. Aussitôt Mme d’Orsacq mettait son mari au courant, sans se soucier de ce qu’il dirait. Elle était résolue à tout pour réparer le préjudice qui m’avait été causé.

– Donc, à dix heures exactement, séparation entre elle et vous. Mme d’Orsacq remonte dans son boudoir, passe sans sa chambre. Une heure après, on l’y trouve morte.

– C’est là, dit Bernard, un drame qui s’est produit en dehors de moi. Je n’y ai pas plus contribué que les autres personnes qui en ont surpris le dénouement au haut de cet escalier.

– En êtes-vous bien sûr ?

L'interrogation de M. Rousselain devenait plus sèche, plus agressive. Christiane et Bernard sentaient la menace d'un danger proche.

– Absolument sûr, affirma Bernard.

– Cependant, vous êtes la dernière personne que Mme d'Orsacq ait vue. Entre dix heures et onze heures, il est matériellement impossible que quelqu'un ait pénétré dans son boudoir et dans la chambre, ramassé le stylet, et frappé. Comment ne pas admettre alors que le meurtre ait été commis à dix heures moins quelques minutes par l'individu qui s'enfuyait après par cette fenêtre avec son butin, c'est-à-dire avec les titres ?

Bernard riposta en haussant la voix :

– II m'aurait fallu monter dans le boudoir et dans la chambre. Or, je ne suis pas monté et je défie que l'on puisse établir la preuve du contraire.

– Cette preuve existe cependant, articula M. Rousselain avec vivacité. Elle existe irréfutable. Dans la chambre de la victime, on a relevé tout à l'heure le témoignage évident que c'est vous-même, et non pas telle autre personne, qui avez fouillé l'armoire et saisi la clef !

Bernard sursauta :

– Mais c'est abominable, monsieur le Juge d'instruction. De quoi s'agit-il ? On l'y a placé, ce témoignage, puisque je n'ai pas été dans la chambre. C'est une vengeance... un complot...

M. Rousselain formula durement :

– C'est ce qu'il vous faudra démontrer, monsieur, le jour prochain où, en présence de votre avocat, je vous demanderai de vous expliquer à ce propos. En attendant, je suis obligé, étant donné les charges qui pèsent sur vous, de vous inculper de...

Christiane ne le laissa pas achever. Frémissante, indignée, elle s'écria :

– Mon mari est innocent, monsieur. Ce n'est pas lui le coupable.

– Alors qui, madame ?

– Ce n'est pas lui, je le jure.

– La preuve, je le dis encore, est irréfutable. Ajoutée à toutes les autres, elle complète un faisceau de certitudes telles que je n'ai pas le droit d'hésiter davantage...

– Non, non, je vous en conjure, protesta Christiane hors d'elle, non, mon mari n'ira pas en prison. Non ! ce n'est pas lui, j'en fais le serment.

– Alors qui ? répéta M. Rousselain avec une véhémence inattendue. Il y a eu crime, donc il y a un criminel. Si ce n'est pas votre mari, c'est un autre. Cet autre livrez-le à la justice. Sinon...

M. Rousselain s'était levé.

Planté devant Christiane, impérieux, sans pitié, il posait le dilemme inexorable : si votre mari est coupable, je l'arrête. S'il ne l'est pas, dites-moi qui je dois arrêter. Et dites-le tout de suite, d'un mot, d'un geste.

Un grand silence. Christiane se taisait.

M. Rousselain appela le brigadier.

Alors elle s'effara, et, le bras tendu, désignant le comte d'Orsacq, elle proféra :

– C'est lui le meurtrier ! c'est lui... C'est lui qui a tué sa femme !

Chapitre 5

– Enfin, nous y sommes, marmotta M. Rousselain. Mais, fichtre ça n’a pas été sans peine !

Le substitut s’étonna :

– Mais qu’est-ce que c’est que cette charge nouvelle, écrasante, dont vous avez parlé ?

– Une blague, dit froidement M. Rousselain. On n’a rien trouvé du tout. Seulement, n’est-ce pas, il fallait brusquer les choses, affoler Mme Debrioux et la contraindre à sauter l’obstacle, à parler.

– Le coup n’est pas très catholique...

– Qu’importe, il a réussi. Qui veut la fin veut les moyens.

Ainsi, grâce à l’habileté extraordinaire de M. Rousselain, la bataille se livrait non plus entre la justice et Christiane, mais entre Christiane et l’homme qu’elle visait si clairement depuis quelques minutes, et qu’elle traitait soudain en ennemi mortel. Placée devant l’arrestation de son mari, forcée d’y consentir ou d’accuser, ne discernant pas la manœuvre de M. Rousselain, Christiane accusait hardiment, féroce. De tout son être, dans un élan irrésistible, sans plus s’occuper des magistrats, elle s’engageait à fond contre d’Orsacq comme si elle était maîtresse de la réalité, et résolue à la faire prévaloir par tous les moyens.

Elle demeura quelques secondes immobile, le bras tendu vers celui qu’elle accusait, le visage implacable, et elle redit, à voix basse :

– C’est lui... je jure que c’est lui...

D’Orsacq ne recula pas. Décontenancé d’abord par la violence de l’attaque, abasourdi par cette accusation qui lui semblait inexplicable, il y répondit soudain avec la même fougue exaspérée et sans chercher à mesurer ses paroles :

– Mais vous êtes folle ! Moi ! Moi ! le meurtrier de ma femme ! Qu’est-ce que vous prétendez là ! Vous ne savez donc plus ce que vous dites ? Moi, l’assassin ?

– Oui, vous, Jean d’Orsacq

– Mais si j’étais coupable, vous le seriez au même titre que moi, puisque nous ne nous sommes pas quittés durant tout le cours de la soirée !

– Vous l’avez tuée ! Vous l’avez tuée ! redisait-elle inlassablement.

Il la brutalisa :

– Depuis quelques instants, vous vous démentez sans cesse. Votre conduite n’est que fausses manœuvres et contradictions. Pourquoi tantôt, il n’y a pas deux heures, m’avez-vous demandé secours pour sauver votre mari ?

– C’était vous, et je le savais depuis ce matin, depuis votre réquisitoire abominable contre Bernard, depuis que vous avez essayé de l’avilir à mes yeux, j’ai compris que c’était la suite du plan de ruine et de déshonneur que vous poursuiviez. Et je me suis méfiée de vous. Je n’avais aucune preuve, mais puisque vous l’accusiez ce ne pouvait être que vous.

– Cependant, vous évitiez son regard. D’instinct, vous l’avez cru coupable.

– Pas une seconde, vous entendez, pas une seconde je n’ai cru à cette possibilité. Mais tout de suite, j’ai senti que le meilleur moyen de sauver Bernard, c’était de le renier d’abord, et de me rapprocher de celui qui l’accusait. C’est pourquoi après avoir bien réfléchi, après avoir évoqué toutes vos paroles et tous vos actes de cette soirée, c’est pourquoi je vous ai demandé cet entretien, tout à l’heure, oui... pour tâcher de voir clair en vous et de vous mettre en défaut. Ah ! quand vous m’avez dit votre rencontre avec Gustave avant le dîner et que j’ai prétendu qu’il était aussi dans le vestibule, le soir, et qu’il se dissimulait, quelle joie de vous voir tomber dans le piège ! C’était naturel, cependant. Vous aviez constaté avec effroi que votre accusation de vol entraînait celle de l’assassinat, et vous cherchiez une manière quelconque pour détourner les soupçons sur le premier venu. Ce premier venu, je vous l’offris, c’était Gustave.

– C’était Gustave parce que je l’avais vu ! Et tout le reste n’est que mensonge d’Amélie !

– Ce n’est pas vrai ! s’exclama Christiane. C’est vous qui mentiez. Et je vous tenais dès lors. Je savais, je savais ! Si vous mentiez, si vous inventiez un coupable, pouvais-je douter ?

– Douter de quoi ?

– De votre crime.

– Ainsi j’aurais tué ma femme ?

– Oui, oui, oui.

– Dans quel but ?

– Pour vous libérer.

– Pourquoi me libérer ?

– Pour me conquérir ! Pour me prendre !

Il éclata de rire, d’un rire nerveux et méchant :

– Vous prendre ? Mais vous étiez à moi ! La lutte était finie entre nous. Quand je vous ai renversée sur ce fauteuil, hier soir, quand je vous tenais dans mes bras, vous étiez la plus consentante des maîtresses...

Bernard se précipita sur lui en criant :

– Misérable ! Qu’est-ce que tu oses dire ? Christiane, ta maîtresse ? Ah ! misérable !...

Il leva la main... Les deux magistrats, qui s’étaient dressés aussitôt, n’eurent que le temps de lui saisir le bras. Christiane le menaçait du regard et du geste, et balbutiait la même injure :

– Misérable ! Misérable !

Ce à quoi il répondait en ricanant :

– La plus consentante... je l'affirme... un homme comme moi ne s'y trompe pas... Pourquoi aurais-je tué ? Dans huit jours, dans quinze jours, vous veniez à moi, de vous-même... Oui, Bernard, quoi que tu fasses, quoi que tu dises, j'ai senti qu'elle s'abandonnait dans mes bras.

Entre les deux hommes, c'était un déchaînement de haine qui bouleversait leurs visages, et Christiane était soulevée de la même exécration.

– Misérable ! m'abandonner, moi, entre vos bras ! Comment osez-vous ?

M. Rousselain frappa du pied, et s'écria :

– Qu'on se taise ! Monsieur d'Orsacq, reprenez votre place et laissez Mme Debrioux achever sa déposition. Si vous n'êtes pas coupable, comme je veux le croire, que craignez-vous d'accusations que vous savez sans fondement ? Il faut des preuves, et des preuves formelles. Au cas où elle ne pourrait pas les fournir, personne ici n'ignore contre qui son intervention se retournerait.

Le silence s'établit. La scène, d'ailleurs, ne pouvait se maintenir à ce degré d'acuité. D'Orsacq regarda un instant la figure méconnaissable de Christiane, puis attendit, de nouveau impassible. Boisgenêt lui parlait à voix basse, et semblait le morigéner. À ce moment, le substitut ayant effleuré par hasard la main du juge, fut stupéfait de la sentir glacée.

– Oui, c'est ainsi, murmura M. Rousselain, le gros bonhomme que je suis se laisse toujours prendre à ces crises de la passion. Mais jamais comme aujourd'hui, je n'ai eu le frisson du tragique et de la fatalité. Est-il possible qu'il ait tué sa femme, et comment ? Par quel subterfuge ?

Tout haut, il ordonna :

– Parlez, madame. Et que vos paroles s'adressent directement à moi. Pas d'injures inutiles. Des faits.

Christiane s'était dominée. Si palpitante qu'elle dût être au fond d'elle-même, rien ne trahissait plus son agitation et sa fièvre. Elle prononça :

– Les faits ont souvent besoin d'être expliqués, monsieur le Juge d'instruction. M. d'Orsacq vient d'insinuer contre moi une chose tellement odieuse que je désire y répondre sans retard. C'est un point sur lequel j'ai le droit d'être entendue.

– Expliquez-vous, dit vivement M. Rousselain, toujours avide de confidences féminines.

– Je serai d'autant plus sincère que mon mari pourra juger ma conduite. Monsieur le Juge d'instruction, j'ai toujours été la femme la plus honnête. Je n'y ai aucun mérite. Ma nature exige l'ordre, la propreté, la clarté, l'équilibre. Tout ce qui est équivoque et louche me répugne. Mon mari, pour qui j'éprouve une affection et une estime profondes, n'a rien à me reprocher, ni arrière-pensée, ni regret inconscient. Lorsque M. d'Orsacq a commencé à me faire la cour, cet hiver, je n'ai rien dit, parce qu'une femme qui ne ressent pas même

l'ombre d'une tentation, a le droit de se taire. Et je me suis tue encore, lorsque Bernard, pour des raisons que j'ignorais, a voulu se rendre à l'invitation de M. et Mme d'Orsacq. Je n'ai pas l'habitude de le contrarier. Il désirait venir. Je l'ai suivi.

Christiane respira un moment. Pour la première fois, ses yeux se posèrent sur les yeux de son mari. Puis elle continua :

– La semaine, au château, se passa très bien. Cependant, la cour de M. d'Orsacq se faisait plus pressante. Aurais-je dû partir ? Non, puisque je n'éprouvais aucune gêne. Ce n'est qu'avant-hier, samedi, que cette possibilité de départ a surgi dans mon esprit sans toutefois que je fusse contrainte de l'examiner. Mais hier, M. d'Orsacq m'y obligeait, et tout de suite, je sentis la menace du danger... Le soir vint. On sortit dans le parc. Tu te rappelles, Bernard, je t'ai prié de nous accompagner. Au bord de la rivière, il resta seul avec moi, puis m'entraîna dans l'ancien pigeonnier où Boisgenêt allait nous rejoindre, puis me força, en me tenant par le poignet et en dominant ma volonté, à venir dans cette pièce. J'étais exaspérée. Je me raidissais contre son influence... Et je lui dis ma résolution inflexible de partir. Alors, il essaya de me prendre dans ses bras... Il y eut lutte entre nous... Je me dégageai, et tombai dans ce fauteuil en pleurant. C'est tout.

Christiane hésita. Un afflux de sang colorait son visage. En dire davantage, c'était peut-être montrer à nu les parties les plus secrètes de son âme. Elle reprit :

– C'est tout. Cela ne dura pas plus de trente ou quarante secondes, et je n'ai pas à rougir. Il n'y a eu en moi ni trouble sensuel ni défaillance de volonté... tout au plus... tout au plus une sorte d'étourdissement nerveux... le désarroi d'une femme aux abois... il faut considérer que l'on me poursuivait depuis des heures... que j'étais épuisée par la lutte et que je craignais un scandale. Ma détresse physique fut donc toute naturelle. Or, c'est cela que M. d'Orsacq appelle mon consentement. Mon consentement à quoi ? À son désir ? À ses caresses ? Ah ! Bernard, je te le jure, quand il a essayé de me prendre la bouche, j'ai retrouvé toutes mes forces... Mais ne riez donc pas, vous ! s'écria-t-elle en avançant de nouveau vers Jean d'Orsacq avec ses poings serrés et une expression impitoyable. Ne riez pas !

Vous le savez bien, que j'étais aussi loin de vous que je le suis maintenant. Déjà, d'ailleurs, vous cherchiez une autre voie pour m'atteindre. Et déjà vous étiez conduit, sans le savoir, vers l'acte que vous avez commis.

D'Orsacq la regarda sans baisser la tête. Il ne riait plus. Elle le quitta des yeux, et, s'adressant à M. Rousselain :

– Monsieur le Juge d'instruction, trois obstacles le séparaient de moi : Mme d'Orsacq, mon mari et ma volonté. S'il avait cru à l'effondrement de ma volonté, il n'aurait pas frappé sa femme, et, plus tard, il n'aurait pas tenté de perdre mon mari. Mais il n'y a pas cru. Une demi-minute d'étourdissement, ce n'est tout de même pas une défaillance. Non, il n'y a pas cru. Déjà, comme je viens de le dire, d'autres choses se produisaient, et, tout en restant, au fond de lui, en plein délire, il apparut soudain raisonnable, presque grave, songeur en tout cas. Que se passait-il ? Ceci, simplement M. d'Orsacq apprenait que l'on avait aperçu Mme d'Orsacq, seule, sous la pluie, et qui franchissait le vieux pont, glissant et vermoulu, de la cascade.

L'insinuation était effroyable. M. Rousselain en frissonna. Cependant, elle ne provoqua

en M. d'Orsacq aucune réaction. Étrange confrontation des trois acteurs du drame. Il semblait qu'entre eux la force d'attaque ou de riposte était épuisée. L'inexorable Christiane, que rien ne pouvait plus arrêter, parlait sans emportement et paraissait poursuivre, plutôt qu'un réquisitoire, une démonstration irréfutable par sa logique et sa netteté.

– C'est là, pour la première fois, dit-elle, que, à son insu, s'est glissée l'idée, encore informe, de la libération possible. Un hasard, un pied qui trébuche, une planche qui cède, et tout est fini. Dès lors, il fallait me remettre en confiance. Il s'apaisa. Jeté inconsciemment dans ce vertige des idées mauvaises auxquelles un homme de sa nature ne sait pas résister, il attendit. Et il advint que tous les événements semblèrent faire pencher le destin de ce côté. On sut que Mme d'Orsacq se trouvait dans sa chambre. On sut qu'elle s'y trouvait tandis que l'homme ouvrait le coffre-fort de cette pièce. Et l'on évoqua aussitôt la rencontre, la lutte, le meurtre peut-être. Vous voyez, monsieur le Juge d'instruction, comme l'esprit de M. d'Orsacq se fixait, malgré lui, sur une idée obsédante contre laquelle il se débattait. Il n'espérait pas, mais la vision s'imposait. La supposition devenait une réalité.

« Et c'est ainsi que la chose s'effectua et qu'elle s'effectua dans des conditions qui devaient rendre ce drame incompréhensible. Lorsque M. d'Orsacq fit les premiers pas vers l'escalier, nous étions tous persuadés que, s'il trouvait ouverte la porte du boudoir, c'est que Mme d'Orsacq avait été tuée depuis une heure. Or, elle vivait !

« Oui, elle vivait. L'agression que nous avions imaginée n'avait pas encore eu lieu. C'est alors seulement qu'elle se produisit. Elle se produisit à cette seconde-là, et pas avant. Quand le crime fut découvert, comment aurions-nous pu imaginer qu'il se commettait... sous nos yeux ?

La voix de Christiane s'était ralentie. Elle paraissait n'avoir plus d'énergie pour continuer. Ses paroles se prolongèrent dans un silence terrifiant.

Ce fut Boisgenêt qui le rompit. Il scanda fortement, martelant ses mots de gestes saccadés :

– Tout cela est faux. J'étais là... J'aurais bien vu !

– Vous auriez pu ne pas voir le geste, s'il a été accompli une seconde avant, rectifia M. Rousselain.

– Mais nous sommes entrés ensemble, et Mme d'Orsacq, déjà frappée, était morte.

– Comment le savez-vous ?

– Ses mains étaient froides. Je jure...

– Ne jure pas, Boisgenêt, dit Jean d'Orsacq.

Il était venu s'asseoir sur un fauteuil près de la table. Un instant, il se cacha la figure entre ses mains, comme s'il ne voulait pas qu'on en aperçût l'atroce convulsion. Et, de fait, il réapparut avec un masque dur, contracté, que rien ne pouvait plus altérer davantage, ni pacifier.

Allait-il se résoudre à l'aveu ? ou bien opposer un démenti ? ou bien argumenter ? Si

solide que fût l'enchaînement des faits présentés par Christiane, tout restait, au fond, dans le domaine de l'hypothèse... De preuves matérielles, de preuves judiciaires, aucune. C'était une formule psychologique, l'exposition des états d'esprit par lesquels avait dû, très probablement, passer Jean d'Orsacq. Mais rien ne laissait prévoir qu'une enquête plus serrée aboutirait à des résultats plus formels. Jusqu'à la dernière minute, la solution dépendait de la position qu'il allait prendre. Quelle angoisse serra le cœur de M. Rousselain ! Bernard et Christiane semblaient harassés. Boisgenêt avait saisi son ami aux épaules et fixait ses yeux sur lui, comme pour lui imposer sa volonté de silence.

– Monsieur le Juge d'instruction, dit Jean d'Orsacq, du premier mot jusqu'au dernier, l'accusation de Mme Debrioux est véridique. Je ne sais pas pourquoi je lutte, pourquoi je me défends et pourquoi j'attaque depuis ce matin. En tuant ma pauvre femme, je me suis tué moi-même... Seulement, n'est-ce pas... on espère toujours quelque miracle et on se rattache à toutes les branches, alors qu'on sait que tout est fini. Un instant j'ai pu croire à quelque chose, tantôt... Mme Debrioux avait l'air plus doux, plus proche... Peut-être l'avenir pourrait-il réparer un peu du passé maudit. Elle seule aurait pu me sauver... Mais elle se jouait de moi et me tendait un piège. Alors à quoi bon ? J'ai senti sa haine tout à l'heure, à un tel point que l'aveu est une délivrance pour moi.

Elle murmura :

– Je n'ai aucune haine contre vous.

– Dites que vous n'en avez plus parce que je suis vaincu et que votre mari est sauvé...

Après un moment de silence, il reprit d'une voix sourde, où il n'y avait même pas d'émotion, même pas de tristesse, rien qu'un accablement sans bornes :

– Je l'ai trop aimée. Et je le lui cachais en partie... sans quoi elle m'aurait chassé... Mme d'Orsacq a tout deviné, elle, et c'est pourquoi, sans aucun doute, elle a eu peur et m'a trahi... Et puis, non, ce n'est pas de la trahison. Je me rends compte maintenant de toute la vérité. Ma pauvre Lucienne m'aimait à sa manière, mais avec une affection soupçonneuse. Elle devait m'épier dans l'ombre et surveiller ma vie privée, et elle avait pour cela des espions qui fouillaient dans mes papiers à Paris. J'en ai connu un. Il y a quelques semaines, il est venu ici, un soir où elle croyait que je ne serais pas là. Il est venu évidemment pour recevoir des ordres, peut-être pour prendre les titres. Elle lui avait donné toutes les clefs du château, et elle lui aurait donné celles du coffre-fort... Elle devait collectionner toutes les clefs en double... une manie. Et, après cet individu, c'est Gustave qui fut son agent secret... Oui, elle devait craindre mon départ, et elle n'a pas voulu que Mme Debrioux fût ruinée, croyant sans doute que mon action serait bien forte sur une femme ruinée.

Il parlait de plus en plus bas, au point qu'on pouvait à peine l'entendre.

– Elle avait raison d'avoir peur... J'aimais Christiane comme un fou... comme on n'a pas le droit d'aimer... Hier, quand j'ai cru à ma victoire sur elle, j'ai perdu la tête. Étais-je réellement victorieux ? Oui, je le crois... Elle a faibli. Mais elle s'est reprise aussitôt... Et alors... alors comment consentirait-elle jamais ? La reverrais-je ? Jamais je n'ai souffert ainsi... Et voilà que, dans ce même temps où ma raison m'échappait, voilà que, peu à peu, il me semblait, et il nous semblait à tous, que ma femme s'enfonçait dans les ténèbres... qu'elle s'éloignait de la vie... jusqu'à n'être plus, peut-être.

Il redressa son buste qui s'inclinait, et il enfla la voix.

– Il y a une chose qu'on vous a dite, et à laquelle je vous demande de croire, monsieur le Juge d'instruction... et vous tous aussi, qui m'écoutez. C'est que, jamais l'idée du crime ne m'avait effleuré. Jamais je n'aurais admis ma libération à ce prix-là. En montant cet escalier, je souhaitais, oh ! avec quelle sincérité, trouver ma femme vivante. Mais tout de même... tout de même, il y avait en moi l'affreuse vision de la mort, associée à ma passion. Alors, quand je l'ai vue vivante, me regardant avec des yeux effrayés, alors... alors... aveuglément, de tout mon instinct, je me suis rué contre l'obstacle qui se dressait une nouvelle fois devant mon bonheur. Comment l'ai-je pu ?... Je ne sais pas... cela a duré une seconde de fureur et de folie... J'ai sombré dans un abîme. Quand j'ai vu clair, l'acte était accompli. Est-ce possible ? Est-ce possible que j'aie tué ?... On peut donc agir à son insu... contre sa volonté ?...

Il se tut. Aucun des muscles de son visage ne tressaillait. Il se livrait sans réticence ni réserve. Rien ne lui importait plus.

Et l'on sentait l'absolue, la profonde vérité de son explication. Réellement l'acte lui avait échappé des mains. Il avait tué sans le vouloir, sans le savoir, en dehors de lui et de sa conscience.

M. Rousselain se pencha vers le substitut pour se mettre d'accord avec lui sur la décision à prendre. Puis il alla vers la porte et s'entretint avec le brigadier de gendarmerie.

L'entrée de celui-ci réveilla d'Orsacq de sa torpeur. Il considéra le brigadier qui approchait, et se rendit compte de ce qui allait se passer.

– Un instant, monsieur le Juge d'instruction, dit-il doucement. Comme c'est moi qui avait détourné l'argent qui était dans ce coffre, je vous prierai de le laisser à Bernard Debrioux qui en est le véritable propriétaire, et peut-être trouverez-vous juste de lui assurer une indemnité égale à titre de dommages-intérêts pour le tort que je lui ai causé.

– Je n'accepte pas un sou, déclara Bernard.

– C'est donc que tu ne me pardonnes pas.

– Si, affirma l'autre spontanément, et il lui tendit la main.

– Un mot encore, le dernier. Je demande que l'arrestation ait lieu près de l'endroit où j'ai frappé, au pied du lit où dort ma pauvre femme. Ce sera le pardon et l'adieu...

M. Rousselain hésita, puis fit signe au brigadier d'accompagner d'Orsacq. Lui-même, d'ailleurs, et le substitut se disposèrent à les suivre.

Jean d'Orsacq monta lentement les premières marches, comme il avait fait la veille au soir, si peu d'heures auparavant !

Mais il n'était pas à moitié de l'escalier qu'il bondit, atteignit le boudoir en quelques enjambées et disparut. Les magistrats et Boisgenêt, devinant le dénouement, se précipitèrent.

Trop tard. Une détonation retentit. Quand ils arrivèrent dans la chambre de la morte, d'Orsacq gisait sur le tapis, son revolver en main.

Quelques soubresauts. Il ne bougea plus.

Ils firent tous le signe de la croix. Bernard et Christiane s'agenouillèrent.

– Je le veillerai, cette nuit, déclara Christiane.

Son mari lui baisa le front.

– Tout ce que tu décideras, je l'approuve d'avance.

Elle ferma les yeux du mort, saisit le chapelet rouge qu'il tenait de sa main libre, et murmura :

– Je le mettrai dans son cercueil.

ÉPILOGUE

Une demi-heure après, Vanol et le ménage Bresson prenaient la fuite. N'ayant pas trouvé le chauffeur, ils avaient entassé leurs bagages sur une brouette qu'ils poussèrent eux-mêmes jusqu'à la gare. Ils marchaient sans se retourner, comme des gens qui se sauvent d'un lieu ravagé par la peste et le choléra.

Vanol était dans un état de rage indescriptible, lequel, ne pouvant s'exprimer en phrases précises, se manifestait par des gestes de fureur qui signifiaient évidemment : « On n'invite pas les gens dans ces conditions-là ! Il y a des choses qui ne se font pas !... »

Les deux magistrats attendirent le retour du médecin-légiste. Boisgenêt envoya des télégrammes aux familles et amis du comte et de la comtesse. Il se chargeait d'organiser les funérailles, puis de fermer le château. Les scellés allaient y être apposés. Dans la chambre où les deux morts étaient étendus l'un près de l'autre, Christiane, à genoux, priait. Elle et son mari avaient décidé de passer la nuit au château. Lorsqu'elle écartait les mains de ses yeux, on voyait sa figure baignée de larmes.

Bernard Debrioux, les deux magistrats et Boisgenêt, restaient dans la bibliothèque. M. Rousselain dit à Boisgenêt :

– Vous savez, monsieur, que mon devoir serait de vous inculper ?

– Hein ? dit le vieux garçon terrifié.

– Dame ! complicité d'assassinat.

– Comment ! complice, moi ? complice d'un homme dont j'ignorais le crime ?

– Dont vous connaissiez le crime, M. Boisgenêt. Vous n'avez pas vu le coup de poignard, peut-être, mais l'attitude de M. d'Orsacq vous a renseigné, et l'accord entre vous deux fut immédiat. Vous avez recouvert la victime d'une couverture et vous avez empêché qu'on ne la touchât. Sans quoi, on n'eût pas manqué de voir que le meurtre venait d'être commis. Donc, complicité effective. Par-dessus le marché, faux témoignage en ce qui concerne Gustave. Votre cas n'est pas bon.

– Mais, voyons, monsieur le Juge d'instruction, il serait inadmissible...

– Allons, ne vous frappez pas. L'action publique se trouve éteinte par suite du décès de M. d'Orsacq. Tout de même, méfiez-vous pour l'avenir.

– Mais, monsieur le Juge d'instruction, une affaire comme celle-là ne se présente pas deux fois. Heureusement ! Pour ma part, depuis vingt-quatre heures, je ne vis plus.

– Combien, diable, avait-il reçu pour prix de son silence ? dit tout bas M. Rousselain au substitut. Cent mille francs ? Deux cent mille francs ? S'il y a eu chèque il aura peut-être quelque mal à toucher... J'y veillerai.

Puis, se tournant vers Bernard, il lui dit :

– Quant à vous, monsieur Debrioux, il vous sera facile, n'est-ce pas, de prouver qu'il y a eu, de la part de M. d'Orsacq manœuvre frauduleuse pour mettre la main sur vos titres ?

– Oui, monsieur le Juge d’instruction. Je puis dire à présent que la preuve m’en avait été envoyée par Mme d’Orsacq, laquelle l’avait trouvée par hasard. Mais je ne consentirai jamais à ce que la mémoire de M. d’Orsacq...

– Ne craignez rien. M. le substitut et moi, nous nous sommes mis d’accord pour qu’on ne sache de l’affaire que ce qu’on n’en peut cacher. Il y a eu meurtre puis suicide, et, je le répète, l’action de la justice est éteinte. Je vous demanderai simplement de m’apporter le document qui vous met à l’abri de toute réclamation.

Les deux magistrats firent une dernière promenade aux abords de l’eau. Comme ils arrivaient près de la première grotte, le substitut s’arrêta :

– Monsieur le Juge d’instruction, je ne me trompe pas en affirmant que vous avez hésité lorsque M. d’Orsacq a exprimé le désir de dire à sa femme un dernier adieu ?

– Vous ne vous trompez pas, cher ami.

– Vous avez donc pressenti l’intention de M. d’Orsacq ?

– Oui... de même que M. et Mme Debrioux.

– Et vous avez estimé qu’il ne fallait pas mettre d’obstacle à cette intention ?

– En effet... Je n’ai jamais pu séparer, chez moi, l’homme du magistrat. Si j’ai commis une faute professionnelle, ma conscience m’absout. Cela me suffit. Il n’y avait pas, pour M. d’Orsacq, d’autre issue que la mort. Il l’a compris. Tout est bien.

Ils remontaient le cours de la rivière, et M. Rousselain soupira d’aise.

– Mais avouez, mon cher ami, que j’ai de la chance ! Ce drame commençait à prendre une envergure redoutable. Savez-vous combien le planton de gendarmerie a empoché de cartes de journalistes à la grille de la cour d’honneur ? Vingt-sept, dont aucune ne me fut communiquée. Consigne : le silence ! N’importe, j’allais être débordé. C’était la grosse affaire, la vedette pour moi, et, un jour prochain, ma nomination à Paris. La catastrophe, quoi ! Plus de tranquillité ! Plus de pêche à la ligne !... Et puis, v’lan ! un coup de théâtre qui arrange tout. Ah ! oui, je la classe, l’affaire, je la classe sans scrupule !

Il reprit haleine. Il faisait un temps doux, calme et parfumé. Un clair soleil s’ouvrait mille chemins à travers les feuilles des grands arbres, et se reflétait mille fois sur l’eau nonchalante.

– Oui, je la classe, répéta M. Rousselain, mais quelle journée, mon cher ami ! Et combien j’ai raison de dire qu’il n’y a que la passion qui donne de l’intérêt à la vie – et du relief à une instruction ! Lorsque la passion, comme dans le cas actuel, a suscité un drame, et qu’elle a exaspéré l’instinct jusqu’au crime, c’est elle qui expose en pleine lumière la solution de l’énigme. Mais jamais, mon cher ami, nous n’aurions rien compris à ce mystère, si d’Orsacq, n’avait pas accusé de vol son ami Bernard ! Certes, il ne savait pas alors que sa femme, Lucienne d’Orsacq, travaillait contre lui de concert avec Bernard, sans quoi il n’aurait pas eu l’imprudence de mettre le feu aux poudres. Mais, tout de même, pourquoi s’est-il risqué ? Uniquement par passion. Voilà un homme qui, dans un accès de folie, tue sa femme, un homme écrasé par le destin, et qui, au lieu de rester tranquille, se remet en chasse dans l’espoir absurde de démolir son rival et de lui enlever celle qu’il aime ! Faut-il être brûlé par un feu dévorant ! Et voilà, riposte inattendue, voilà

Christiane qui entre en guerre, qui joue la comédie, invente un meurtrier, bref, engage une lutte à mort jusqu'à ce qu'elle finisse par nous livrer pieds et poings liés... qui ? celui qu'elle aime.

Le substitut se révolta :

– Hein ! Que prétendez-vous ? Mme Debrioux aurait aimé ?...

– Eh ! oui, affirma péremptoirement M. Rousselain, infallible psychologue de l'âme féminine, eh ! oui, elle aimait d'Orsacq. Cette défaillance qu'elle a eue, une femme n'a cela que si elle aime, croyez-en un vieux routier ! Si d'Orsacq, au lieu de perdre son temps comme il l'a fait, avait voulu, à ce moment-là, il la cueillait comme une fleur, je vous en fiche mon billet !

M. Rousselain pivota sur l'un de ses talons et saisit le bras du substitut :

– Il la cueillait comme une fleur, et tout demeurait dans l'ordre. Elle l'aimait ! vous dis-je. C'est de l'amour qu'il y avait dans la haine forcenée avec laquelle elle s'est retournée contre lui, la haine de la femme qui a la religion de la vertu et qui s'aperçoit qu'elle a flanché comme tant d'autres. Avez-vous vu tout à l'heure comme elle pleurait ? L'avez-vous entendue déclarer à son mari qu'elle veillerait cette nuit ? Amour passager, amour qu'elle reniera, qu'elle ignore peut-être, et que son mari lui pardonnera puisque rien ne fut consommé, mais amour tout de même ! Et c'est pourquoi le crime fut commis, et c'est pourquoi d'Orsacq et elle ont parlé devant la justice comme des possédés... des possédés qu'embrase le grand incendie de la passion !

Le pantalon de coutil jaune se tirebouchonnait de plus en plus autour de ses jambes, et les bras du bonhomme gesticulaient, prenant à témoins les fleurs, les arbres et le ciel. Le substitut l'observa avec surprise. S'apaisant tout à coup, M. Rousselain dit :

– Ne bougez pas, cher ami... Avancez la tête derrière ce massif. Vous les voyez là-bas, tous les cinq, qui boivent ?

– Où donc ?

– Sur la terrasse du jardinier.

Autour d'une table, qui portait cinq verres et deux bouteilles de vin rouge, le jardinier Antoine offrait à boire au ménage Ravenot, à Gustave et au brigadier de gendarmerie.

– Tout va bien de ce côté, murmura M. Rousselain, tout est selon la normale et la logique. Les quatre hommes ont goûté à la voluptueuse Amélie et demeurent dans l'enchantement et dans l'espoir. Ah ! délicieuse Amélie, jamais tu n'enfanteras la passion et le crime, toi ! Ton cou blanc et tes lèvres souriantes sont à qui veut les prendre. Pourquoi tuer ? Pourquoi donner tant d'importance à de si petites choses ? Ravenot ne s'y trompe pas, lui, et il reste dans la bonne tradition gauloise !